



MARC-OLIVIER GIGNAC
Joueur défensif de la semaine
dans la LHJMQ - page 13

YVES ROCHELEAU

Le député bloquiste quitte
la vie politique active - page 3



84e ANNÉE, No 73

TROIS-RIVIÈRES, LE MARDI 27 JANVIER 2004

70¢ PLUS TAXES

Le Nouvelliste

ADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Le CHCM inondé

Le bris d'une conduite d'eau a paralysé
les activités du centre hospitalier

MARTIN FRANCOEUR

Shawinigan

Le bris d'une conduite d'eau a causé de lourds dégâts au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie en fin de soirée dimanche. Six étages ont été touchés par des infiltrations majeures, entraînant la fermeture de l'unité des soins intensifs, le déplacement d'une cinquantaine de patients et un branle-bas de combat hors du commun.

C'est une fenêtre laissée ouverte dans un local de l'unité d'ergothérapie, au sixième étage, qui est à l'origine du sinistre. Le froid a fait geler un tuyau relié au système de gicleurs. En quelques minutes à peine, une importante

*Le personnel
se retrousse
les manches*
— page 3

quantité d'eau avait envahi la partie sud de cet étage et gagnait progressivement les cinq étages inférieurs.

«Dimanche, vers 22 heures, on s'est aperçu d'une fuite très importante provenant d'un local du sixième étage. Une canalisation s'était rompue et ça a eu un impact très important jusqu'au rez-de-chaussée», explique le directeur général du CHCM, Guy Lemieux.

C'est au troisième étage que l'eau a fait le plus de dégâts. L'unité des soins intensifs a dû être fermée et les cinq patients qui s'y trouvaient ont été temporairement installés dans la salle de réveil du bloc opératoire. Les appareils de monitoring ont été mis hors fonction, tout comme plusieurs ordinateurs et équipements automatisés. L'unité de soins intensifs, récemment rénovée, faisait la fierté du personnel du centre hospitalier.

Au total, une cinquantaine de patients (sur les quelque 165 qu'on pouvait recenser à l'intérieur de l'hôpital



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

L'eau s'est infiltrée jusque dans les filières contenant plusieurs dossiers de patients en ergothérapie. Le personnel de cette unité, où a éclaté la conduite d'eau dimanche soir, a usé d'ingéniosité pour faire sécher les documents. Ci-dessus, on aperçoit Véronique Landry, ergothérapeute, s'affairant à récupérer quelques-uns de ces dossiers.

dimanche soir) ont dû être déplacés. «Notre priorité était que tous nos bénéficiaires soient sécurisés pour la nuit», précise M. Lemieux. Hier encore, il restait une vingtaine de patients qui n'avaient toujours pas de chambre ou qui n'avaient pas obtenu leur congé.

«Nous avons une entente avec le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie, notamment pour les servi-

ces de soins à domicile. Il y a des patients qui ont pu être retournés chez eux et qui étaient suivis par l'équipe de soins à domicile. Nous sommes également en contact avec les autres centres hospitaliers de la région pour pouvoir orienter nos patients vers ceux-ci si le besoin devait se faire sentir», ajoute le directeur général.

Celui-ci explique que la plupart des

patients touchés ont été déplacés «de façon latérale», vers les parties des étages qui n'ont pas été inondées. On estime qu'au moins le tiers de l'hôpital a été touché par les infiltrations. Deux salles d'opération sur les six que compte l'établissement ont subi des dégâts.

Voir CHCM en page 2

Premier coup de barre significatif

L'OSTR annule son concert Double passion du 4 avril

STÉPHAN FRAPPIER

Trois-Rivières

Aux prises avec une santé financière plus que précaire, l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières se voit aujourd'hui dans l'obligation de redéfinir radicalement sa vocation pour assurer sa viabilité à moyen terme. C'est dans ce contexte de restructuration que le tout nouveau directeur général de l'OSTR, Roger D. Landry, vient d'annoncer l'annulation du concert Double passion prévu pour le 4 avril prochain.

Cet événement, le dernier au programme de la série Grands concerts, devait réunir sur la scène de la salle J.-Antonio-Thompson les musiciens tri-fluviens et ceux de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean diri-



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Roger D. Landry

gés par Jacques Clément.

En plus de 25 ans d'histoire, il s'agit du premier concert annulé pour des raisons budgétaires à Trois-Rivières. Par le passé, une grève des musiciens avait déjà forcé les dirigeants de l'OSTR à faire une croix sur un événement majeur prévu à la programmation. Mais jamais un tel coup de barre n'avait été porté pour répondre à un contexte financier problématique.

Actuellement, le déficit accumulé de l'OSTR se situerait à environ 15 000 \$. Il s'agit d'une nette amélioration quand on sait que ce manque à gagner était de 60 000 \$ il y a trois ans. La décision du nouveau directeur général

Voir OSTR en page 2
et **AU MOINS UNE
BONNE NOUVELLE** en page 19



Maria Di Lorenzo

**La D^{re} Di Lorenzo
aurait contracté le
VIH en intervenant
auprès d'un bébé
atteint du sida**

— page 12

SOURIRE

Il n'y a rien qui soit entièrement en
notre pouvoir sinon nos pensées.
(Descartes)



**LA PLUS GRANDE
VARIÉTÉ
D'APPAREILS
CARDIO EN RÉGION**
APPAREILS : • « REEBOK »
• « STAIRMASTER »
• « LIFESITNES »
• « TROTTER »

**CENTRE
CardioMax**
Conditionnement physique
SALLE CLIMATISÉE
1400, Aubuchon, Trois-Rivières
(819) 370-8670

**Brûler les calories
des Fêtes !**
SPÉCIAL TEMPS DOUBLE
Achetez 3 mois
et obtenez
2 mois gratuits
Bon! Possibilité de reporter les mois d'été!
conditionnement et piscine
Valable jusqu'au 31/03/2004

LOCATION ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS
National
VENTE D'OCCASION
7200, Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest 377-2828

MÉTÉO
passages nuageux
Maximum: 13 Minimum: -21
détails p. 24

SOMMAIRE		
Arts et Culture:	19	Loterie: 13-18
Bandes dessinées:	8	Mauricie
Détente:	8	Centre-du-Québec: 7
Économie:	9 à 11	Mots croisés: 8
Gens d'ici:	24	Nécrologie: 23
Horoscope:	8	Opinions: 4
Les Sports:	13 à 17	Petites annonces: 21-22

Semaine
8 13536 00001 3

POÈME

nous savons le chemin
toujours inachevé
épiait l'éloignement de toute chose
Isabelle Forest, in Stelio Sole Lumière
Espace-Temps, Éditions Caractères
(Paris), Écrits des Forges
(Trois-Rivières), 2003

**2^e CHANCE
AU CRÉDIT**
300 véhicules
disponibles en tout temps
538-AUTO
www.gervaisauto.com

DEMAIN

Des fonds pour Comsep

Comsep procédera à la mise en place d'un comité pour une collecte de fonds à la suite de l'incendie de l'immeuble de la rue Saint-Maurice. Notre journaliste, Nancy Massicotte, sera sur les lieux.

À LIRE DANS LA PROCHAINE ÉDITION



Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

138 000 lecteurs
chaque jour

INFORMATIQUE

Nouveau virus

Vancouver (PC)

Un nouveau virus informatique transmis par le biais des courriels a été détecté hier et selon un expert, il pourrait très vite paralyser le réseau Internet et exposer les ordinateurs personnels au vol de données.

L'existence du virus, appelé Mydoom, a été confirmée vers 16 h par des techniciens de Network Associates Inc., l'entreprise qui produit et gère le programme antivirus McAfee, a indiqué de Montréal le directeur pour le Canada, Jack Sebbag.

Symantec Corp., qui fait la promotion de Norton, un autre programme antivirus, a aussi lancé une alerte au virus qu'elle a nommé Norvag.

Le virus affecterait les systèmes d'exploitation Windows de Microsoft, à l'exception du 3.x, mais ne pourrait rien contre les systèmes DOS, Linux, Macintosh, OS/2 ou Unix.

«Il envoie des messages en quantité. Il reproduit le message et l'envoie aux gens inscrits dans votre liste d'adresses personnelle», a précisé M. Sebbag.

Le virus, de type ver, est situé dans une pièce jointe qui semble inoffensive et réduit la performance de l'ordinateur. L'icône utilisée pour le fichier tente de faire croire qu'il s'agit d'un dossier texte, selon Network Associates. On peut savoir si l'ordinateur est infecté si le programme Bloc-notes est ouvert et rempli de signes incompréhensibles.

Selon Symantec, une fois que le virus est découvert, il n'est pas compliqué de s'en débarrasser.

M. Sebbag a indiqué que l'origine de ce nouveau virus n'est pas connue, mais qu'il pourrait provenir de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. ●



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

En 25 ans d'histoire, il s'agit du premier concert de l'OSTR annulé pour des raisons budgétaires.

OSTR

Suite de la page 1

de l'OSTR, qui lui permet d'économiser plus de 50 000 \$, est donc un signe de prudence visant à respecter les prévisions budgétaires de la saison actuelle.

D'ailleurs, le concert Double passion avait été planifié avec un déficit de 9000 \$ à 16 000 \$. Les autres concerts présentés jusqu'à maintenant par l'OSTR n'ayant pas connu les succès financiers escomptés (notamment, les concerts des mardis auraient de faibles résultats aux guichets), Roger D. Landry a dû prendre cette pénible décision pour ne pas se retrouver devant un autre bilan déficitaire.

Vers une programmation plus classique

Question de ne pas froisser ceux qui ont élaboré la programmation 2003-2004 avant son arrivée à la barre de l'OSTR, le directeur général Roger D. Landry met des gants blancs pour justifier sa décision d'annuler le concert

du 4 avril prochain. Évidemment, sa première justification est d'ordre financier.

«On a reçu une subvention du ministère des Affaires culturelles pour présenter ce concert (Double passion), mais c'était quand même une dépense qu'on ne pouvait pas se permettre dans le contexte actuel», explique l'ex-président et éditeur de La Presse.

Mais, entre les lignes, il faut également comprendre que cette décision est un avant-goût de la prochaine programmation qui sera à coup sûr plus classique et conservatrice. D'ailleurs, Roger D. Landry mentionne que la direction de l'OSTR est présentée en profonde réflexion en vue de la planification des concerts qui seront à l'avenir présentés à Trois-Rivières.

«Actuellement, on se regroupe pour établir nos objectifs pour l'an prochain. Bref, nous rebâtissons!», poursuit celui qui a pris la place de Raymond Perrin il y a à peine deux mois. «Il faut revenir à un contenu de grande musique sym-

phonique. On est dans une situation financière plus que précaire et on doit s'assurer de jouer le plus souvent possible à guichets fermés. Et pour aller chercher l'ensemble de la population, il faut lui offrir de quoi de gros. On n'a pas le choix. On va peut-être offrir moins de concerts, mais ils seront assurément plus percutants.»

Une décision administrative

Le chef d'orchestre de l'OSTR Gilles Bellemare était évidemment déçu d'apprendre l'annulation du spectacle Double passion. Mais, en même temps, il disait lui aussi qu'une telle décision était compréhensible dans le contexte financier actuel.

«Ce n'est pas une décision artistique, mais bien une décision administrative», lance-t-il d'entrée de jeu. «C'est un ajustement nécessaire pour avoir des salles pleines à chaque concert.»

Mais est-il à l'aise avec ce drastique

changement de cap? «Moi, je suis à l'aise avec la survie de l'OSTR», répond-il sans hésitation. «Dans une telle démarche, il faut aller dans une direction commune. C'est sûr qu'il y en a qui vont crier à la virgée offensée, mais il faut prendre cette direction-là pour assurer notre survie. Ce sont des mesures temporaires qui vont nous permettre de solidifier nos acquis. Je ne suis pas un spécialiste en chiffres; moi, mon affaire, c'est la musique. L'OSTR est un jeune adulte et pour assurer sa santé financière il faut justement agir en adultes. Et pour que ça fonctionne, il faut suivre ceux qui sont spécialistes en chiffres. C'est ainsi qu'on va pouvoir repartir sur des bases solides.»

Le concert du 4 avril ne sera pas repris et les détenteurs de billets seront remboursés en se présentant à la billetterie de la salle J.-Antonio-Thompson avant le 4 avril. Le prochain concert, Passion Vienneoise, aura lieu le 24 février prochain dans le cadre des Mardis coups de coeur. ●

CHCM

Suite de la page 1

Au quatrième et au cinquième étages, ce sont quarante-sept lits, répartis dans seize chambres, qui ont dû être évacués. Même l'urgence, au rez-de-chaussée, n'a pas été épargnée. On a noté un taux d'humidité particulièrement élevé à l'intérieur de la salle d'attente.

«L'urgence est demeurée ouverte, mais on demande un effort à la population pour les quelques jours à venir. Les gens peuvent utiliser le service Info-Santé ou se diriger vers les autres urgences de la région», note Guy Lemieux. Le personnel dit être en mesure de recevoir les cas graves.

Hier, les ambulances ont dû être détournées vers le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et le Centre de santé Cloutier-du-Rivage, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, et ce pour une période indéterminée. De façon à permettre au CHRTR d'absorber le flux d'ambulances en provenance du CHCM, le Centre de santé Nicolet-Yamaska acceptait les ambulances de la rive sud se dirigeant normalement au CHRTR.

Les cliniques externes du CHCM fonctionnaient à peu près normalement, hier, à l'exception de l'ergothérapie, d'où origine le problème.

Des spécialistes s'affairent depuis dimanche soir à nettoyer et à vérifier l'étendue des dégâts. Même si on dit ne pas avoir encore d'idée précise des coûts qui seront engendrés par cette inondation, on parle volontiers de plusieurs centaines de



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

Réal Blais et Jean-Guy Therrien, des employés de la compagnie de nettoyage CDN, étaient de ceux qui avaient pour mission de tout nettoyer à la suite de l'important dégât d'eau.

milliers de dollars. Des cloisons seront à refaire, des plafonds et des couvre-planchers devront être remplacés. L'hôpital est évidemment assuré pour les dommages matériels.

Hier, des appareils de séchage fonctionnaient à plein régime. «Il faut s'assurer que l'humidité ne provoque pas le développement de moisissures ou de champignons qui pourraient être nocifs», note le directeur général. Les prochains jours seront évidemment cruciaux pour constater l'ampleur des dommages. ●

JOUR J

Suite de la page 1

dire que les libéraux, tant fédéraux que provinciaux, ont bien compris dans le passé l'importance de cette carte politique.

Le dernier député libéral qui ait accédé à un cabinet ministériel dans le gouvernement du Québec, c'est un certain Joseph-Adolphe Tessier. Ça ne vous dit rien? Soyez sans remords. Vous n'êtes pas un taré ou un ignorant de la chose politique. Tessier a été ministre de la Voirie provinciale jusqu'en... 1921. Du côté fédéral, le dernier député de Trois-Rivières qui a obtenu un ministère s'appelait Jacques Bureau. Son nom vous est peut-être plus familier. Il faut dire que Bureau a dominé longtemps le paysage politique de Trois-Rivières. Le problème, c'est qu'on ne peut pas dire qu'il avait hérité d'un puissant ministère, avec Douanes et Accises. Et puis, ça remonte à 1925.

Encore un peu d'effort et les libéraux, qui ont pourtant largement dominé les gouvernements de Québec et d'Ottawa, réussiront l'exploit de n'avoir nommé aucun ministre à Trois-Rivières en... cent ans.

Le dernier député fédéral à occuper un minis-

tère est le conservateur Pierre-H. Vincent, qui a été responsable de l'Environnement et avant lui, Léon Balcer, nommé ministre des Transports. On doit constater que ce sont les conservateurs qui ont autorisé ou mené à terme la plupart des grands investissements dans lequel le fédéral a été impliqué à Trois-Rivières, comme la construction du pont Lavolette, du parc portuaire ou de l'aéroport.

Pour en revenir à Yves Lévesque, certaines sources sérieuses nous assurent que tout est réglé et d'autres sources, tout autant sérieuses, que ça branle dans le manche, c'est-à-dire que le maire serait plutôt hésitant. Ce que l'on sait par contre, c'est que le PLC a dit au maire qu'il se devait de prendre une décision rapidement et que s'il choisit d'être candidat libéral, à ce moment-là on tâchera de lui faciliter la tâche. C'est-à-dire de faire en sorte qu'il obtienne l'investiture convoitée.

Mais ça le démange tellement. Et puis, s'il veut se donner une perspective politique, mais aussi personnelle, a-t-il d'autre choix? Je pense que non. ●

EMBÂCLE À LA TUQUE

L'excavatrice amphibie est arrivée

ANDRÉ MERCIER

(Collaboration spéciale La Tuque)

L'excavatrice amphibie est arrivée hier soir à La Tuque, afin de commencer les travaux visant à démanteler un embâcle qui s'est formé en amont du lac Panneton, au sud-est de La Tuque. Même si la situation n'est pas critique pour l'instant, on veut agir tout de suite, puisque l'on craint principalement le dégel du printemps.

Une rupture de cet embâcle lors de la fonte des glaces, risquerait de provoquer des dommages à la conduite d'eau municipale, qui alimente l'usine Smurfit-Stone et la ville de La Tuque, en emportant le petit pont ou «tracel» situé environ 1 kilomètre plus en amont. C'est sous ce pont que se trouve cette portion du tuyau d'alimentation en eau potable de la ville. Afin de détruire l'embâcle, la Commission d'aqueduc, en partenariat avec Ville de La Tuque, a décidé de faire appel à une excavatrice amphibie. À l'origine, celle-ci devait faire son apparition samedi, mais des contraintes ont empêché son arrivée immédiate. La décision de recourir à une excavatrice amphibie a été prise à la suite des échecs de trois tentatives à trois endroits différents par Ville de La Tuque avec une excavatrice à chenilles. La machinerie ne parvenait tout simplement pas à se rendre assez près de la rivière à cause de l'élévation du niveau d'eau, qui pouvait atteindre jusqu'à sept pieds par endroits.

La ville est au courant de cet embâcle depuis le 16 janvier. Le ministère de l'Environnement et la Direction de la Sécurité civile ont autorisé la Ville de La Tuque à déclarer des mesures d'urgence face à la situation. Cette reconnaissance permet ainsi à Ville de La Tuque d'entreprendre des démarches auprès de la Direction de la Sécurité civile, afin d'obtenir une aide financière pour la location de l'excavatrice amphibie. On estime que les coûts reliés à cette opération s'élèveront entre 40 000 \$ et 50 000 \$. ●

Clavardage Arlette Cousture

Les Filles de Caleb (tome 3) est le livre du mois du Club de lecture de La Presse

avec Webcam

Aujourd'hui mardi à 12 h 30

www.cyberpresse.ca/clavardage

cyberpresse.ca

Le meilleur de la culture

Le Nouvelliste

Communication-Québec

Il suffit d'y penser!

Le programme de prêts et bourses fait peau neuve!

Vous avez déjà obtenu un prêt pour vos études ou vous comptez faire une première demande d'aide financière? Sachez que des changements majeurs ont été apportés au Programme de prêts et bourses. Le nouveau régime simplifie votre démarche, colle mieux à votre réalité et vous permet de mieux planifier votre budget.

Dorénavant, on établit vos besoins d'aide financière en fonction du calendrier scolaire, c'est-à-dire pour une année qui va du 1^{er} septembre au 31 août au lieu du 1^{er} mai au 30 avril. Cela signifie que l'on tient compte de vos frais au moment approprié. Comme les frais de scolarité et l'achat de matériel ont lieu au début de la période d'études, le premier versement de la période sera plus important que les autres. Par ailleurs, le fait d'établir le calcul de l'aide en se basant sur ce calendrier sera plus pratique pour les personnes inscrites à la formation professionnelle ou à la formation continue.

Autre nouveauté: vous connaîtrez, au début de l'année scolaire, le montant total du prêt et de la bourse que le gouvernement vous accorde. Vous pourrez ainsi mieux planifier votre budget. Notez aussi que l'aide sera versée mensuellement ou périodiquement dans votre compte bancaire. De plus, la nouvelle démarche pour faire une demande d'aide financière est toute simple. Vous remplissez le formulaire et confirmez en octobre et en janvier les revenus que vous avez gagnés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Début avril, il sera possible d'obtenir plus de détails sur le programme auprès de Communication-Québec, de votre institution scolaire, ou en consultant le site Internet de l'Aide financière aux études.

Communication-Québec Mauricie
1 800 363-1363 / ATS 1 800 361-9596
www.mauricie.gouv.qc.ca

Relations avec les citoyens et immigration

Québec

CHCM

Le personnel se retrousse les manches

Tout est mis de l'avant pour minimiser l'impact de l'importante fuite d'eau

Shawinigan



MARTIN FRANCOEUR

Le directeur général du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, Guy Lemieux, résumait ainsi, hier, la situation qui prévalait à l'intérieur des murs de l'établissement, au lendemain de l'inondation provoquée par le bris d'une conduite d'eau.

Quoique secoué par l'ampleur des dégâts, le grand patron et son équipe semblaient avoir la situation bien en main. Moins de huit heures après le déversement d'une impressionnante quantité d'eau sur plusieurs étages, les

planchers avaient été asséchés et on pouvait circuler à l'aise dans les zones les plus touchées. Le problème, il était dans les murs, les plafonds, les conduites de ventilation, l'équipement, l'ameublement et les filières contenant des milliers de documents imbibés.

Au sixième étage, dans le local situé en face du 627, où le tuyau a éclaté, des employés de l'unité d'ergothérapie s'affairaient à faire sécher des dossiers, sur une corde installée d'un bout à l'autre de la pièce. Plus loin, des employés d'entretien ramassaient encore des débris de tuiles à plafond. La tâche sera lourde pour tout remettre en ordre.

«On a des représentants d'une firme d'architectes qui sont ici pour faire l'évaluation des travaux qu'il faudra faire», note Guy Lemieux.

Celui-ci se consolait en pensant à l'efficacité avec laquelle le personnel a



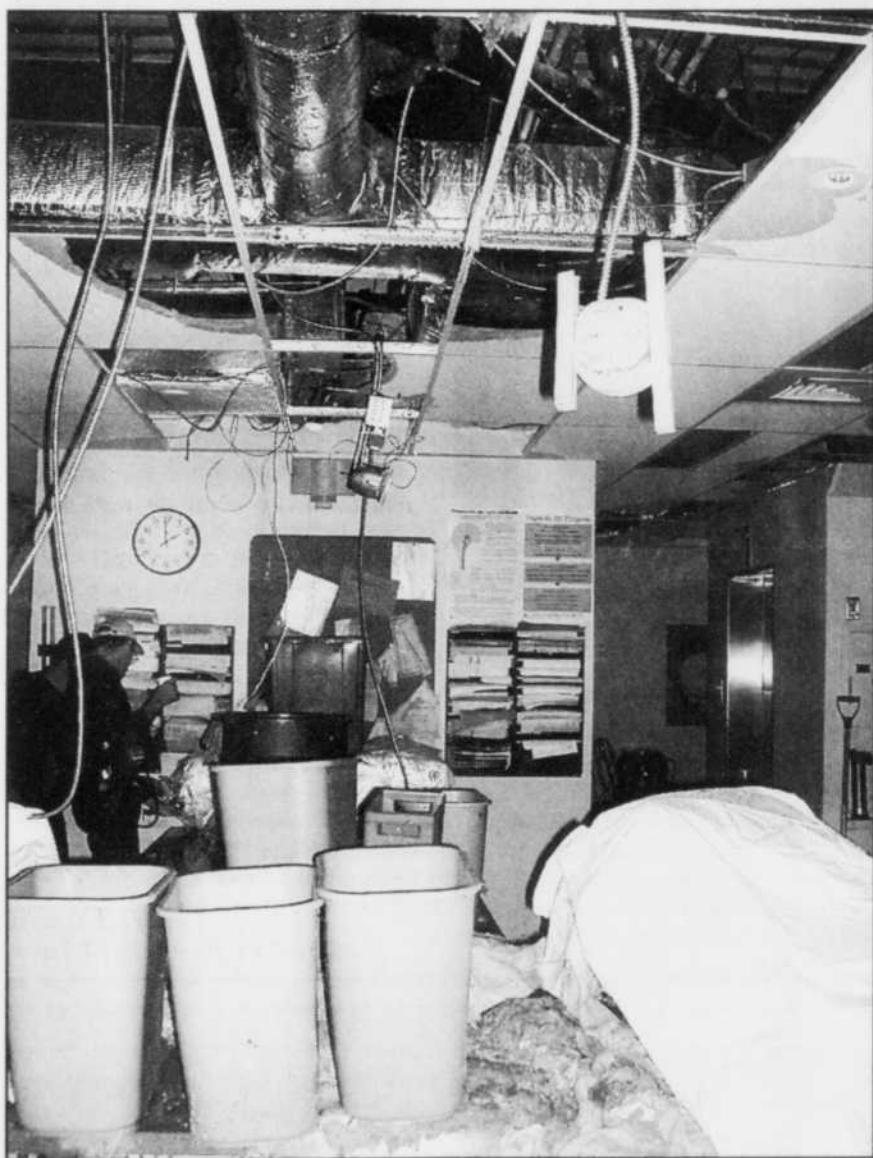
C'est dans ce local du sixième étage que la conduite d'eau a éclaté. Une fenêtre avait été laissée ouverte, ce qui a provoqué le gel de la conduite en question. Le local servait de bureau pour des membres du personnel de l'unité d'ergothérapie.

fait face à la situation. «Nous avons eu une collaboration exceptionnelle de la part du personnel. Quand les employés du quart de soir ont terminé, ils sont demeurés pour donner un coup de main à l'équipe de nuit qui entrainait au travail. Pour ce qui est des patients, on n'a pas dénoté de panique. Tout s'est fait dans l'ordre. Dans le malheur, on a quand même réussi à minimiser les impacts sur la clientèle», remarque le dg.

Beaucoup d'employés mettaient les bouchées doubles, hier, pour assurer le bon fonctionnement des activités de l'hôpital compte tenu des circonstances. Chacun, à sa façon, a été touché par l'incident. «J'ai pleuré quand j'ai vu ça. C'était décourageant. Notre unité de soins intensifs était toute belle, toute neuve et là, c'était inondé. Les plafonds tombaient. Il y avait de l'eau partout», explique Marie-Lyne Blier, directrice des services financiers. «On se promenait et il n'y avait que l'éclairage de secours. Ça donnait une vision apocalyptique», ajoute-t-elle.

L'ingéniosité de certains était mise à profit. On a notamment utilisé des matelas pour servir de digues à l'entrée de certains secteurs, ce qui a permis d'éviter les infiltrations dans la portion nord de l'édifice. «Ce n'était vraiment pas beau à voir. La pression de cette conduite d'eau était assez forte dans cette canalisation, ce qui fait que ça a créé comme une vague quand elle a éclaté», note le directeur général.

Évidemment, on tentera au cours des prochains jours d'avoir une idée précise de ce qui a pu se produire. «On devra prendre des mesures pour éviter que des choses comme celle-là se produisent à l'avenir», note Guy Lemieux. «Il est trop tôt pour trouver quelqu'un à blâmer, mais c'est certain qu'on va tenter de savoir ce qui a pu se passer pour qu'une fenêtre soit laissée ouverte en plein mois de janvier», conclut-il. ●



L'eau s'est rapidement infiltrée dans les murs, les plafonds et les planchers, touchant les étages inférieurs jusqu'au rez-de-chaussée. L'unité des soins intensifs, au troisième étage, a été la plus durement touchée par l'inondation.

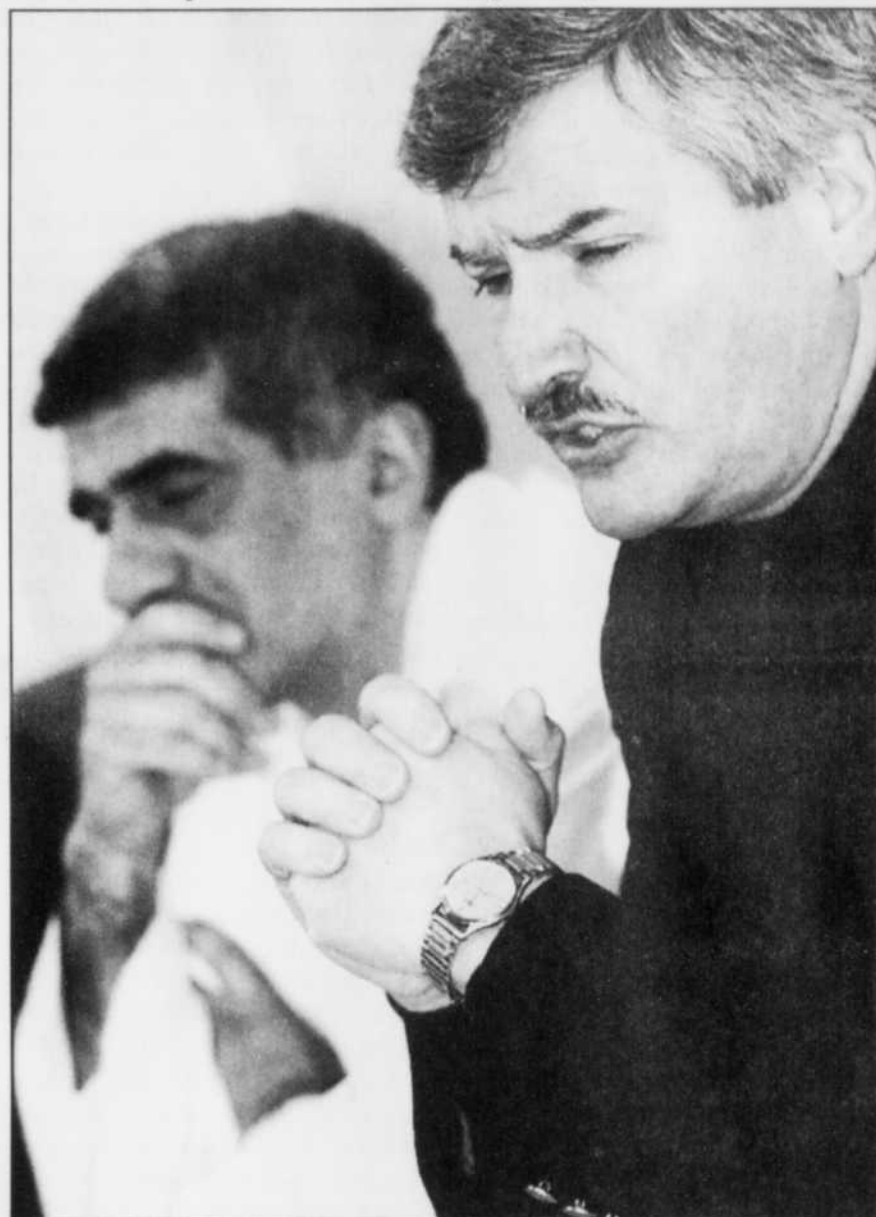


PHOTO: KRYSTINE BUISSON

Le directeur général du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, Guy Lemieux, a fait le point sur la situation hier matin. Il était flanqué de plusieurs intervenants qui ont eu un rôle à jouer dans le déploiement des mesures d'urgence, dont le Dr Eric Kerkérian, directeur des services professionnels (à gauche).

Gagnon s'est senti mis de côté

Il souhaite que le courant passe mieux avec les intervenants économiques régionaux

GUY VEILLETTE

Trois-Rivières

Le Bloc québécois n'a pu réaliser de pression pour la réfection du quai de Cap-de-la-Madeleine tout simplement parce qu'il a été mis de côté, rappelle Marcel Gagnon. Le député de Champlain à la Chambre des communes n'a visiblement pas digéré les insinuations du président du Port de Trois-Rivières, Jean Fournier, qui soutenait la semaine dernière que pas un élu fédéral n'avait levé le petit doigt pour régler ce dossier.

On sait que l'entreprise Marmen a décidé de réserver un immense terrain à Matane afin de construire éventuellement une usine de fabrication de tours d'éoliennes géantes. Une orientation qui rappelle que la vocation à donner au quai madelinois n'est toujours pas déterminée, ce qui a notamment incité la famille Pellerin à regarder ailleurs.

«Le grand patron du port, c'est monsieur Fournier», rappelle M. Gagnon. «Chaque fois que j'ai voulu le rencontrer, une dizaine de fois au moins, il me répondait qu'il n'avait pas le temps, ou encore qu'il avait le dossier bien en main. Alors quand il dit que je n'ai pas levé le petit doigt, c'est complètement faux.»

Les allégeances politiques bien connues du président du port ne l'incitaient certainement pas à cogner à la porte du Bloc québécois pour faire avancer ce dossier. Surtout pas avec



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le député du Bloc québécois Marcel Gagnon s'est élevé contre les commentaires du président du Port de Trois-Rivières, Jean Fournier, qui disait, la semaine dernière, que pas un seul élu fédéral n'a levé le petit doigt pour régler le dossier du quai de Cap-de-la-Madeleine. «Difficile de s'impliquer quand on se sent mis de côté», a-t-il répliqué en substance.

les libéraux au pouvoir.

«C'est bien connu que Jean Fournier était l'homme de monsieur Chrétien», convient le député de Champlain. «Mais quand une opposition se tient debout, ses députés ont l'avantage de ne pas être muselés comme ceux qui sont au pouvoir. Même des libéraux me félicitent pour la bataille sur le supplément du revenu garanti pour les personnes âgées!»

«Il faut que les gens apportent leur dossier au député», ajoute-t-il. «Je peux difficilement m'impliquer si on me démontre, par des paroles ou par des actions, qu'on n'a pas besoin de moi!»

Sur le fond du dossier, M. Gagnon comprend que Marmen doive agir afin de bénéficier d'un accès direct au fleuve, tel que souhaité depuis plusieurs années. Il rappelle que cette décision n'entraînera aucune perte d'emplois dans la région.

«C'est sûr que le fait de laisser glisser environ 200 postes bien payés, ça fait mal», convient-il. «Mais je ne vois pas pourquoi on ne poursuivrait pas les démarches avec le Port de Trois-Rivières. J'offre mes services, autant à M. Fournier qu'à M. Pellerin. On n'a pas le droit de laisser aller le quai de Cap-de-la-Madeleine. Il n'y a pas que Marmen, il pourrait être utilisé par un paquet de monde!» ●

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Rocheleau quitte la politique active

Trois-Rivières (ML)

Yves Rocheleau ne sollicitera pas un quatrième mandat comme député bloquiste de Trois-Rivières.

L'homme de 59 ans rencontrera la presse régionale ce matin afin d'expliquer les motifs de sa décision. «Je vous ferai part de mes état d'âme et d'esprit à propos de ma décision demain matin (aujourd'hui)», a raconté hier M. Rocheleau, tout en refusant de confirmer son retrait de la vie politique.

Cette décision viendra mettre un terme à une présence de plus de 10 ans comme député fédéral. M. Rocheleau a été élu pour une première fois lors de l'élection générale du 25 octobre 1993. Mené à l'époque par Lucien Bouchard, le Bloc québécois avait balayé le Québec en mettant la main sur 54 circonscriptions. Trois-Rivières n'a pas fait exception à ce raz-de-marée: Yves Rocheleau renversait alors le ministre conservateur Pierre-H. Vincent par près de 14 000 voix de majorité.

Le 2 juin 1997, M. Rocheleau méritait de nouveau la confiance des électeurs de la circonscription de Trois-Rivières en ayant le meilleur sur le libéral Jean-Guy Doucet avec une majorité de plus de 5000 votes.

Yves Rocheleau a remporté une troisième victoire électorale le 27 novembre 2000. Il avait à ce moment obtenu plus de 21 000 votes pour battre le candidat libéral Denis Normandin par 2700 voix de majorité. ●



PHOTO: IMAGE MEDIA MAURICIE PATRICK BEAUCHAMP

Yves Rocheleau

OPINIONS

Deux poids, deux mesures



JEAN-GUY DUBUC
COLLABORATEUR SPÉCIAL

Il n'y a pas que le temps et la température qui changent brusquement chez nous. Il y a aussi les jugements que l'on porte sur les gens, selon qu'on aime les défendre ou les condamner. Les événements récents de Sainte-Justine nous en donnent un bon exemple. Ils devraient faire réfléchir ceux et celles qui aiment vivre dans le vent des courants d'opinion.

Quand le cardinal Jean-Claude Turcotte a annoncé que les futurs candidats à la prêtrise devraient passer un test de dépistage du VIH, il a subi les foudres de tous les défenseurs de tous les droits. On a brandi la toute-puissante Charte qui défend toute discrimination. Au nom de l'égalité de toutes les personnes. Ce n'est pas parce que le sacerdoce n'intéresse plus les jeunes qu'on va cesser de le défendre: le choix d'une infime minorité est devenue la cible d'une majorité. Du moins, de celle qui aime s'exprimer sur tous les sujets.

Vrai que le moment et la manière utilisés par l'Église institutionnelle pour affirmer ses politiques officielles auraient pu être revus et corrigés: à l'heure de la transparence absolue, les plus habiles remportent la mise. L'occasion était belle pour décrier l'Église, qu'on fréquente ou pas ses temples et son personnel. Subitement, on se met à défendre la très hypothétique clientèle séropositive qui voudrait devenir prêtre... Au nom de la protection de la religion?

Mais voilà qu'on apprend qu'un médecin pour enfant était porteur du VIH... Aussitôt, on montre du doigt l'hôpital qui l'a laissé pratiquer son art; on aurait voulu l'en empêcher; la clientèle s'inquiète; les médias s'emparent de la nouvelle et certains, selon leur habitude, s'affairent à créer

le scandale qui affole le monde. Honte à la négligence qui a permis qu'une personne ait pu contracter la terrible maladie!

Le danger est minime, dit-on. Plus petit que pour celui qui prend l'avion ou sa voiture un soir de tempête. Peu importe: il aurait fallu prévenir l'accident et dénoncer non seulement la coupable, mais ceux qui l'ont protégée...

Pendant ce temps, des parents viennent affirmer que ce médecin de Sainte-Justine a sauvé la vie de leur enfant. Comme le docteur Lucille Teasdale, morte du VIH, que l'on a tellement louangée d'avoir opéré des petits Africains jusqu'à l'épuisement de ses forces. Comme ces médecins qui reçoivent des foules de patients porteurs du virus du sida. Le docteur Réjean Thomas, qui s'y connaît dans le traitement des sidatiques, a même osé demander: «Si on ne s'est pas inquiété pour les patients du docteur Teasdale, est-ce que ce serait parce qu'ils étaient des petits Noirs d'Afrique, moins importants que nos petits Blancs d'Amérique?».

Puis, on apprend que la Grande-Bretagne va imposer des tests de dépistage aux professionnels de la santé. Que l'École nationale de la police va imposer des tests semblables à ses candidats. Comme ceux que l'on a prévus pour les futurs prêtres. Parce que partout, l'inquiétude se répand: la population a le droit de se protéger contre les dangers qui la menacent, entend-on. Très bien. Mais les droits qu'on défendait la semaine précédente contredisent ceux de la semaine suivante... Lesquels ont la priorité? Et qui faut-il protéger en premier: les droits ou les personnes?

De toute évidence, le problème est extrêmement complexe, au plan éthique et juridique. Il ne faudrait pas tenter de le résoudre avec des émotions, des préjugés et des arguments sans autres fondements que ses propres humeurs envers les uns et les autres. Il devrait aussi nous faire réfléchir sur le pourquoi de nos nouveaux combats: ils en disent plus sur ceux qui les mènent que sur ceux qui les subissent. ●

Le maire Lévesque veut piloter au Grand Prix...



OPINIONS DES LECTEURS

Lac Mékinac: transparence s.v.p.!

C'est la confusion totale, les citoyens se posent encore des questions, ce n'est pas parce que le projet passe à 80 millions \$ qu'il n'y a rien à redire. Nous demandons de la transparence sur ce projet. Comment se fait-il que la Coalition des citoyens de Mékinac et les Atikamekw, qui sont les premiers concernés, ne soient pas invités ou tenus au courant de ce qui se trame dans notre municipalité?

Ne serait-il pas juste et préférable qu'un comité d'évaluation soit mis sur pied, composé du Conseil régional de l'environnement de la Mauricie, de la Coalition des citoyens de Mékinac ainsi qu'un représentant des Atikamekw, afin de faire la lumière sur le réel potentiel du lac Mékinac? N'oublions pas qu'un minimum de 30 sites archéologiques amérindiens ont été répertoriés au Lac Mékinac et que ceci représente notre culture patrimoniale et que ceux-ci ont un droit de regard sur le projet.

De plus, si on instaure le service des égouts, où se déverseront-ils? Quels sont les coûts pour le traitement des eaux usées?

N'oubliez pas, Mme Boulet, que les délégués du Parti libéral du Québec,



Le lac Mékinac

lors du conseil général du 14 septembre dernier, ont adopté une résolution enjoignant le premier ministre Jean Charest de consolider le rôle du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) afin qu'à l'avenir, tous les projets récréotouristiques importants et de vente de terres publiques en

faveur d'un promoteur, pour un projet de développement domiciliaire ou autres, soient soumis au processus d'évaluation environnemental du BAPE.

Il ne faudrait surtout pas passer outre aux recommandations du BAPE, comme vous l'avez fait pour la centrale thermique de Beauharnois.

N'oubliez pas que la Coalition des citoyens de Mékinac a fait signer une pétition avec plus de 400 signataires pour réclamer des audiences publiques.

Avec les nombreuses coupures qui se font partout présentement, où les libéraux comptent-ils prendre l'argent (14 millions \$ d'infrastructures)? N'oublions pas que les infrastructures sont payées par les taxes municipales des citoyens et les impôts des Québécois pour enrichir un promoteur américain, car les emplois de seconde main seront pour le peuple et les profits pour le promoteur. N'y a-t-il pas conflit d'intérêts si on considère que Daniel Johnson, ami de monsieur Charest, est avocat du groupe promoteur Hines? De la transparence s'il vous plaît!

Pierrette Doucet
Coalition des citoyens de Mékinac

Carrefour courtois

À force de l'emprunter, j'en suis venu à l'appropriation. Le gros du trafic se négocie juste pour rester sur la rue de la Station, mais le problème, c'est qu'en provenance de la rue Champlain, il y a toujours une hésitation due au «cédez le passage», par soit ceux qui se dirigent vers la Baie de Shawinigan, et pourtant il n'y a aucun moyen de savoir leur intention tant qu'ils ne sont pas véritablement devant nous.

Ce mini rond-point (il n'est pas petit à peu près), les camions-remorques ne peuvent l'emprunter sans empiéter sur le terre-plein central qui a été conçu pour les accommoder. Mais enfin, la valse d'hésitations pourrait être bien simplement réglée.

Il suffirait, en provenance du bas de la ville, de signaler avec vos clignotants votre intention de continuer sur la rue de la Station. Le minutage doit être précis, mais ça se fait.

Un autre point chaud, c'est le carrefour du boulevard Trudel et de la rue Champlain. Chaud pour les piétons dont une partie est, malheureusement, médicamenteuse, donc moins prévisibles. Il devrait y avoir interdiction de tourner à droite sur le feu rouge à cet endroit vu l'environnement piétonnier. Une dernière chose. Ce type de virage



Le carrefour giratoire

est symptomatique d'une société tellement pressée que pour quelques secondes de moins, on risque absolument inutilement les bonnes gens à pied.

Je sais, je conduis comme un pépère, mais je prends le temps de vivre, il me semble. On était distinct là-dessus, au Québec, je dirais même distingués. Le civisme et la courtoisie, pour ne plus dire la patience, ont-ils tous été mis au rancart de l'automobiliste moderne?

Michel Valiquette
Shawinigan

Bonne conduite

Mme Pauline L. Boileau a partiellement raison dans son énoncé du 26 janvier dernier «Place au gros bon sens» paru dans la page des lecteurs du quotidien *Le Nouvelliste*.

Je ne crois pas que c'est en multipliant les panneaux de signalisation que les comportements vont changer. Il y en a déjà beaucoup trop qui polluent

l'environnement sur nos routes et ça devient mélangé à la fin et portent souvent à la confusion, surtout dans nos grandes villes.

C'est surtout des questions de sensibilisation, d'éducation et de discipline de la part des conducteurs québécois, surtout en période hivernale. Ceux-ci doivent changer leur attitude et comportement derrière le volant d'une auto, principalement les jeunes âgés de 16 à 24 ans, qui sont près de 25 % des victimes de la route (statistiques 2002).

La courtoisie et le respect des autres, piétons inclus, ainsi que les règles de sécurité routières doivent être enseignées dans les écoles de conduite ainsi que dans nos écoles publiques et privées. Par la multiplication de l'enseignement, les nouveaux conducteurs atteignent un niveau de maturité plus jeune et par le fait même, leurs habiletés s'intensifient.

Tous les policiers doivent s'impliquer dans cette mission en ne tolérant aucun passe-droit. La seule façon de faire comprendre aux conducteurs récalcitrants et téméraires, c'est par l'entremise du porte-monnaie, des points de démerite et de la suspension du permis de conduire. La tolérance «zéro» devrait être de mise dans certaines situations, surtout sur les routes secondaires où la majorité des accidents mortels surviennent dus à la vitesse excessive et ne sont pas entretenus comme les autoroutes.

Jean-Jacques Martin
Secteur Sainte-Marthe-du-Cap



Le maire Lévesque doit-il rester ou partir pour le fédéral?

Faites-nous part
de vos commentaires
ou de vos suggestions.

LETTRES ET COURRIELS

Un sauveur nous est né?

Devant l'émotion suscitée dans le village pour une possible candidature libérale de notre maire, je me suis empressé d'aller voir ce qu'on en disait dans les médias dits «nationaux», c'est-à-dire, ceux qui couvrent les affaires de notre pays...

Je m'excuse de dégonfler notre ballon collectif, mais justement, pas un mot sur ce «nouveau venu» qui pourrait même devenir ministre canadien à en croire ce qu'on en dit au café! Oui oui, ministre canadien. C'est quand même pas de la tarte!

Sa candidature serait donc privilégiée à celle de députés déjà en poste au

sein de l'équipe de Paul Martin, comme par exemple celle de l'ancien bâtonnier du Québec, de l'ancien président de la Centrale des enseignants du Québec, d'un ancien président d'une grande banque canadienne...

Sauf que justement, c'est seulement en Mauricie qu'on s'excite, là, mes amis! Pas un mot à l'extérieur de notre village, même pas à Drummondville! Retombons un peu sur terre, là. Revenons un peu à l'essentiel à savoir, quel projet de société Paul Martin nous propose-t-il? Si c'est celui-ci qui est appliqué actuellement par ses amis de Québec, celui de Jean Charest, je vous dis tout de suite que ce sera non merci et cela, peu importe celui qui agira comme son haut-parleur dans le village, aussi bon motivologue soit-il!

Pierre Cantin
Trois-Rivières

Réagissez
à l'actualité!

Le Nouvelliste sélectionnera chaque semaine une lettre parmi le courrier reçu. Vous pourriez mériter un dictionnaire Larousse.



Écrivez-nous!



par courriel
opinions@lenouvelliste.qc.ca

par la poste
Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

Sutton condamné à trois ans de pénitencier

Le jeune Américain a menacé et séquestré une pharmacienne chez Jean Coutu

Trois-Rivières



CLAUDE SAVARY

Johnny Wayne Sutton, ce jeune Américain de 23 ans qui a commis un vol qualifié la semaine dernière à la pharmacie Jean Coutu de la rue Fusey dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, n'est pas prêt d'oublier son passage au Québec. Le juge Jacques Trudel l'a condamné à trois ans de pénitencier pour avoir commis un vol qualifié, avoir utilisé deux couteaux pour menacer une pharmacienne et l'avoir séquestrée. La sentence vaut aussi pour des accusations de conduite dangereuse, de refus d'obtempérer à la police et de délit de fuite.

Soulignant que ce genre de crime était très rare dans notre région, le juge Jacques Trudel a précisé que c'était une illustration de ce qu'un toxicomane peut faire pour obtenir sa drogue. S'adressant à l'accusé, le magistrat a dit comprendre qu'il était en crise au mo-

ment de l'agression mais il a ajouté que son insouciance pour la vie humaine et sa grande capacité de passage à l'acte en de tels moments militaient pour une sentence de pénitencier.

Forte dépendance

Johnny Wayne Sutton est dépendant de l'oxycontin, un médicament deux fois plus puissant que la morphine (à dose égale) qui est administré aux personnes présentant des douleurs sévères, notamment les cancéreux. Comme l'a précisé lui-même Sutton, il est «addict» à ce produit. Lorsqu'il s'est présenté à la pharmacie la semaine dernière, il était en manque et il était prêt à prendre tous les moyens pour se le procurer.

Comme l'a relaté le juge Trudel, Sutton s'est d'abord présenté à la pharmacienne sous un faux prétexte. Il a demandé si son médecin avait communiqué avec elle pour qu'on lui vende le médicament mentionné. La pharmacienne a répondu que personne n'avait communiqué avec elle. Sutton s'est

alors promené dans le commerce avant de revenir au comptoir et de demander encore le même médicament. Évidemment, aucun médecin n'avait appelé. Le jeune homme s'est rendu derrière le comptoir et en menaçant la pharmacienne avec deux couteaux, il a exigé qu'elle se rende dans l'armoire où se trouvait le médicament qu'il voulait. Sous la contrainte, la pharmacienne a obtempéré.

Sutton a quitté précipitamment les lieux à bord d'un camion Isuzu. Son signalement ayant été communiqué rapidement, la police est intervenue dans les minutes suivantes. Se sentant traqué, Sutton a tenté de semer les policiers. Il a ainsi roulé à toute allure sur la rue Fusey, le pont Duplessis et la rue Saint-Maurice, brûlant les feux rouges et omettant de faire ses arrêts. Il a même contourné un véhicule de patrouille qui faisait office de barrage. La folle course s'est terminée dans une cour d'école où le véhicule de Sutton s'est trouvé coincé. Le jeune homme a même tenté de fuir à pied pendant que

son véhicule roulait encore mais ce fut peine perdue.

Se plaignant de fortes douleurs au ventre, le jeune homme a été conduit à l'hôpital. On a traité sa condition diabétique puis on l'a remis entre les mains de la police. Sutton n'a pas nié les faits et à la première occasion, il a admis ses fautes. Il a refusé d'être représenté par un avocat, malgré les appels répétés du juge Trudel.

Johnny Wayne Sutton a mentionné au tribunal qu'il avait honte de son comportement devant la famille qui l'avait accueillie à Trois-Rivières. L'accusé avait rencontré une jeune fille de Trois-Rivières alors que celle-ci était en visite dans son patelin aux États-Unis. Constatant ses problèmes de consommation, elle l'avait invité à venir dans la région pour qu'il se reprenne en mains. Mais sa dépendance à l'oxycontin était plus forte que tout.

Hier, le juge Trudel a déploré que l'accusé n'ait manifesté aucun remords face au personnel de la pharmacie où il a commis son crime. Il lui a fait com-

prendre que ce genre d'affaire entraînait des conséquences lourdes en terme de sentence.

Sentence dissuasive

L'accusé avait toutefois déjà goûté à la sévérité de son pays. Arrêté pour un vol simple de cigarettes, d'une valeur de 150 \$, il avait été condamné à trois ans de prison. À ce sujet, le juge Trudel a dit ne pas vraiment comprendre les raisons d'une telle sévérité mais, a-t-il pris soin d'ajouter, c'est basé sur la jurisprudence des États-Unis et ce n'est pas mon rôle de porter un jugement.

Dans la présente affaire, la procureure de la couronne, Me Marie-Eve Paquet, réclamait une sentence de quatre ans de pénitencier mais, à la sortie de la salle d'audience, elle s'est dit satisfaite de la décision du tribunal.

Quant à l'accusé, à qui on avait fourni les services d'une interprète, il n'a manifesté aucune émotion. ●

claudes.savary@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

UN BAIN FORCÉ À SHAWINIGAN

Une camionnette a plongé dans les eaux glacées de la Petite rivière Shawinigan, vers 10h, hier matin. Il semble que le véhicule, qui circulait sur la route 153 (route de la Baie) près de l'usine Belgo, ait bifurqué sur l'accotement pour éviter un camion-remorque qui empiétait sur sa voie. Plutôt que d'arrêter la course de la camionnette, le garde-fou, sur lequel se trouvait un amoncellement de neige, aurait alors servi de véritable tremplin pour la camionnette. Le véhicule a fait une chute de cinq mètres. Heureusement, le conducteur et son passager ont réussi à sortir d'eux-mêmes du véhicule qui était en train de sombrer. Ils souffrent d'hypothermie.

Un rapport critique la libération de Conrad Brossard

Les fonctionnaires du SCCQ n'ont pas fait leurs devoirs, affirme un comité d'experts

Ottawa (PC)

Les fonctionnaires de Service correctionnel Canada, section Québec, (SCCQ) n'ont pas fait leurs devoirs en accordant une libération conditionnelle à un prisonnier qui a ensuite assassiné une femme, affirme un rapport d'un comité d'experts.

Selon le rapport, les psychologues pigistes et mal payés engagés par le SCCQ n'ont pas reçu le dossier complet de Conrad Brossard, n'ont pas cherché à connaître ses antécédents d'agressions sexuelles et n'ont entrepris aucune étude à savoir s'il pouvait être psychopathe.

En fait, soutient le rapport dont une copie a été obtenue grâce à la Loi d'accès à l'information, dans la plupart des cas au Québec, le profil psychologique des prisonniers ayant potentiellement droit à une libération conditionnelle «ne rencontre pas les critères minimums pour faire une évaluation adéquate».

Conrad Brossard a plaidé coupable en août dernier du meurtre de Cécile Clément, 55 ans. Brossard avait rencontré sa future victime dans un foyer pour personnes âgées de Trois-Rivières où il agissait comme bénévole.

Brossard, également âgé de 55 ans, possède une longue feuille de route en matière de voies de fait graves et d'agressions. Après sa première condamnation en 1966, il fut reconnu coupable de meurtre en 1970, de tentative de meurtre en essayant de s'enfuir en 1980, et d'une autre tentative de meur-

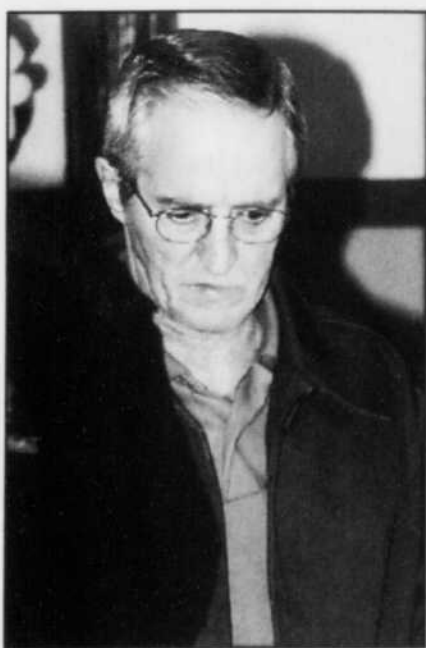


PHOTO: IMAGE-MEDIA MAURICIE PATRICK BEAUCHAMP

Conrad Brossard

tre alors qu'il était en libération conditionnelle en 1987.

Brossard obtint sa dernière libération conditionnelle au début de 2002 et le droit de travailler dans le foyer pour personnes âgées où Mme Clément venait régulièrement visiter sa mère. Le 30 avril 2002, Brossard l'a reconduite chez elle dans un véhicule volé et l'a poignardée à plusieurs reprises avec une paire de ciseaux.

Le comité d'experts nommé par Service correctionnel Canada et la Commission nationale des libérations se montre extrêmement critique sur la

qualité des informations remises au SCC, en notant qu'elles ne comportaient aucune chronologie sur les nombreuses agressions et voies de fait commises par Brossard ou sur ses tentatives de réhabilitation.

«Une telle chronologie aurait grandement facilité la compréhension sur son comportement au cours des années et sur ses chances de réhabilitation», précise le rapport hautement censuré.

Quant à l'embauche de psychologues à la pige au Québec, qui sont payés entre 300 \$ et 500 \$, le taux le plus bas au pays, le rapport se montre particulièrement dévastateur.

«Ça permet sans doute de sauver beaucoup d'argent au Québec, mais l'envers de la médaille est la piètre contrôle de la qualité des évaluations», affirment les auteurs du rapport.

Un porte-parole du SCCQ nie que le travail des psychologues en question ne soit pas à la hauteur.

«Les psychologues qui sont engagés à contrat sont des professionnels hautement respectés, affirme Normand Daoust. Il n'est jamais question de sacrifier la qualité.»

M. Daoust a ajouté que le SCCQ avait formé son propre comité d'experts en août dernier pour faire des recommandations sur d'éventuels changements en matière de libération conditionnelle. Le rapport de ce comité doit être prêt le mois prochain.

Quant à Brossard, il est à nouveau derrière les barreaux et aucune autre libération conditionnelle ne lui sera accordée avant l'âge de 80 ans. ●

Le Doc Mailloux viendra défendre la thèse d'aliénation mentale

Pour expliquer les gestes d'Alain Fontaine

CLAUDE SAVARY

Trois-Rivières

C'est finalement la thèse d'aliénation mentale qui sera retenue pour expliquer les menaces de mort qu'Alain Fontaine, un individu de 43 ans de Trois-Rivières, aurait proféré par écrit à une procureure de la couronne du bureau de Trois-Rivières qui avait obtenu contre lui, en 2002, une sentence d'un an de prison.

Me Roger Bellemare, le procureur de Fontaine, a précisé au tribunal, hier, qu'il a retenu les services du médecin-psychiatre Pierre Mailloux pour expliquer le comportement de son client et pour démontrer qu'il était probablement atteint de troubles mentaux au moment de son crime.

Fontaine aurait écrit une lettre de menaces de mort très explicite contre la procureure qui s'était chargée de son cas l'an dernier. Cette lettre a été collée l'automne dernier sur une porte du palais de justice de Trois-Rivières. Le contenu du message a permis aux enquêteurs de remonter jusqu'à l'accusé.

En 2002, Alain Fontaine avait suivi de façon obsessive une employée de boutique des Galeries du Cap et avait même tenté de la discréditer aux yeux de ses patrons en se servant de noms de personnes connues, notamment une avocate et une journaliste. Il considérait que la victime ne s'intéressait pas suffisamment à lui. Son obsession l'avait même conduit au domicile de la victime où il avait réussi à contaminer



PHOTO: SERGE NOEL

Pierre Mailloux

un échantillon de jus (dans un Publi-Sac) avec du détergent pour tapis. Reconnu coupable de cette affaire, il avait été condamné à un an de prison.

Dans la présente cause, on voudra démontrer que l'accusé n'avait pas toute sa raison lorsqu'il a écrit sa lettre de menaces à la procureure de la couronne. Le procès s'instruit le 8 avril. L'accusé est détenu de manière préventive depuis l'automne dernier. ●

claudes.savary@lenouvelliste.qc.ca

Travaux au pont Laviolette

Trois-Rivières

Le ministère des Transports du Québec avise les usagers que des travaux de réparation de feux de navigation maritime au pont Laviolette, sur l'autoroute 55, à Trois-Rivières, seront réalisés aujourd'hui et demain. La nature des travaux entraînera, sur le pont Laviolette, la fermeture d'une voie sur deux (voie de droite - voie 1 ou 4), dans une direction à la fois, sur 2,7 km, de

9 h à 15 h 30. En cas d'intempéries, les travaux seront reportés à une date ultérieure. ●

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES

Le Nouvelliste

1000-1000-1000

cyberpresse.ca

Le caractère tangible

NOËL DU PAUVRE 2003

SEARS ET LE NOËL DU PAUVRE



Le 5 décembre dernier, à la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières se tenait le 45e téléthon du Noël du Pauvre. À la clôture de l'événement à minuit, une somme record de 336 000 \$ avait été amassée. Le magasin Sears de Trois-Rivières a organisé le tirage d'une tournée d'achat de 5000 \$. Madame Suzanne Gosselin de Trois-Rivières est l'heureuse gagnante de cette tournée. Sur la photo, Mme Gosselin est entourée de M. Guy Lessard, directeur du magasin Sears de Trois-Rivières et de M. Christian Bélisle, président du conseil d'administration du Noël du Pauvre. (Publicité)



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

La force de la meunerie de la Coop Plus de Saint-Tite, l'ensachage, lui permettra de mieux traverser la fermeture de son service de fabrication de la moulée. Réunis dans ce département, nous retrouvons Dany Côté, directeur général de Coop Plus Champlain-Laviolette, André Bellemare, responsable de la meunerie, et Mathieu Langevin, meunier.

ARRÊT DE LA FABRICATION DE LA MOULÉE

Saint-Tite demande à la Coop de réviser sa décision

Saint-Tite



ROYAL SAINT-ARNAUD

Le maire de Saint-Tite, Reynald Périgny, vient de demander à ses confrères de la MRC de Mékinac de l'appuyer dans sa démarche visant à convaincre la Coopérative Coop Plus Laviolette-Champlain de maintenir actif le service de fabrication de la moulée à Saint-Tite.

Dans la résolution adoptée à ce sujet, la Ville dit compter sur la bonne collaboration du c.a. de la Coop pour maintenir ce service essentiel et préserver les emplois locaux.

La résolution du conseil municipal rappelle notamment qu'à l'automne 2002, Coop Plus a procédé à d'importants travaux d'agrandissement (150 000 \$) à l'entrepôt des sacs de moulée, améliorant ainsi la qualité des services offerts aux producteurs agricoles et à la population en général.

La Ville ajoute que la fermeture de la fabrication de la moulée aura un effet négatif, en mettant à pied du personnel qualifié et spécialisé dans ce domaine. Le conseil se dit unanime à préserver les emplois locaux, particulièrement dans une région défavorisée au niveau du développement économique.

Une rencontre vendredi

Histoire de rassurer et d'apaiser les élus de Saint-Tite, les administrateurs de Coop Plus, coopérative agricole Champlain-Laviolette, avec son directeur général en tête, Dany Côté, vont les rencontrer vendredi pour leur expliquer en détails ce qui soutient une telle

décision.

Rencontré à la Coop de Saint-Tite, Dany Côté a expliqué qu'on envisageait cette fermeture depuis un bon moment. Une résolution récemment adoptée par le conseil d'administration en fait état. «La fabrication de moulée à Saint-Tite était vouée à disparaître à moyen terme en raison du faible tonnage qui y est fabriqué, précise la résolution, de la désuétude des installations actuelles et en raison des pressions grandissantes des assureurs afin que des équipements coûteux y soient installés.»

Il est question que la Coop Plus de Saint-Tite se retrouve avec une meunerie biologique provinciale

M. Côté a fait remarquer que les vieux équipements de la meunerie de la coopérative agricole de Saint-Tite sont là depuis le début, soit depuis 50 ans, notamment les élévateurs en bois.

D'autre part, il explique que l'incendie qui a détruit les installations de Coop Plus à Pont-Rouge, en juillet dernier, dont la meunerie de l'endroit, a incité les administrateurs à accélérer les démarches pour centraliser les activités de fabrication de la moulée, dans une nouvelle meunerie régionale qui sera aménagée aux installations de Saint-Casimir. Elles seront modernisées au coût de 600 000 \$. Les travaux devraient débuter dès ce printemps.

M. Côté a justifié le choix de Saint-Casimir par la capacité et le nombre de silos, ainsi que la qualité des infrastructures. Pendant ce temps, on reconstruira à Pont-Rouge seulement une quincaillerie et des bureaux administratifs, un investissement estimé à environ 1,3 million \$.

Tout en signalant que Coop Plus Champlain-Laviolette a créé plus de 20 emplois depuis cinq ans, dont certains à Saint-Tite, Dany Côté a tenu à préciser que les administrateurs s'engagent à minimiser les impacts sur les trois employés potentiellement touchés à Saint-Tite. Il s'agit du responsable de la meunerie, André Bellemare qui a une douzaine d'années d'expérience; le meunier Mathieu Langevin, à son poste depuis huit ans et Sylvie Perron, responsable des commandes et des livraisons, qui travaille à la Coop de Saint-Tite depuis 25 ans.

«Les employés reliés à la fabrication de moulée ont de très grandes probabilités d'obtenir un emploi à la nouvelle meunerie régionale (à Saint-Casimir) ou encore à Coop Plus», précise la résolution adoptée par les administrateurs régionaux.

Enfin, le directeur général de la coopérative régionale laisse entendre que malgré la fermeture de la fabrication de la moulée à Saint-Tite, un vaste entrepôt de moulée avec un inventaire d'au moins 20 000 \$ et la quincaillerie seront maintenus. Cette dernière pourrait même éventuellement être agrandie pour offrir les matériaux de construction.

Il est même question que la Coop Plus de Saint-Tite se retrouve avec une meunerie biologique provinciale, ce qui permettrait, selon M. Côté, de créer quatre ou cinq emplois permanents. ●

Du soutien pour les personnes atteintes d'obésité morbide

ÉRIC LANGEVIN

Trois-Rivières

En Mauricie et au Centre-du-Québec, on estime que trois personnes sur dix souffrent d'obésité. Pour certaines, ce problème est devenu tel que l'on parle d'obésité morbide. À ce moment, les complications associées peuvent aller jusqu'à causer la mort. Depuis plusieurs années, une solution existe pour ces personnes: la déviation biliopancréatique, une intervention chirurgicale qui consiste à réséquer l'estomac dans le but d'en diminuer le volume. On dévie aussi l'intestin pour diminuer l'absorption de gras et de sucre. Le problème, c'est que l'intervention ne se pratique pas dans la région et les patients doivent se rendre à Québec pour l'opération, tout comme pour les rencontres d'information.

Voilà pourquoi le CLSC Les Forges s'associe à l'hôpital Laval de Québec pour offrir une série de conférences portant sur l'obésité morbide et la chirurgie de déviation biliopancréatique.

Cette initiative unique vise à permettre aux personnes concernées d'être informées sur le sujet sans avoir à se rendre à Québec. Ils sont nombreux dans la région à souhaiter cette intervention délicate, mais qui permet de retrouver une meilleure qualité de vie. On compte 180 noms provenant de la Mauricie et du Centre-du-Québec sur la liste d'attente, ce qui constitue le tiers des patients en attente à l'hôpital Laval.

Avec la présentation d'une série de trois conférences dans la région, les responsables souhaitent rejoindre cette clientèle souvent recluse et isolée. La première de ces conférences aura lieu ce jeudi 29 janvier, à 19 h, à l'auberge Gouverneur de Trois-Rivières. C'est le docteur Picard Marceau, pionnier dans ce domaine, qui parlera des causes de l'obésité. Il faut s'inscrire auprès du CLSC Les Forges.

«On parle d'obésité morbide lorsque quelqu'un doit vivre avec un excès de poids de plus de 100 livres (45 kilos). On parle d'une maladie dont les répercussions physiques, psychologiques et sociales sont importantes», explique André Sauvé, chef du module Adultes au CLSC Les Forges.

Diverses causes

Il ne faut surtout pas croire que l'obésité n'est due qu'à des excès alimentaires. Les causes peuvent être de nature physiologique. Le métabolisme absorbe différemment les graisses et les sucres. Les complications qui s'ensuivent sont importantes: maladie cardiaque, hypertension, diabète, insuffisances respiratoires, etc. «J'ai été touché par les rencontres avec ces personnes. Je suis intervenante sociale et je ne savais même pas comment les aider. En plus, j'avais aussi des préjugés. Imaginez comme ça doit être difficile pour ces personnes d'être acceptées dans la société», mentionne Susan Thibaut, intervenante au CLSC Les Forges.

Pour ces personnes, la déviation bi-

liopancréatique demeure la seule solution. À la suite d'une embolie pulmonaire, l'espérance de Steve Béland n'était que de deux mois au moment où il a subi l'intervention. En 2000, à 29 ans, M. Béland pesait 715 livres et en a perdu tout près de 300 après l'intervention. «Au lendemain de l'opération, le matin du 24 novembre 2000, j'ai revu le jour», souligne M. Béland.

«On ne peut pas comprendre comment on se sent quand on est obèse. On ne veut plus sortir. Par exemple, au travail, on n'avait pas d'uniforme pour moi. Il aurait fallu qu'on en fasse venir juste pour ma grandeur», cite en exemple Mme Marie-Andrée Chainé qui a subi l'opération en 1998.

Pas outillés

Par ailleurs, les services de santé ne sont pas outillés pour répondre aux besoins des personnes obèses. Steve Béland mentionnait qu'il ne pouvait pas utiliser les ambulances, qu'il ne pouvait pas être couché sur une civière à l'hôpital, ni utiliser des sièges de la salle d'at-

«On parle d'obésité morbide lorsque quelqu'un doit vivre avec un excès de poids de plus de 100 livres (45 kilos)»

tente de l'urgence. «Le pire, c'est que, pour mon suivi après l'opération, je ne pouvais pas aller à l'hôpital pour me faire peser parce qu'aucune balance ne pouvait me supporter. Je devais aller sur les balances dans les cours à scrap. C'est humiliant», ajoute-t-il.

Il faut une bonne dose de courage pour accepter de subir l'opération. «Oui, c'est une grosse décision mais c'est la dernière des solutions», mentionne Louise Carle qui attend depuis un an environ de subir l'intervention. Mais il faut s'armer de patience. Certains attendent jusqu'à cinq ans. Le facteur qui détermine l'urgence de l'intervention est souvent les maladies qui affectent les patients. «Comme je suis atteinte de diabète, je pense bien qu'on va m'opérer bientôt», laisse savoir Mme Carle.

Ce sont les restrictions budgétaires qui limitent le nombre d'opérations. Saluant l'initiative du CLSC Les Forges, la Régie régionale de la santé et des services sociaux Mauricie - Centre-du-Québec a annoncé hier qu'elle allait investir 105 000 \$ afin de réduire la liste d'attente de 15 personnes.

La première conférence aura lieu le jeudi 29 janvier. Elle portera sur les causes de l'obésité. Le 8 avril, un chirurgien parlera de l'opération de déviation biliopancréatique et le 21 octobre, il sera question d'alimentation. Les endroits demeurent à déterminer dans le cas des deux dernières conférences. ●

eric.langevin@lenouvelliste.qc.ca

Pour une vie saine, le lait fournit au moins 15 éléments nutritifs essentiels, dont :

- ☐ calcium
- ☐ protéines
- ☐ vitamine A
- ☐ vitamine D
- ☐ magnésium
- ☐ zinc

mais deux c'est mieux

Un verre de lait c'est bien

le lait

Mauricie

CENTRE-DU-QUÉBEC

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE CA

Le froid? Une motivation supplémentaire!

Les étudiants de l'UQTR s'en donnent à cœur joie à leur carnaval

Trois-Rivières



MARIE-JOSÉE MONTMINY

Ils étaient des dizaines et des dizaines d'étudiants, hier midi, sur la piste d'athlétisme de l'UQTR. Sur le terrain qui prenait plutôt des allures de site du pôle Nord, ces braves défiaient le froid dans la bonne humeur, unis dans l'épreuve de sculpture sur neige inscrite au programme de la première journée du carnaval étudiant. Personne ne se plaignait du froid.

«Le froid? C'est une motivation supplémentaire», lance François Fabianek en amenant une poubelle remplie d'eau près du château que son équipe et lui sont en train d'ériger.

Il faut préciser qu'à l'Île de la Réunion, le pays d'origine de cet étudiant en biologie-écologie, il faisait 26 °C hier. Un coéquipier d'origine martiniquaise participait aussi à la construction de la sculpture de la joyeuse bande de bio-éco.

Un peu plus loin, la délégation de génie s'affairait à l'aménagement de son fort. Ces futurs ingénieurs aux salopettes orange avaient-ils une stratégie particulière, en attaquant le défi de la compétition de sculpture sur neige? Non. On rassemble des blocs de neige, et on les arrose, voilà pour la stratégie. De toute façon, le but n'est pas de dé-



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

François Fabianek, originaire de l'Île de la Réunion, se dit stimulé par le froid québécois. On le voit ici devant le château de neige que son équipe de biologie-écologie et lui ont érigé dans le cadre du carnaval étudiant de l'UQTR.

montrer des habiletés particulières dans la conception d'un château de neige. Le but est de s'amuser.

Aucune des équipes ne semblait suivre de plan défini dans l'élaboration de son château. Dans une ambiance de re-

tour en enfance, les étudiants construisaient leur fort comme ils l'ont sûrement fait il y a dix ans sur le terrain de

la maison familiale. Seuls les pelles ou autres accessoires non mécaniques étaient permis dans la construction des châteaux. L'imagination aidant, des bacs de récupération et des seaux ont servi à la fois de moules à blocs de neige et de récipients pour transporter de l'eau.

Au froid qu'il faisait hier midi, le café ou le chocolat chaud était de mise pour les participants à la compétition de sculptures. Oui, on voyait quelques contentants thermiques ça et là, mais certaines délégations carburant à la bière. «Ça réchauffe», affirmait un membre de la délégation de génie. Le caribou ne serait-il pas plus approprié que la bière pour «réchauffer» quand il fait -25 °C?

L'épreuve de sculpture sur neige était une des activités inscrites à l'horaire de cette première journée du carnaval 2004, qui se poursuivra jusqu'à jeudi. Aujourd'hui, les membres des 22 délégations inscrites au carnaval pourront mesurer leurs talents lors d'un rallye-bottine et de la «Foire impossible», une activité adaptée du modèle de Fort Boyard. Un jeu-questionnaire musical est aussi au programme.

Pendant tout le déroulement du carnaval, les associations étudiantes sont invitées à amasser le plus de sous noirs possibles. L'argent recueilli sera remis à l'organisme Comsep, qui doit se remettre de l'incendie du 16 janvier. ●

Profil d'études unique dans la région

Études internationales et musique dans un même programme aux Pionniers

ISABELLE LÉGARÉ

Trois-Rivières

L'école secondaire des Pionniers a décidé de réunir deux domaines dans lesquels elle se distingue afin d'offrir un profil d'études unique dans la région, une formation qui s'adresse à des jeunes qui ne craignent pas l'excellence ni les efforts que ce but exige.

À compter de septembre prochain, des élèves auront la possibilité de suivre simultanément les programmes d'éducation internationale (P.E.I.) et de musique, deux profils qui, suivis individuellement, exigent déjà beaucoup sur le plan académique.

C'est pour répondre à la demande des jeunes eux-mêmes et de parents que l'école Des Pionniers a décidé de regrouper la musique et le P.E.I., des champs d'études qui continueront cependant d'être offerts séparément.

Soucieuse de donner un nouveau souffle aux programmes impliqués par cette intégration - le P.E.I.

existe depuis 1992 et la musique, depuis plus de 20 ans - l'école Des Pionniers s'est inspirée de l'expérience de l'école secondaire Joseph-François-Perreault, une institution d'enseignement public de Montréal. Là aussi, la combinaison des deux volets permet à des jeunes de s'épanouir sur le plan artistique dans une approche pédagogique centrée sur l'interdisciplinarité, comme l'exigent d'ailleurs la Société des écoles d'éducation internationale et l'Organisation du baccalauréat international.

Visiblement heureux de ce mariage entre la culture générale et la musique, les responsables des deux programmes impliqués, Mme Sylvie Gour et M. Claude Ménard, reconnaissent que les élèves qui opteront pour cette formation devront être des jeunes motivés, disciplinés... «ou qui aspirent à le devenir», a ajouté en riant M. Ménard.

Le P.E.I. comprend un enrichissement obligatoire dans plusieurs matières (les langues, sciences, arts et technologies). À cela s'ajoutent des volets importants axés sur la

méthodologie, le développement des attitudes, l'engagement communautaire, etc.

Les jeunes inscrits au P.E.I. et à la concentration musique devront également prévoir à leur horaire des leçons d'instrument en groupe et en privé, des concerts, des camps musicaux intensifs, des participations à des festivals, etc.

«Oui, ça prend du talent, mais aussi de la discipline de travail et l'encouragement des parents», insiste avec enthousiasme Mme Gour, persuadée que la musique permettra justement à des jeunes de ventiler dans ce cadre scolaire bien rempli.

Offert à tous les élèves de 6e année de la région, le nouveau programme de l'école des Pionniers exige la réussite d'examen d'admission qui sont prévus le vendredi 13 février prochain, au pavillon De-la-Salle. M. Ménard a tenu à préciser que les jeunes intéressés ne doivent pas obligatoirement posséder des notions musicales pour répondre au profil qui exige avant tout une grande volonté d'apprendre. ●

Nouvelles installations pour planches à roulettes

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

En plus d'installations de volley-ball et de basket-ball, le parc Pie-XII sera doté dès cet été de nouvelles installations pour les amateurs de planche à roulettes.

Le conseiller du district de Laviolette, M. Guy Daigle, fait remarquer que le centre-ville était le seul secteur qui n'était pas doté d'installations dignes de ce nom pour planches à roulettes. On avait bien démenagé les vieux modules du parc portuaire au parc Pie-XII mais ces derniers laissaient à désirer.

Le conseiller a donc décidé de puiser dans les sommes d'argent qui étaient encore disponibles pour son district à même les surplus de l'ancienne ville de Trois-Rivières. Le service des loisirs y est aussi allé d'une subvention. Au total, c'est donc 40 000 \$ qui seront investis. De nouveaux modules, choisis après avoir consulté les amateurs, seront commandés sous peu et installés au parc Pie-XII. Le conseiller estime qu'avec tous ces équipements, les jeunes des paroisses du centre-ville pourront trouver à s'occuper tout l'été dans ce parc. On a même prévu des haut-parleurs pour l'ambiance.

M. Daigle s'est dit au fait que les jeunes aiment pratiquer la planche à roulettes dans

des endroits où ils peuvent être vus du public.

Toutefois, leur présence sur des planches qu'ils ne contrôlent pas toujours parfaitement dérange souvent les gens qui veulent profiter des parcs en paix. C'est entre autres le cas dans le parc Champlain où des «skaters» adorent utiliser les marches du perron de l'hôtel de ville. Ces amateurs de planches à roulettes d'un âge plus élevé (18-21 ans) que la moyenne des adolescents qui s'adonnent à ce sport, privilégient les milieux dits «naturels» pour leur sport et non les parcs aménagés expressément avec des modules conçus à cet effet.

Or, le conseiller Daigle est très clair sur ce point, une fois que les rénovations seront terminées place de l'hôtel de ville, plus aucun «skater» ne sera toléré à cet endroit.

«J'ai rencontré ce groupe de jeunes en particulier et eux voudraient qu'on reproduise un escalier mais cela coûterait beaucoup trop cher. Et puis, on doit aussi penser aux plus jeunes. Il faut des modules sécuritaires», explique-t-il.

Le conseiller admet que le parc Pie-XII n'est sans doute pas aussi fréquenté que le centre-ville, et donc moins «visible» mais au moins, les jeunes y seront tout à fait chez eux et libres de pratiquer les sports qui leur plaisent sans déranger personne. ●

POUR VOTRE
REER PENSEZ **SÉCURITÉ**
ET **RENDEMENT**

5.70%
100% garanti
par les
gouvernements

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

MONTANT INVESTI	VALEUR À ÉCHÉANCE	DATE	TAUX
10 000 \$	18 580 \$	8 mars 2016	5,25 %
10 000 \$	26 315 \$	13 juillet 2021	5,70 %



RBC
Investissements

Dominion valeurs mobilières

25, rue des Forges
Trois-Rivières

Téléphone
379.3600

Sans frais
1.800.567.7996

Internet
www.rbcinvestissements.com

RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Investissements. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Les conseillers en placement sont des employés de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Membre FCPE. MC. Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence. Copyright 2001. Tous droits réservés.

Détente

Courrier du Coeur

COURRIER: courrierdanielle@hotmail.com

ou par la poste à : 1920, rue Bellevue, Trois-Rivières G9A

DANIELLE PERRON
collaboration spéciale

N'entravons pas leur douce destinée

Bonjour madame,

Je vous écris pour vous demander conseil. Ma meilleure amie, qui a 10 ans et demie, couche avec des hommes mariés. Je sais qu'elle l'a fait deux fois. Je veux la convaincre d'arrêter mais elle ne m'écoute pas. En plus, elle a un ami de son âge, mais il ne sait rien.

Est-ce que je peux le dire à son ami? Sa mère est comme une deuxième mère pour moi. Et cela me gêne maintenant quand je la vois. Mon amie dit aux hommes qu'elle a 17 ans. C'est vrai qu'elle paraît plus vieux. Est-ce que ça peut lui attirer des problèmes? Elle ne pense sûrement pas aux maladies.

Kim, Trois-Rivières

Chère Kim,

Ton amie n'est pas heureuse dans ce qu'elle vit, c'est certain. Ton amie n'est pas seule, elle a des parents, des

professeurs à l'école, des personnes qui peuvent l'aimer et l'aider dans la société.

Elle ne se rend pas compte qu'elle se fait du mal à elle-même, elle ne pense pas que tout son développement va être compromis à cause de ces expériences, en plus du risque des maladies, comme tu dis.

Oui elle entrave son équilibre psychologique. Tu lui as dit et elle ne t'écoute pas. Elle trouve sûrement des avantages dans ce qu'elle vit. Elle a peut-être été initiée à la sexualité à un âge plus jeune et elle recherche des plaisirs ou elle le fait pour l'argent.

Elle ne pense pas à son avenir car ces expériences lui occasionneront des dommages sérieux dans son développement affectif et psychologique. Son consentement ne tient pas compte des conséquences de ses gestes, elle n'a pas l'âge et l'évolution psychologique.

Elle ne peut pas vraiment répondre de ses actes. Les hommes qui ont des

rapports sexuels avec elles n'ont pas le droit même si elle accepte. C'est de l'abus sexuel, ils profitent d'une certaine naïveté pour satisfaire des besoins personnels.

Toucher à un enfant c'est en quelque sorte marquer, cicatriser et ça peut aller jusqu'à tuer une vie qui aurait pu être saine. Toucher à un enfant dérange toute sa vie à venir.

Il y a une chance pour elle de s'en sortir mais il faut absolument informer sa mère et une personne dans le domaine de la santé ou social pour l'aider au niveau psychologique.

Informe-toi à l'école et parles-en à un des intervenants d'un centre jeunesse: 378-5481. Tu peux aller voir sur Internet ce que les centres jeunesse font pour aider les jeunes à comprendre: www.acjq.qc.ca.

Elle a le droit de vivre son enfance et de se diriger vers une vie saine et heureuse. Mais pour cela elle a besoin d'aide et de protection.

Bon courage Kim!

MOT MYSTÈRE

COURS D'EAU - Un mot de 6 lettres

E	E	Y	U	K	O	N	R	L	A	N	E	H	C	M
H	L	A	R	I	E	G	E	M	L	N	S	N	I	E
C	L	R	H	I	N	I	M	A	S	A	E	H	E	E
E	E	R	D	R	E	R	N	I	O	V	C	G	N	R
D	S	U	A	D	D	A	U	N	M	I	O	S	R	U
R	O	M	A	N	C	H	E	E	E	G	I	L	O	O
A	M	O	N	T	C	C	Y	L	S	A	T	I	T	D
D	O	U	B	S	L	E	A	U	L	B	N	L	N	A
R	H	E	Y	U	D	T	B	T	D	L	O	I	N	G
A	A	L	S	R	E	E	U	G	A	E	P	R	U	T
V	W	E	S	E	R	N	L	Y	E	R	U	P	E	L
A	K	L	S	G	O	O	T	O	N	A	O	G	E	
N	U	O	D	I	M	N	Y	H	A	A	I	C	A	R
N	R	U	O	M	A	S	C	A	R	E	T	L	T	U
E	N	E	A	E	M	I	S	S	A	I	R	E	E	E

AAR	ECLUSE	MASCARET	ROYA
ADDA	EMISSAIRE	MER	RUPEL
ADOUR	ERDRE	MIDOU	SAONE
AINNE	ETALE	MOHAWK	SOMES
AMONT	EURE	MOSELLE	TAGE
AMOUR	GENIL	MURRAY	TORNE
ARDECHE	GLOMMA	NAVIGABLE	UBAYE
ARIEGE	HUISNE	NEGRO	UELE
CANAL	ICHIM	OUED	VANNE
CATARACTE	ILE	PONT	VARDAR
CHARI	ILI	PRUT	VOLTA
CHENAL	LAYON	RANCE	WESER
DELTA	LOING	REGIME	YUKON
DNIPRO	LOUE	RHIN	
DOUBS	LYS	RHONE	
EAU	MAINE	ROMANCHE	

Solution du dernier problème : ZAVATTA

MM994

ENTRE AMIES



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

Vous aurez de la concentration et serez sérieux dans vos projets. Vous pourriez aider une personne à mieux comprendre ce qui lui arrive; prenez le temps d'écouter car c'est cela qui réconforte vraiment.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

Vous aurez l'imagination féconde à souhait et vous trouverez une solution intéressante à un problème. D'un autre côté, vous pourriez aussi commencer trop de choses à la fois et ne plus savoir où donner de la tête.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

Regardez vers le futur. Tout vous sourit. Il ne reste que quelques heures, jours ou semaines avant que vous retrouviez intégralement votre énergie et votre enthousiasme.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)

Votre équilibre est bon et vous serez bien dans votre peau. Avec vos proches, vous verrez au confort de chacun et vous communiquerez d'une manière sensible. Votre vie sociale sera active.

LION

(du 23 juillet au 23 août)

Vous aurez la touche dans les affaires d'argent. En fait, il y aura des entrées et des sorties d'argent, mais vous gèrerez vos affaires adéquatement. Côté cœur, votre logique sera à toute épreuve.

VIERGE

(du 24 août au 22 septembre)

Au travail et dans vos activités quotidiennes, vous ferez les choses avec une attention soutenue. Dans votre vie sentimentale, vous suscitez l'attention d'une personne qui vous intéresse.

BALANCE

(du 23 septembre au 23 octobre)

Vous aurez avantage à vous garder quelques moments de tranquillité afin de faire le point sur une situation. Côté cœur, si vous expliquez à vos proches comment vous vous sentez.

SCORPION

(du 24 octobre au 22 novembre)

Votre vie sociale pourrait être active et vous aurez l'occasion de rencontrer des gens. Aujourd'hui, dites ce que vous avez à dire, c'est la bonne journée pour cela. Côté cœur, il n'y a pas d'ombre au tableau.

SAGITTAIRE

(du 23 novembre au 21 décembre)

Votre ingéniosité pourrait vous valoir des compliments. Pour les personnes qui recherchent un emploi, cette semaine est propice. Pour les gens plus stables, la journée sera favorable.

CAPRICORNE

(du 22 décembre au 21 janvier)

Vous serez à l'écoute des autres sans pour autant vous oublier. Dans vos occupations, procédez systématiquement et vous terminerez ce que vous avez entrepris. Vie spirituelle prédominante.

VERSEAU

(du 22 janvier au 19 février)

Vos relations avec les autres bonnes parce que vous leur ferez confiance. Personnellement, vous comprendrez mieux vos désirs et les possibilités que vous avez de les réaliser.

POISSON

(du 20 février au 20 mars)

Vous aurez à cœur de vivre des relations harmonieuses avec les gens que vous côtoyez. Plus clair quant à vos attentes et en ce qui concerne ce que vous pouvez donner, vous aurez une attitude à la fois directe et confiante.

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

No 914

HORIZONTALEMENT

- 1 Son sourire énigmatique a fait couler beaucoup d'encre - Reine de beauté.
- 2 Sidérer.
- 3 Redit - Guide des animaux.
- 4 Est couché - Culte du moi.
- 5 Filin frappé sur une ancre - Sans fringues - Vaut 3,1416.
- 6 Feuillet d'un dépliant - Poisson de l'Atlantique.
- 7 Table de pressoir - Graminée à graines toxiques.
- 8 Parsemée d'étoiles.
- 9 Sacrement - Touchent au Canada - Divisions d'un siècle.
- 10 Enlever le haut - Plante potagère.
- 11 Pronom - Échange direct d'un objet contre un autre - Note.
- 12 Crochets doubles - Qui est mal éclairé.

- 6 Femme qui était chargée, en Espagne, de veiller sur la conduite d'une jeune femme - A cours en France.
- 7 Conjugaison - Instruments - Cobalt.
- 8 Elle change tous les jours - Exprime un bruit soudain.
- 9 Membre du gouvernement d'un État - Partie du corps du cheval.
- 10 La pupille s'y trouve - Interjection - Indique l'accompagnement.
- 11 Saisit en serrant fortement avec la main.
- 12 Claire, pure et calme - Étoile.

VERTICALEMENT

- 1 Vocabulaire propre à une profession - Peut être fouettée.
- 2 Se soumettre - Légèrement humides.
- 3 Qui retient l'attention.
- 4 Est culotté - Brun clair, tirant sur le roux.
- 5 Brève communication écrite - Se dit au ping-pong - Légumineuses.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	N	S	E	B	E	T	E	A	U	
2	E	V	E	Q	U	E	I	C	T	U	S	
3	R	E	C	U	B	A	R	R	A	G	E	
4	T	E	M	E	R	A	I	R	E			
5	U	V	A	L	E	C	I	R	A	T		
6	R	A	R	E	T	E	L	E	T	T	E	
7	B	U	S	T	E	A	L	A	I	R		
8	A	R	T	O	I	L	E	T	T	E	R	
9	T	I	R	E	R	E	M	A	N	E		
10	I	E	S	I	C	E	S	N	U			
11	O	N	T	T	R	A	N	C	H	E	R	
12	N	E	T	E	I	N	T	E	S			

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Économie

www.lapresseaffaires.com
LA PRESSE AFFAIRES.com

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	S CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR
8594,92 ▼ -9,81	1796,04 ▼ -18,43	76,10	10702,51 ▲ +134,22	1155,37 ▲ +13,82	2153,83 ▲ +29,96	406,60 ▼ -1,30
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE			Le Nouvelliste		CYBERPRESSE.CA	

ACHAT DES HIPPODROMES PAR L'ENTREPRISE PRIVÉE

St-Louis ouvert à toutes les idées

Trois-Rivières



MARTIN LAFRENIÈRE

Pour assurer le développement de l'industrie des courses de chevaux au Québec, Michel St-Louis est prêt à accepter la participation de

l'entreprise privée.

Directeur des opérations des hippodromes d'Aylmer et de Trois-Rivières pour la Société nationale des chevaux de course (SONACC), M. St-Louis sait que le ministre Yves Séguin a du pain sur la planche avant de rendre sa décision dans ce dossier d'ici quelques semaines. Il doit étudier tous les scénarios qui lui ont été présentés pour assurer un meilleur avenir à cette industrie. Et les projets de deux groupes de gens d'affaires font partie des options examinées par le gouvernement québécois.

«Les deux propositions d'achat des quatre hippodromes du Québec varient entre 175 millions de dollars et 180 millions de dollars, a expliqué hier M. St-Louis. En voyant ça, c'est sûr que le ministre se rend compte que les courses de chevaux représentent quelque chose d'intéressant. Mais peu importe la solution choisie, si elle permet de sauver l'industrie des courses de chevaux et les quatre hippodromes, c'est tout ce qui m'intéresse.»

La SONACC recommande au gouvernement du Québec le rapatriement de l'ensemble des appareils de loterie vidéo dans les hippodromes de Trois-Rivières, d'Aylmer, de Québec et de Montréal afin d'aider l'industrie à payer de meilleures bourses aux hommes de chevaux. «Les hippodromes doivent être de véritables centres de divertissement regroupant l'offre du jeu.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les hippodromes du Québec doivent s'adapter à une nouvelle clientèle pour assurer leur pérennité, estime Michel Saint-Louis.

Actuellement, l'offre du jeu est trop ouverte au Québec. En Ontario, le gouvernement a décidé de la mettre dans les hippodromes et ça va très bien», a expliqué Michel St-Louis.

Pour offrir une compétition digne de ce nom à des hippodromes ontariens comme celui de Rideau-Carleton (où on a investi 70 millions de dollars il y a deux ans, d'après M. St-Louis), les hippodromes ont besoin des revenus pro-

venant des machines à sou. Mais selon le directeur de l'hippodrome trifluvien, les dirigeants de l'industrie des courses de chevaux doivent améliorer davantage leur produit pour attirer une nouvelle clientèle.

«Il faut devenir un centre de divertissement et ça passe aussi par l'installation d'écrans géants qui présentent du sport, car c'est ça que les jeunes aiment, a ajouté M. St-Louis. Il faut créer

des endroits avec une belle ambiance où les gens vont passer une bonne soirée.»

L'hippodrome trifluvien donne du travail à quelque 150 personnes.

Selon M. St-Louis, cette vision de développement va permettre d'augmenter le nombre d'emplois et d'améliorer le chiffre d'affaires qui est d'environ 30 millions de dollars par année. ●

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Il y aura audiences publiques

La Presse

Devant le tollé suscité par la proposition d'Hydro-Québec de distribuer son augmentation de tarifs du 1^{er} avril prochain en fonction du niveau de consommation, la Régie de l'énergie s'est ravisée et entendra les parties intéressées en audiences publiques.

La semaine dernière, la Régie avait indiqué qu'elle voulait examiner la requête d'Hydro-Québec selon la procédure accélérée, où les parties intéressées peuvent faire connaître leurs arguments par écrit, mais qui ne prévoit pas de débats oraux.

Dans une décision rendue hier, la Régie prend note de l'opposition générale provoquée par sa décision d'étudier en accéléré la proposition d'Hydro-Québec. «La plupart des intervenants souhaitent que la Régie tienne une audience orale», reconnaît l'organisme qui annonce son intention de respecter la procédure habituelle.

Un calendrier d'audiences sera donc soumis sous peu aux parties intéressées.

Hydro-Québec a proposé que sa prochaine augmentation de tarif de 2,9 %, qu'elle veut mettre en vigueur le 1^{er} avril, soit modulée en fonction du niveau de consommation. Les clients qui consomment moins auraient une augmentation inférieure à 2,9 % tandis que ceux qui consomment plus verraient leurs tarifs augmenter de plus que 2,9 %.

Faite à la demande du gouvernement pour aider les moins nantis à supporter cette nouvelle hausse des tarifs d'électricité, la deuxième cette année, cette proposition d'Hydro-Québec a fait l'unanimité contre elle. ●

MAIN-D'OEUVRE

Le Canada fera face à une crise d'ici 2030

Toronto (PC)

Le Canada fera face à une importante pénurie de main-d'œuvre d'ici 2030, ce qui perturbera les régimes de pension, tant publics que privés, a prédit la firme de consultants Watson Wyatt Worldwide.

Le rapport soutient que la main-d'œuvre va s'accroître moins rapidement que la population en général au cours de la prochaine décennie. D'ici 2020, le pourcentage de la population active devrait diminuer.

«Cette situation fera reposer un énorme fardeau sur les régimes de pension canadiens, a souligné l'actuaire principal et directeur de l'innovation et de la recherche Ian Markham. Au cours des prochaines décennies, alors que la génération des baby-boomers prendra sa retraite et quittera le marché de l'emploi, le Canada devra trouver le moyen d'aider une population vieillissante qui produira moins de travailleurs.»

Selon la firme, une des solutions sera «d'adopter des programmes qui encourageront une plus grande participation de la main-d'œuvre de tous âges» — autrement dit, persuader les gens de travailler plus longtemps.

Le Canada n'est pas le seul pays qui devra faire face à une crise de la main-d'œuvre. Ainsi, l'Italie comptera plus de retraités que de travailleurs d'ici à 2030. ●

Appel capital :

1 800 463-5229

REER
Obligations boursières
du Québec

Capital entièrement garanti.

Rendement selon la performance boursière des 30 plus grandes entreprises du Québec (Indice Québec-30^{MC}).

Nouvelle émission en vente jusqu'au 5 mars 2004.

Choix du terme

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 70 %	Sans limites de rendement

BONI DE

1%

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30^{MC}, visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne
Placements

Québec

BUREAUX À LOUER

www.dupontimmobilier.com

DUPONT

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
819.374.1360

214, rue Bonaventure

Trois-Rivières
2400 pi² sur deux niveaux, divisions actuelles intéressantes, 1825 \$/mois tout inclus, stationnements disponibles à l'arrière

925, rue Laviolette

Trois-Rivières
2000 pi², aménagement selon vos besoins, nombreux stationnements

1243, rue Hart

Trois-Rivières
1000 pi² au 2^e étage, face au parc Champlain, idéal pour professionnels

7175, boul. Marion

Trois-Rivières-Ouest
Édifice Duxor, jusqu'à 4000 pi² tout inclus, face à l'autoroute 55

295, des Forges

Trois-Rivières
1910 pi² sur 2 étages, possibilité d'aménagement par le propriétaire

6165, rue Corbeil

Trois-Rivières-Ouest
3000 pi², bureaux, prix avantageux, face à l'autoroute 55

2915-2925, rue Gagnon

Trois-Rivières-Ouest
Édifice à bureaux près de Jean-Jacques, 2500 pi² à 5000 pi², très bel aménagement, stationnement

Édifice Télébec

Béconac
Édifice de qualité, superficies disponibles entre 2000 et 8000 pi², possibilité d'aménagement

Bourg du Fleuve

25-55, des Forges
Édifice de prestige, grandeurs variées, stationnements disponibles

Place Royale

Édifice CNE
Grandes variétés, aménagement de base, stationnements disponibles

Centre commercial Normanville

440 pi², prix de location avantageux, bon achalandage

Devises étrangères

Toronto (IPC) — Voici les taux des devises étrangères lundi, tels que fournis par la Banque de Montréal. Les taux sont en devise canadienne et sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.	
Afrique du Sud (rand)	0.1899
Arabie saoudite (riyal)	0.3637
Argentine (peso)	0.46490
Australie (dollar)	1.0517
Bananas (dollar)	1.3299
Barbade (dollar)	0.6853
Bermudes (dollar)	1.3299
Brazil (real)	0.4752
Bulgaria (lev)	0.8677
Cailloux (dollar)	0.5132
Chili (peso)	0.00235
Chine (renminbi)	0.1642
Chypre (livre)	2.8953
Colombie (peso)	0.000488
Corée (won)	0.001144
Costa Rica (colon)	0.003210
Danemark (couronne)	0.2288
Émirats Arabes Unis (dirham)	0.000157
États-Unis (dollar)	1.3141
Euro (euro)	1.6392
Fiji (dollar)	0.8177
Haïti (gourde)	0.0320
Hong Kong (dollar)	0.1743
Hongrie (forint)	0.00647
Inde (roupie)	0.0306
Indonésie (roupie)	0.000157
Israël (shekel)	0.3034
Jamaïque (dollar)	0.0237
Japon (yen)	0.012363
Kenya (shilling)	0.0177
Koweït (dinar)	4.6529
Liban (livre)	0.000892
Malaisie (ringgit)	0.3649
Malgar (drhram)	0.1539
Mexique (peso)	0.1296
Norvège (couronne)	0.1975
Nouvelle-Zélande (dollar)	0.9172
Pakistan (roupie)	0.0246
Pérou (sol)	0.3891
Philippines (peso)	0.0242
Polynésie (loty)	0.3616
Rép. dominicaine (peso)	0.0250
Rép. tchèque (couronne)	0.0516
Roumanie (leu)	0.0000415
Royaume-Uni (livre)	2.3838
Russie (rouble)	0.0474
Singapour (dollar)	0.7929
Slovaquie (couronne)	0.0419
Slovénie (tolar)	0.007155
Sri Lanka (roupie)	0.01382
Suisse (franc)	1.0831
Suède (couronne)	0.1881
Taiwan (dollar)	0.0401
Tanzanie (shilling)	0.001221
Thaïlande (baht)	0.0343

Dollar

Toronto (IPC) — Le dollar canadien a clôturé à 76,10 cents US lundi, en baisse de 0,06 cent. Le dollar américain ferme la séance à 1,3141 \$ CAN, en hausse de 0,11 cent.

Le livre sterling valait 2,33838 \$ CAN, en baisse de 1,51 cent, et 1,8141 \$ US, en baisse de 1,29 cent; l'euro a fini à 1,6392 \$ CAN, en hausse de 1,33 cent. Ces cours sont fournis par BMO Nesbitt Burns.

Dividendes

(PC) Dividendes de société déclarés lundi, trimestriels à moins d'indication contraire.

Accord Financial Corp.: 0,045 \$

Payable le 1er mars; inscription le 13 février.

Chum Ltd.: action de classe B, 0,01 \$ Payable le 1er mars; inscription le 13 février.

Merrill Lynch Canada Ltd.: action échangeable, 0,21 \$ Payable le 27 février; inscription le 7 février.

Bénéfices

(PC) - Bénéfices de société déclarés lundi.

Circuit World Corp.: année bouclée le 30 novembre, perte nette 2,147 millions \$, 0,19 \$ l'action; 2002, 568 000 \$, 0,07 \$ l'action; Révenus: 2003, 32,807 million \$; 2002, 25,842 million \$.

Sylogist Ltd.: année bouclée le 30 septembre 2003, 502 472 \$, 0,09 \$ l'action; 2002, perte nette de 2 733 791 \$, 0,21 \$ l'action; Révenus: 2003, 6 729 764 \$; 2002, 10 992 895 \$.

Argent

Toronto (IPC) — Les cours de l'argent, tels que fournis par Handy & Harman, s'établissent lundi à 8,604 \$ l'once ou 276,62 \$ le kilo; ils étaient jadis à 8,580 \$ l'once ou 275,85 \$

1 AGROACTIVÉS

Entrepreneurs en agroalimentaire

Le marketing est-il essentiel au développement de votre entreprise ? Si vous pensez que oui, participez à cette journée « La Caravane du marketing » où il sera question de profil de consommateur, de marketing à petit budget, du développement de marchés ou tout simplement du comment trouver sa place sur les marchés. Des entrepreneurs exposeront leurs produits et pourront obtenir un avis critique sur ceux-ci ! Les acheteurs sont sur place. L'activité se tiendra, mardi, le 10 février au Delta de Trois-Rivières et est animé par Madame Pascale Tremblay. Inscription avant le 2 février 2004 et programme complet au www.craaq.qc.ca.

Pour plus de renseignements, contactez : Service à la clientèle (418) 523-5411 ou 1 888 535-2537. Télécopieur : (418) 644-5944. Courriel : client@craaq.qc.ca.

Assemblées générales annuelles

Syndicat de la relève agricole de la Mauricie : le vendredi 30 janvier, 20 h, à la Fédération de l'UPA de la Mauricie (230, rue Vachon, Cap-de-la-Madeleine). Syndicat des producteurs de pommes de terre de la Mauricie : le mardi 3 février, 13 h 30, à la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Journée grandes cultures

Cette journée se tiendra le 12 février prochain à compter de 9 h à l'Hôtel du Roy, situé au 3600, boulevard Royal à Trois-Rivières. Coût : 15,00 \$ (avant le 6 février 2004) et 18,00 \$ (du 7 à 12 février). Pour vous inscrire, contactez Marie-Claude Biron au 378-4033, poste 235.

Employeurs-employés

Ceci s'adresse à tous les producteurs de la région de Maskinongé. Le principe est de faire travailler une personne à temps plein en combinant les besoins à temps partiel des producteurs et ainsi de partager les services de ce travailleur. Tous les intéressés sont priés de communiquer avec Yves Demers, coordonnateur du Centre d'emploi agricole, Fédération de l'UPA Mauricie, tél. (819) 378-4033, poste 241, téléc. (819) 371-2712.

Formations agricoles

Gestion des ressources humaines (4, 9, 18 et 25 février, 1 et 3 mars 2004); Transformation des produits de l'étable : Louiseville (4, 5, 10 et 12 février en soirée). Formations offertes à partir de la fin février : santé ovine; accueil et animation; charcuterie et cuisson de gibier; connaissance des coupes de viande de gibier; établir votre prix de revient; introduction à l'agrotourisme; marketing et séduction du client; soudage, enseignement individualisé. Pour inscriptions ou informations : Mme Dany Doucet tél. : 379-3195, poste 231, courriel : erfamauricie@bell-net.ca.

Prochain dîner Tria Mauricie

Cette rencontre se tiendra le 30 janvier à compter de 11 h 45 à l'Hôtel du Roy (salle Lavolette). Coût : 12 \$ + taxes + service (15,90 \$). Veuillez confirmer votre présence au RDAM au (819) 372-5369 avant le 28 janvier prochain. Madame Gagné, directrice d'Aliments du Québec, nous entretiendra sur le rôle de son organisation et traitera, entre autres, des avantages d'identifier la provenance des produits agroalimentaires.

L'industrie forestière financera la recherche sur la forêt boréale

KARINE FORTIN
Montréal (PC)

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) donnera 1 million \$ en cinq ans à deux organismes voués à la conservation de la nature qui mènent des projets de recherche sur la forêt boréale.

L'annonce a été faite hier par le représentant des compagnies forestières canadiennes, Avrim Lazar, à la veille de l'ouverture du congrès annuel de l'industrie, qui se tiendra à Montréal cette semaine.

Cette somme permettra au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) et à Canards illimités Canada (CIC) de mieux comprendre le cycle hydrologique de la forêt, de faire l'inventaire des milieux humides et des hautes terres qu'elle abrite et d'observer les oiseaux qui y vivent.

Les organismes souhaitent d'appuyer sur ces travaux pour identifier certains écosystèmes dignes d'être reconnus comme zones protégées par le gouvernement.

D'après l'APFC, ces projets de recherches sont les premiers d'une longue série. Pour M. Lazar, l'entente conclue entre l'association et les groupes environnementaux marque en effet le début d'une nouvelle ère de coopération.

«Nous avons fait beaucoup de progrès en matière de pratiques forestières, nos conditions de développement durable sont de plus en plus exigeantes, a-t-il souligné. Maintenant, il est plus efficace d'être assis à la même table et de trouver des façons de travailler ensemble.»

Le Fonds mondial pour la nature et CIC promettent néanmoins de demeurer critique à l'égard des pratiques de l'industrie forestière.

Marie-Claire achète la bannière San Francisco

Le sort de la boutique de Trois-Rivières-Ouest n'est pas encore scellé

KARINE FORTIN
Montréal (PC)

Boutiques San Francisco, qui s'est placé sous la protection de la loi sur les faillites en décembre, a annoncé hier la vente au Groupe Marie Claire de la bannière qui l'a fait connaître et dont elle tire son nom.

Cette entreprise familiale établie à Montréal deviendra propriétaire d'une partie des stocks de 33 des 36 boutiques San Francisco ainsi que de leur raison sociale, qu'elle entend bien conserver. La valeur de la transaction est de 3,2 millions \$, ce qui correspond à un peu moins de 97 000 \$ par magasin.

Le sort des trois boutiques San Francisco qui n'ont pas été incluses dans l'entente — une au centre-ville de Montréal ainsi que celles de Trois-Rivières-Ouest et Rivière-du-Loup — n'a

pas encore été scellé. Elles pourraient être fermées ou vendues avec les magasins Victoire Delage/Moments intimes.

Boutiques San Francisco pourrait aussi les transformer en Bikini Village ou en San Francisco Maillot. Dans son plan de restructuration, l'entreprise a en effet prévu qu'elle entendait conserver ces deux bannières rentables et prometteuses, en plus de ses quatre magasins Les Ailes de la mode.

«L'annonce d'aujourd'hui ne veut pas dire que les employés de ces magasins-là perdent leur emploi», a dit le porte-parole de la société, Roch Landriault. Ces magasins devraient demeurer ouverts, du moins pour un certain temps, a précisé le porte-parole. S'ils ferment, les employés de ces trois magasins, une trentaine au total, pourraient se trouver du travail dans d'autres magasins que le groupe veut

conserver.

La transaction est soumise à l'approbation de la Cour supérieure du Québec, qui supervise le processus de restructuration de du groupe Boutiques San Francisco. Elle est également sujette à une vérification diligente ainsi qu'à un certain nombre d'autres conditions liées au transfert et au renouvellement des baux.

«Cette acquisition nous permettra d'occuper un créneau complémentaire à ceux que nous exploitons déjà. Nous sommes très heureux d'acquiescer les boutiques San Francisco dont les taux de notoriété et d'appréciation sont très élevés», a déclaré dans un communiqué Réal LaFrance, pdg et propriétaire de Marie Claire.

L'acheteur a laissé savoir qu'il entendait poursuivre l'exploitation de la quasi totalité des boutiques San Francisco, spécialisées dans la mode pour

dames. Avant la transaction, Groupe Marie Claire possédait plus de 200 magasins au Québec et employait environ 2000 personnes. En dépit de sa taille, cette entreprise n'est pas inscrite en Bourse. Le groupe Marie-Claire vend déjà des vêtements sous les bannières Marie-Claire, Terra Nostra, Claire France, Émotions et M.C. Collection et cohabite avec San Francisco dans certains centres commerciaux dont le centre commercial Les Rivières.

Arrivé en poste le 29 décembre dernier, le chef de la restructuration de San Francisco Gaëtan Frigon s'est réjoui de la transaction.

«Il s'agit de la première vente d'éléments d'actif prévue dans le plan (...) qui a été acceptée par la Cour supérieure le 15 janvier. Bien que nous ayons beaucoup de pain sur la planche, nous

allons dans la direction indiquée», a-t-il dit.

La cession des établissements San Francisco retranchera environ 330 employés à l'effectif du groupe. Une centaine d'employés de l'entreprise ont déjà été mis à pied au siège social et au centre de distribution de Boucherville et quelque 283 personnes perdront leur emploi aux Ailes de la mode du centre-ville de Montréal d'ici la fin du mois d'avril.

Après sa restructuration, Boutiques San Francisco ne devrait plus compter que 1654 employés, au lieu de 2816 actuellement. Il y a quelques années, la société fournissait du travail à plus de 4000 personnes.

Hier, à la Bourse de Toronto, l'action de la compagnie a gagné 0,01 \$ pour terminer la séance à 0,76 \$.

Fini les passagers à Mirabel

CHARLES CÔTÉ
La Presse

L'aérogare de Mirabel fermera définitivement en novembre prochain, avec le déménagement annoncé hier d'Air Transat vers l'aéroport Trudeau à Dorval.

Les quelque 900 000 passagers annuels du spécialiste des vols notifiés seront parmi les premiers à profiter de la future salle des arrivées internationales à Dorval.

«C'est très positif», se réjouissait hier le président d'Aéroports de Montréal (ADM).

Au même moment, l'immense aérogare de Mirabel fermera ses portes. «C'est la mort de Mirabel», résumait hier le maire de la ville, Hubert Meillier.

L'annonce d'hier fait suite à la décision d'ADM en mai 2002 de concentrer tous les vols de passagers à Dorval, de

venu depuis l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

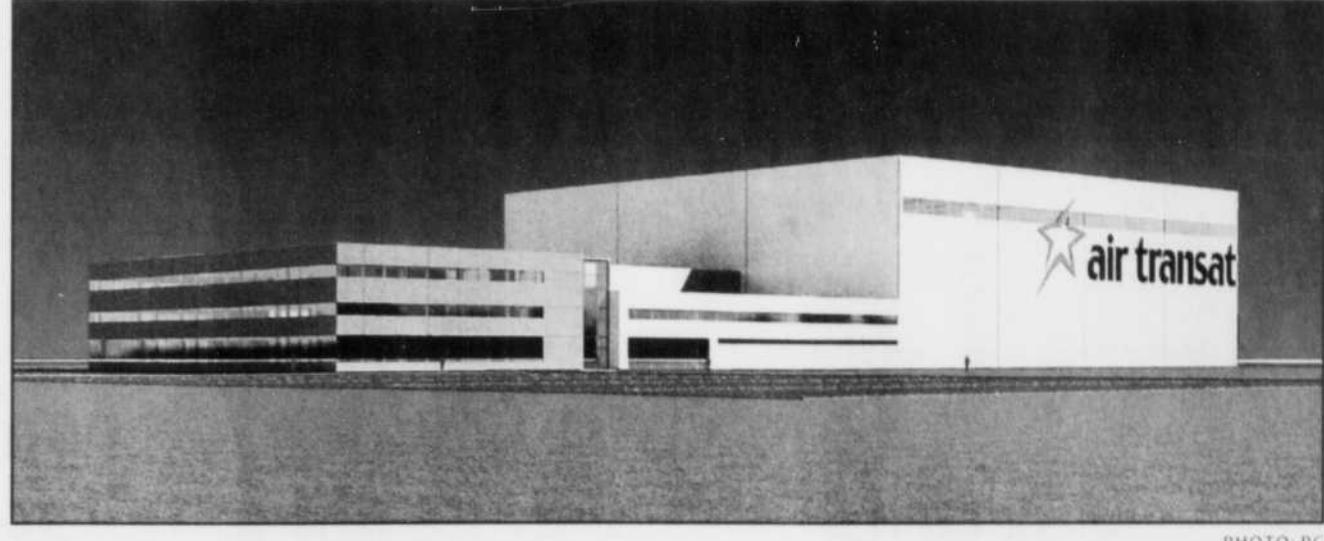
Air Transat était le dernier transporteur de passagers encore présent à Mirabel. Pour l'accueillir à Dorval, ADM construira des bureaux et un hangar au coût d'entre 15 et 20 millions \$, le long de l'autoroute 13. Le contrat a été confié à la firme Axor à la suite d'un appel d'offres.

ADM achète par ailleurs les bâtiments d'Air Transat à Mirabel, pour une somme qui n'a pas été divulguée hier.

L'arrivée d'Air Transat ajoutera jusqu'à 60 décollages quotidiens à Dorval, où la société devra respecter les horaires d'exploitation. À Mirabel, Air Transat pouvait voler la nuit.

Le départ d'Air Transat permettra à ADM de lancer un appel d'offre international pour les bâtiments inutilisés de Mirabel, dont l'aérogare et l'hôtel.

Entre temps, le transport de fret aérien se poursuivra à Mirabel.



La compagnie Air Transat déménagera dans de nouveaux locaux à Dorval en novembre prochain.

Environ 500 personnes changeront de lieu de travail, surtout des mécaniciens et du personnel de bureau. Dorval deviendra la nouvelle destination pour le personnel de bord d'Air Transat, environ 600 personnes. Quelques-uns des 250 employés d'ADM à Mirabel pourraient aussi être touchés.

Il est impossible de savoir à quel prix ce transfert s'est finalement fait, après quelques mois de négociations. «On a négocié des conditions qui nous permettent de maintenir la même

structure de coûts, quant aux loyers et frais d'atterrissage», dit Rachel Andrews, porte-parole d'Air Transat.

«On va construire un hangar et des bureaux qu'on va louer au taux du marché», dit M. Cherry. Il n'y a aucun deal spécial. Transat va avoir les mêmes conditions que les autres transporteurs.

C'est en mars 1969 que le gouvernement Trudeau annonçait la construction de Mirabel, lançant du même coup l'expropriation de près de 100 000 acres

des meilleures terres agricoles du Québec, une tragédie pour les fermiers du coin.

On parlait alors 13 millions de passagers pour 1980 et 40 millions à l'an 2000. Quand Pierre Trudeau inaugure l'aéroport en octobre 1975, après les chocs pétroliers, on sait déjà que la réalité ne sera pas à la hauteur des prévisions. L'an dernier, Dorval a accueilli 9 millions de passagers. À son sommet Mirabel a accueilli 2,5 millions de passagers en un an.

Jean Charest n'a toujours pas annoncé d'emplois, durant sa mission en Europe

Technocell investit 67 millions \$ à Drummondville

Munich (PC)

Tout indique que la mission économique de 11 jours du premier ministre Jean Charest en Europe va se conclure, demain, sans qu'il puisse se vanter de ramener dans ses bagages un seul emploi supplémentaire pour le Québec.

Hier, en Bavière, M. Charest a procédé à l'annonce d'un investissement de 67 millions \$ à Drummondville par la compagnie allemande Technocell, pour la fabrication de papiers décoratifs. Nombre d'emplois créés: zéro.

Quelques heures plus tôt, il participait à l'annonce d'une entente de principe conclue entre le géant allemand de la technologie, Siemens, et Hydro-Québec, en vue de pousser plus loin, conjointement, la recherche de création de produits utilisés dans le transport et la distribution de l'énergie. Nombre d'emplois créés: zéro.

Depuis son départ du Québec, il n'a fait qu'une seule annonce majeure: un investissement de 500 millions \$ sur quatre ans à Sorel-Tracy, (dont 107 millions \$ en 2004) qui permettra de consolider 1600 emplois à la compa-



Le premier ministre Jean Charest soutient que son voyage en Europe vise surtout à créer des liens pour le futur.

gnie QIT-Fer et Titane, mais n'en créera aucun.

Mais M. Charest aime bien dire

qu'il n'est pas venu en Europe «pour faire des annonces». Au lieu de cela, il dit être venu bâtir des «relations à long terme», bref semer pour — éventuellement — récolter plus tard.

Traditionnellement, ce genre de mission économique se traduit pourtant par une série d'annonces d'investissements et de création d'emplois.

Ce ne sont pas les occasions qui ont manqué car M. Charest s'est entretenu tout au long du voyage avec de nombreux industriels de haut niveau.

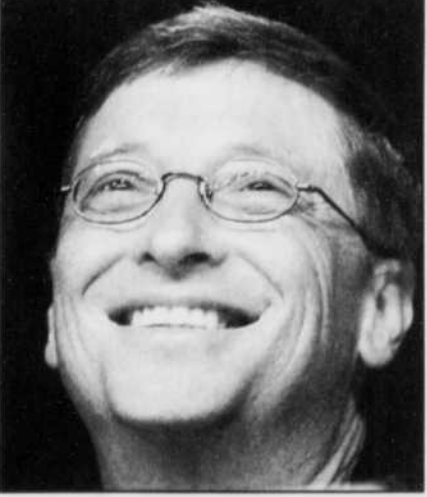
Chose certaine, le fait que le Québec soit dirigé depuis le 14 avril par un gouvernement fédéraliste semble bien perçu par les investisseurs étrangers potentiels et représenter une source de stabilité aux yeux des actionnaires.

Si les Québécois avaient voté pour la souveraineté, lors du référendum de 1995, «cela aurait certainement affecté les investissements de notre compagnie (au Québec), sans aucun doute», a déclaré hier, en point de presse, le grand patron de Kunz, Wilhelm Dengler, présent à la conférence de presse. Technocell, une filiale de Kunz, possède déjà une usine à Drummondville, qui donne

du travail à 140 personnes. Au Québec, Kunz possède également la compagnie Uniboard, présente à Sayabec et Mont-Laurier. «Si la souveraineté avait eu lieu, on n'aurait peut-être pas investi au même rythme. Cela aurait changé l'attitude de nos actionnaires. La souveraineté aurait peut-être causé une certaine instabilité», a-t-il dit. Placé juste derrière lui, le premier ministre Charest était tout sourire.

À deux reprises, hier, M. Charest a pris la parole devant des gens d'affaires et des financiers allemands, en répétant toujours le même message: le Québec constitue l'endroit rêvé où investir son argent.

M. Charest est arrivé à Munich dimanche après-midi et a été accueilli en véritable chef d'État (tapis rouge, garde d'honneur, rues bloquées, etc.). Ce surplus d'égards s'explique par le fait que depuis 1989, lors du passage du premier ministre Robert Bourassa, l'État de Bavière — une des régions les plus riches de toute l'Europe — et le Québec ont développé une amitié particulière, qui se traduit par toute une série d'accords économiques et culturels.



«La vie et le potentiel d'un enfant doivent être les mêmes, quel que soit l'endroit où il vit», soutient Bill Gates.

Les enfants de Bill Gates n'auront droit «qu'à» 10 M \$

Paris (AP)

Il a beau être l'homme le plus riche du monde, Bill Gates ne léguaera «que» dix millions de dollars à ses enfants.

«Je ne pense pas que ce serait bien que mes enfants démarrent avec beaucoup d'argent», explique le co-fondateur du groupe Microsoft dans un entretien accordé au quotidien gratuit «Metro». Sa fortune est estimée à 46 milliards \$.

«La vie et le potentiel d'un enfant doivent être les mêmes, quel que soit l'endroit où il vit», poursuit celui qui se définit aujourd'hui comme «architecte en chef des logiciels».

Bill Gates explique d'autre part qu'il travaille environ 50 heures par semaine pour Microsoft et consacre une partie de son temps à sa fondation caritative.

«Ma femme et moi avons identifié les domaines dans lesquels se trouvent les plus grandes inégalités en matière de santé, d'éducation et de recherche (...) Et j'espère que tous ceux qui feront fortune trouveront un moyen de recycler leur argent dans la société pour combattre les inégalités», ajoute-t-il.

Les ventes en gros au Canada ont légèrement diminué en novembre

Il s'agit de la deuxième baisse en autant de mois

Ottawa (PC)

Les ventes des grossistes canadiens ont diminué de 0,1 pour cent en novembre, pour atteindre le total de 36,5 milliards \$, a indiqué Statistique Canada, hier.

Il s'agit de la deuxième baisse en autant de mois. En octobre, les ventes en gros avaient diminué de 0,3 pour cent.

Toutefois, les ventes en gros ont augmenté de 3,7 pour cent au cours des 11 premiers mois de 2003. Ce taux de croissance est nettement inférieur à ce-

lui enregistré l'année précédente, alors qu'il s'était élevé à 6 pour cent.

Le secteur des vêtements et des articles de mercerie a été le plus touché par ce recul de la croissance, enregistrant une baisse de 3,6 pour cent. Selon Statistique Canada, ce recul est lié à la vigueur du dollar canadien et à la levée, par le Canada, des quotas et des tarifs douaniers sur les textiles et vêtements des 48 pays les moins développés.

Le secteur des biens divers a vu ses ventes reculer de 1,8 pour cent, une première baisse en quatre mois qui serait attribuable, selon Statistique Canada, aux produits chimiques et autres

fournitures agricoles.

Certains secteurs n'ont pas été touchés par la baisse des ventes. Ainsi, celui de la machinerie agricole a vu ses ventes croître de 2,3 pour cent, tandis que celui des ordinateurs et des produits électroniques progressait de 1,3 pour cent. Le secteur des biens ménagers a connu une hausse de 1,5 pour cent.

Les ventes en gros ont baissé de 0,6 pour cent au Québec, pour s'élever à 7,44 milliards \$. La situation demeurait stable en Ontario (18,17 milliards \$) et au Nouveau-Brunswick (456 millions \$).



«Une femme admirable»

Maria Di Lorenzo aurait contracté le VIH en intervenant auprès d'un bébé atteint du sida

YVES BOISVERT

La Presse

Un jour de printemps en 1990, Maria Di Lorenzo faisait ce qu'elle faisait chaque jour passionnément. Elle sauvait des vies d'enfants à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. C'est en faisant précisément cela que, sans le savoir, elle allait pour toujours donner sa santé. Et en mourir 13 ans plus tard.

Ce jour-là, un couple new-yorkais se présente aux urgences de l'hôpital avec son bébé. Il n'a pas un an. Il est en détresse. Les médecins et les infirmières n'arrivent pas à trouver une veine pour lui injecter un médicament. C'est le docteur Di Lorenzo qui parvient finalement à trouver l'accès veineux. Il y a du sang. Personne n'est gâté.

Avait-elle une coupure à la main? Ce jour-là, elle n'en est pas consciente. En tout cas, elle ne s'est pas coupée pendant l'intervention. L'affaire est vite oubliée.

Mais quelque temps après, elle apprend que le bébé est mort du sida.

Elle avait déjà traité des enfants sidéens, mais elle avait pris des précautions en conséquence. Elle se souvenait que dans le cas de ce bébé, elle avait touché à son sang sans être protégée.

Elle décide de passer un test de dépistage du VIH. Négatif. Un deuxième test, un mois plus tard, donne le même résultat. Mais le troisième est positif.

En juillet 1990, selon ce que nous avons appris, le docteur Maria Di Lorenzo, a su qu'elle était porteuse du VIH. N'ayant aucun comportement à risque, ayant subi un test, négatif, pour fins d'assurance au début de l'année, elle était convaincue que c'était l'épisode du bébé new-yorkais qui avait fait basculer sa vie. Elle devait avoir une petite plaie.

Aussitôt, elle aurait informé son supérieur en orthopédie. Il faut savoir que cette femme était non seulement chirurgienne, mais surspécialisée en orthopédie. «Quatre ou cinq personnes au Canada pouvaient faire ce qu'elle faisait», dit quelqu'un qui l'a connue.

Des mesures ont été prises, on ignore lesquelles, mais le cercle des gens informés de son état de santé alors était extrêmement restreint.

À l'été 1991, le département américain de la Santé publie un document de neuf pages qui devient la nouvelle référence pour dieter une ligne de conduite aux autorités médicales dans le cas de médecins porteurs du VIH ou de l'hépatite B.

Il y est recommandé d'éviter un certain nombre de procédures où les risques d'exposition au virus sont plus élevés, à moins qu'un comité d'experts assure un encadrement de la pratique. Ce comité, dit le document du 12 juillet 1991, doit être composé d'un spécialiste



PHOTO: LA PRESSE

Maria Di Lorenzo

en maladies infectieuses, d'un spécialiste de la pratique du médecin concerné et d'un responsable de la santé publique. Le document recommande également de dire au patient l'état de santé du médecin avant une procédure à risque.

On y dit que les opérations qui supposent une entrée dans les tissus, les cavités ou les organes ou qui concernent les traumatismes majeurs font partie des «procédures» à risque d'exposition. De même que les opérations cardiaques, l'obstétrique, les opérations dans la bouche.

Le texte fait référence au cas d'un médecin séropositif américain qui a pratiqué pendant sept ans en étant porteur du virus. Les 1340 personnes qu'il a opérées pendant cette période ont été testées, une seule était séropositive, mais elle s'injectait de la drogue par intraveineuse et n'a probablement pas contracté le virus par son médecin.

Le document est un des premiers à énumérer spécifiquement une procédure à suivre en pareils cas. Il n'a pas force de loi au Canada, mais il jouit d'une autorité morale importante. Dès sa publication, les spécialistes en prennent connaissance ici.

À Sainte-Justine, les quelques initiés au fait du cas de Maria Di Lorenzo décident alors de former un comité pour encadrer la pratique de la chirurgienne en tenant compte des recommandations américaines. Nous sommes en septembre 1991.

Le Collège des médecins ne sera jamais informé du vivant de la chirurgienne. Selon la direction de l'hôpital, jamais cette information ne s'est rendue non plus jusqu'à la haute direction. Par ailleurs, on perd toute trace de ce comité de suivi après 1996. Ces trous importants dans l'information ont incité Sainte-Justine à rappeler tous les patients opérés par la chirurgienne entre 1990 et 2003 (au moins 2614).

Selon nos informations, la chirurgienne, morte à l'âge de 48 ans, a suivi les recommandations et les décisions de ses supérieurs chargés de l'encadrer. L'orthopédie, médecine des os et des muscles, suppose plusieurs manipulations à risque. Même si elle était l'un des meilleurs spécialistes au pays, elle a dû mettre de côté cette pratique. C'est cette restriction à sa pratique qui l'aurait amenée, en 1992, à entreprendre de nouvelles études encore plus poussées.

«Elle a agi en prenant rigoureusement toutes ses responsabilités selon ce qui était d'usage à l'époque, en s'informant très sérieusement», dit notre source.

«Elle a toujours continué à travailler, elle a toujours cherché à s'améliorer, elle ne s'est jamais découragée. Elle cherchait la façon d'aider le mieux possible les enfants. C'est à cela qu'elle a consacré sa vie. Ce que j'appelle une vocation. Quoi qu'on en dise aujourd'hui, et quoi qu'on ait fait ou pas fait dans l'administration à Sainte-Justine, je prétends que cette femme à l'intelligence lumineuse était admirable. En fait, c'est une des personnes les plus remarquables qu'il m'ait été donné de rencontrer. J'aimerais que cela soit connu. Veuillez m'excuser si j'ai les yeux pleins d'eau. Avouez que la vie...»

Le ministre Couillard dit non aux tests de dépistage obligatoires du VIH

Québec (PC)

La population devra apprendre à vivre avec la réalité du VIH, a affirmé hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard, excluant la possibilité de contraindre les médecins séropositifs à informer leurs patients de leur état.

«La Charte des droits et libertés et les principes de confidentialité protègent ce type de renseignement là», a dit le ministre Couillard, lors d'un point de presse à Baie-St-Paul, dans Charlevoix.

«De la même façon qu'un patient pourrait demander si son médecin est séropositif, pourquoi le médecin ne

pourrait-il pas demander de connaître l'état de son patient?», a poursuivi le ministre, faisant remarquer que le risque de transmission de VIH est plus élevé d'un patient vers le médecin que l'inverse.

Tout comme la divulgation publique, le scénario de dépistage systématique du VIH pour les médecins est un moyen «très douteux de régler le problème» et par conséquent, est aussi écarté.

Pour éviter que ne se reproduise une situation similaire à celle de l'hôpital Ste-Justine à Montréal, qui doit rappeler 2614 patients ayant été opérés

par une chirurgienne séropositive, le ministre compte sur la mise en place d'un mécanisme obligatoire de divulgation dans l'institution, de nature confidentielle.

Les établissements doivent être mis au courant, a-t-il indiqué, et assurer un suivi des procédures de stérilité.

En outre, la direction de la santé publique, qui relève du ministère, et le Collège des médecins travaillent de façon accélérée, a ajouté M. Couillard, en vue de «reformuler une réglementation sur la divulgation de l'état de contagiosité des médecins.»

Pour le reste, le risque de contami-

nation des patients du Dr Maria Di Lorenzo est «très faible» a estimé le ministre, rassuré par les témoignages du personnel de l'hôpital Ste-Justine indiquant que la chirurgienne prenait des précautions adéquates.

M. Couillard perçoit depuis quelques jours un revirement de l'opinion en faveur de Mme Di Lorenzo et s'en réjouit. «Les témoignages récents soulignent son humanité, le fait qu'elle a sauvé de nombreuses vies», a-t-il dit, y voyant un parallèle avec le docteur Lucille Teasdale, qui continuait, même si- déenne, à opérer des patients, en Afrique. ●



PHOTO: PC

Le ministre Philippe Couillard



C'est l'expression du rôle social de Desjardins

L'engagement dans le milieu se vit au quotidien pour les caisses populaires de la Mauricie. Chaque année, elles retournent des sommes considérables à la collectivité sous forme de commandites et dons. Les organismes qui en bénéficient peuvent ainsi demeurer actifs au sein de la communauté en continuant à soutenir et à améliorer la qualité de vie des démunis.

Pour contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, Desjardins met l'argent au service des gens. Jamais le contraire.

www.desjardins.com



Desjardins
Caisses de la Mauricie

Conjuguer avoirs et êtres

Noël du Pauvre 18 200 \$



De gauche à droite : Denis Lafrenière, vice-président régional à la Vice-présidence régionale Mauricie, M. Michel Cloutier directeur général de la télévision de Radio-Canada Mauricie et TQS Mauricie, M. Christian Bélisle, président du Noël du Pauvre, M. Pierre Leblanc, président du Conseil des représentants de la région Mauricie et président d'honneur du Noël du Pauvre, Mme Louise Gabias, responsable des communications du Noël du Pauvre et M. Louis Vanasse, conseiller en communication à la Vice-présidence régionale Mauricie.

Centraide Mauricie 27 000 \$



Dans l'ordre habituel : M. Denis Lafrenière, vice-président régional à la Vice-présidence régionale Mauricie, Mme Sandra Dessureault, coordonnatrice de Centraide Mauricie, M. Jacques Samson, conseiller en placements et président d'honneur de Centraide Mauricie, M. Pierre Leblanc, président du Conseil des représentants de la région Mauricie.



Les Sports

LE TOURNOI DES COEURS

Mauvais départ pour la Mauricie - page 14

LES ESTACADES

Un match important - page 13



LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

L'âme en paix

Marc-Olivier Gignac élu joueur défensif de la dernière semaine dans la LHJMQ

STEVE TURCOTTE

Shawinigan

Marc-Olivier Gignac avait le sourire d'un gars qui avait l'âme en paix, hier après-midi dans le vestiaire des Cataractes, tout juste avant l'entraînement des siens. Le portier de 19 ans de Saint-Tite pouvait certes dire mission accomplie, lui qui venait tout juste d'apprendre qu'il avait été nommé joueur défensif de la dernière semaine dans le circuit Courteau.

Profitant du repos accordé au gardien numéro un de l'équipe Julien Ellis, Gignac a été lancé deux fois de suite dans la mêlée pour une première fois cette saison le week-end dernier et il a été sans reproche. Vendredi face aux Huskies, Gignac a arrêté 26 rondelles pour aider son équipe à repartir de Rouyn avec un verdict nul de 3-3. Puis, le lendemain, il a été carrément intraitable à Val d'Or pour mériter son premier blanchissage à vie dans un gain de 2-0.

En 125 minutes, Gignac a donc cédé trois fois sur 67 lancers, ce qui lui confère un pourcentage d'efficacité de 95,5. Pas si mal pour un gardien auxiliaire, non? «Je suis pas mal content de ma fin de semaine», convenait-il. «J'étais excité, mais en même temps un peu anxieux car je voulais vraiment bien faire. Si vendredi, j'étais un peu nerveux, j'étais en pleine confiance samedi et c'est ce qui m'a aidé à si bien performer.»

Gignac sait bien qu'à compter d'aujourd'hui, il doit reprendre son rôle d'adjoint à Ellis mais il ne s'en formalise pas trop. «Écoute, moi j'ai fait ce que j'avais à faire. J'ai eu la chance de prouver que je pouvais jouer de gros matchs, et je pense pouvoir dire mission accomplie. Le reste, ça ne m'appartient pas», racontait-il.

«Ce que je veux dire, c'est que mon



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Marc-Olivier Gignac a relevé le défi du week-end avec brio.

boulot à moi, c'est d'arrêter les rondelles, pas prendre les décisions. Je vais être prêt à garder les buts à nouveau quand on fera appel à moi, et tant mieux si ça se reproduit un peu plus

souvent d'ici la fin de la saison grâce à mes deux matchs de la fin de semaine», poursuivait un Gignac fort diplomate qui a quand même glissé au passage qu'il aimerait au moins obtenir un dé-

part à l'aréna Jacques-Plante d'ici la fin de l'année.

Au jour le jour

L'entraîneur-chef et directeur des Cataractes, Denis Francoeur, n'a rien voulu promettre quant à l'utilisation du jeune homme de Saint-Tite mais ses propos se voulaient quand même rassurants. «Il a offert deux bonnes performances et ça met tout le monde en confiance, lui comme ses coéquipiers», analysait Francoeur. «Au niveau des gardiens, on n'a pas de planification à long terme et s'il est acquis que Ellis verra beaucoup d'action pour qu'il garde sa cadence, Gignac aura encore l'occasion de garder le but, c'est certain.»

C'est justement Ellis qui affrontera les Foreurs de Val d'Or ce soir alors que les Cataractes renoueront avec leurs partisans après plus de deux semaines passés loin de la rue Broadway. Et les Foreurs du coloré entraîneur-chef Claude Bouchard ont beau présenté une décevante fiche sous .500, Francoeur affirmait que sa troupe ne devait rien prendre pour acquis. «Cette équipe a beaucoup plus de potentiel que sa fiche ne l'indique. Les Foreurs ont dû se débrouiller pendant une grosse partie de la saison avec beaucoup de blessés, mais ils représentent quand même de redoutables adversaires.»

Les vétérans Thierry Poudrier (commotion) et Jonathan Jolette (virus) représentent des cas douteux pour le match de ce soir.

Daoust récompensé

À l'offensive, c'est l'ailier droit Jean-Michel Daoust des Olympiques de Gatineau qui s'est démarqué dans le circuit Courteau. En deux parties, il a marqué 4 buts et ajouté 1 mention d'aide pour 5 points et un différentiel de +3.



STEVE TURCOTTE

STURCOTT@LENOUVELLISTE.QC.CA

Le temps de glace au mérite ?

Denis Francoeur loupera la chance de faire plaisir à un véritable gars d'équipe ce soir alors qu'il demandera à Marc-Olivier Gignac de regarder le match contre les Foreurs du bout du banc.

Depuis le début de la saison, Gignac n'a jamais rechigné même s'il était le gardien auxiliaire régulier le moins utilisé de la ligue. Sacré héros défensif de la dernière semaine grâce à deux performances sans bavure le week-end dernier en Abitibi, Gignac a continué hier de dire qu'il acceptait de retrouver son rôle de substitut maintenant que Julien Ellis est revenu de ses quelques jours de vacances, mais il doit sûrement être un peu déçu.

Comprenons-nous bien, Ellis est le gardien de confiance des Cataractes et il doit jouer la majorité des matchs. À 17 ans, il est d'ailleurs déjà parmi les meilleurs de sa profession dans le circuit Courteau.

L'idée n'est pas de freiner Ellis, mais bien de récompenser Gignac, un gars de Saint-Tite qui n'a pas eu un seul départ à l'aréna Jacques-Plante depuis le début de la saison.

Surtout que les visiteurs de ce soir, les Foreurs de Val d'Or, ont été frustrés 38 fois plutôt qu'une, par le portier de 19 ans, pas plus tard que samedi.

En donnant la chance à Gignac de se faire valoir devant ses partisans, Francoeur aurait de plus envoyé un message clair à sa troupe que le temps de glace va directement au mérite en plus de donner quelques jours de répit supplémentaire à Ellis, pour qui tout va vite depuis quelques semaines.

Domage.

En attendant l'an prochain...

Justine L'Heureux se classe sixième aux sélections nationales

SERGE L'HEUREUX

Trois-Rivières

Si le froid a forcé l'annulation de compétitions de ski de fond en Mauricie, en fin de semaine, il a aussi fait des siennes dans l'Ouest canadien, où se tenaient les essais nationaux pour l'équipe junior de patinage de vitesse longue piste. Avec un facteur de refroidissement éolien approchant les -50 degrés Celsius, les organisateurs de la compétition n'ont eu d'autre choix que d'annuler les dernières épreuves de samedi et celles de dimanche. Seuls le 500m et le 1000m ont pu être disputés.

Pour sa première participation à ces sélections, Justine L'Heureux a moins souffert du froid que ses rivales de l'Ouest canadien. «Moi, j'ai l'habitude de m'entraîner à l'extérieur, alors que les filles de Calgary patinent à l'intérieur sur l'anneau olympique. Plus les distances avançaient, mieux je me sentais mais samedi, c'était vraiment trop froid.»



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Justine L'Heureux

Selon le responsable des communications pour Patinage Canada, Rich Pilon, le vent a aussi joué un rôle dans la décision: «Il y avait des rafales imprévisibles, ça n'aurait pas été juste pour les athlètes. La décision a été prise à l'unanimité par les entraîneurs.»

Pour compléter le tableau des résultats, les officiels ont comptabilisé les temps enregistrés lors de la première tranche de la Coupe Canada, à Calgary avant les fêtes, privant L'Heureux de ses épreuves préférées, le 1500m et le 3000m. Elle a finalement pris le 4e rang au classement du week-end, et le 6e rang au classement cumulatif, ce qui lui donne la place de 3e substitut sur l'équipe canadienne. «Sincèrement, je ne pensais pas pouvoir me classer. J'aurais peut-être pu améliorer mon rang d'une position, mais ça n'aurait pas été suffisant pour faire l'équipe puisqu'ils prennent les trois premières.»

La patineuse de Saint-Tite se disait quand même contente de sa performance du week-end. «C'était difficile d'attendre pour savoir si nous allions patiner, mais l'ambiance était bien agréable.» Pour elle, cette sélection présage des années meilleures, puisque les cinq autres filles qui la devançant au classement sont âgées de 19 ans, et en sont donc à leur dernière année en catégorie junior.

À 14 ans, L'Heureux envisage l'avenir avec optimisme. «Ça regarde bien pour l'an prochain, surtout que les championnats du monde seront en Finlande», conclut celle qui compte revenir au patinage courte piste dans les prochaines semaines.

PÊCHE AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX

Claude Devault

Chalets de pêche à louer

Pour réservation : (418) 325-2954
Descente n° 4, poste 27; descente n° 5, poste 43
Sainte-Anne-de-la-Perade
www.chenauxclaudevault.com

PRONOSTIK HOCKEY

RESULTATS Matchs du 21 au 25 janvier 2004

Quelle équipe A MARQUÉ LE PLUS de buts?	Quelle équipe A ALLOUÉ LE MOINS de buts?
1) Vancouver	5) Dallas
2) Tampa Bay	6) Long Island
3) Chicago	7) Philadelphie
4) Ottawa	8) Atlanta

* Indique où le règlement du tir d'égalité a été appliqué

	Nombre de gagnants	Lots
8/8	0	35 000,00 \$
7/8	1	3 416,00 \$
6/8	4	1 091,00 \$
5/8	63	120,40 \$
4/8	458	3,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 35 000 \$

www.jeu-pronostik.com

COURS DE GROUPE à partir du 16 février

ENTRAÎNEMENT SUPERVISÉ
Pratiquer en ayant un professionnel à vos côtés pour une correction continue

SUR 150 PIEDS

COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

UNIQUE EN RÉGION FRAPPE LIBRE SUR 150 PIEDS

Accessible à tous, plus de 22 heures/semaine disponibles. Sur 150 pieds, vous voyez la tangente de votre balle. Pour plus de détails, consultez notre site web.

Académie de golf **michel martin**
TÉLÉPHONE : 819.378.0988
Professionnel A.G.P.Q.
COURRIEL : michelmartingolf@videotron.ca
• Complexe Les Estacades • CAPS de l'U.Q.T.R.

Nos Cat's à l'action

reçoivent

CE SOIR 19h

LES FOREURS de Val d'Or

à l'aréna Jacques-Plante réservation : 537-6327



AVEC
STEVE TURCOTTE

HOCKEY MINEUR

Triompher... par la discipline

Le programme Franc-jeu est là pour rester selon André Ricard

La saison 2003-2004 marque l'implantation à l'échelle provinciale du programme Franc-jeu et à la lumière des premiers résultats, le président de Hockey Mauricie André Ricard se réjouit de l'arrivée de cet outil contre la violence.

Le système de Franc-jeu est simple, il accorde un point supplémentaire au classement aux équipes, si celles-ci ne dépassent pas un certain quotas de minutes de pénalité propre à chacune des catégories. En tournoi, de même qu'à la Coupe Dodge, le système est aussi appliqué et départagera les équipes à égalité si jamais l'une d'entre elle était prise en défaut.

Vous comprendrez que c'est en tournoi que les équipes ont le plus de mal à saisir l'utilité de Franc-jeu alors que des équipes sont parfois couronnées non pas par leur brio sur la glace mais par la discipline démontrée sur la surface de jeu. Mais s'il n'en tient qu'à Ricard, le programme est là pour rester.

«C'est clair qu'on ne veut plus voir de violence au hockey mineur et Franc-jeu nous donne et nous donnera un gros coup de main», souligne Ricard. «C'est sûr qu'il y a parfois de grincements de dents. J'étais à Nicolet à la fi-

nale du bantam A quand le Canadel de Louiseville contre une équipe extérieure a perdu à cause de Franc-jeu. Les parents n'étaient pas contents, mais bon, un jeune de l'équipe a donné une violente mise en échec et ça entraîne automatiquement 15 minutes de punition, une seule de moins que la limite à ce niveau. C'est dommage pour l'équipe, mais ça va amener les joueurs à se responsabiliser, à penser à l'équipe avant de penser à leur petite personne.»

Ricard convient toutefois qu'il reste à faire des ajustements. «On se doit de mieux informer les joueurs et surtout les parents», mentionne Ricard, pour qui l'éducation est le meilleur moyen de faire accepter un tel programme. «Il y a aussi certains quotas à évaluer, notamment au junior BB où la limite de 22 minutes semble un peu stricte. En plaçant la barre à 30 minutes, on réglerait déjà beaucoup de problèmes. On verra à la fin de la saison, l'expérience de toutes les régions et on va ensuite s'ajuster.»

En région, Ricard se dit satisfait des premiers résultats compilés jusqu'au 5 décembre qui signalent que la moyenne toutes catégories confondues s'établit à 74%. «À part au junior BB et au ban-

tam A, on est satisfait de toutes les catégories», sourit Ricard, qui aurait aussi pu ajouter le bantam CC, sous la moyenne académique des 60%. Le tableau qui suit donne précisément les résultats de l'efficacité du programme Franc-jeu.

Franc-jeu (Pourcentage d'efficacité)	
Novice A et B.....	99%
Atome A et B.....	97%
Peewee A et B.....	91%
Bantam A.....	52%
Bantam B.....	94%
Midget A.....	64%
Midget B.....	71%
Junior B.....	61%
Atome BB.....	85%
Peewee CC.....	73%
Bantam CC.....	59%
Midget CC.....	65%
Junior BB.....	46%
La moyenne régionale est de 74%	

Finales des Jeux du Québec

C'est en fin de semaine que se dérouleront les finales régionales des Jeux

du Québec au pavillon de la Jeunesse. Samedi, à compter de 12h15, les demi-finales au atome BB opposeront les Olympiens du Centre-Mauricie au Canadel de Louiseville, puis les Castors de Normandie au Titan Mauricie-Est.

Le lendemain, à compter de 10h45, les Guépards de Nicolet affronteront les Prédateurs de Sainte-Anne/Saint-Marc au novice B, les Riverains sud de Bécancour croiseront le fer avec les Olympiens de Shawinigan-Sud au novice A et les Guépards de Nicolet se frotteront aux Patriotes de Cap-de-la-Madeleine au peewee féminin. Puis, à 17h45, la finale atome BB clôturera le week-end de festivités.

Saison de rêve pour les Sieurs

Difficile d'être plus hot par les temps qui courent que les Sieurs de Trois-Rivières midget A. La bande dirigée par Mario Sanscartier et Dany Bélanger est sur une séquence de 21 gains d'affilée, ce qui lui a permis de rafler les honneurs des tournois de Nicolet et de Saint-Georges-de-Beauce.

Ricard sur un nuage

Le directeur peewee de Cap-de-la-

Madeleine, Daniel Ricard, est sur un nuage depuis quelques semaines alors que ses petits protégés sèment la terreur aux quatre coins de la province en tournoi. Au peewee B, les Barons se sont imposés au tournoi olympique de Montréal, tout comme les Patriotes peewee B filles et les Athlétiques peewee A à Saint-Hubert et Saint-Jérôme. Les Estacades peewee A ont aussi bien fait en atteignant la finale à Daveluyville.

Le Canadel s'impose face aux Sélects

Le tournoi atome de Shawinigan présentait ses finales dans les classes A et B dimanche et deux équipes de la région étaient impliquées dans la deuxième finale, soit le Canadel (1) de Louiseville et les Sélects de Grand-Mère. Le duel a finalement tourné à l'avantage des Louisevillois, qui l'ont emporté 2-1.

Les Pingouins du Centre-Mauricie ont pour leur part décroché les grands honneurs du tournoi peewee de Chambly dans la classe CC, exploit qui a été imité par les Aigles de Trois-Rivières (peewee A) à Sherbrooke et les Sénateurs de Trois-Rivières-Ouest (atome BB) à Black Lake. ●

La Mauricie en difficulté

Championnat provincial de curling féminin

SERGE L'HEUREUX
Trois-Rivières

Le Championnat provincial des Coeurs de Scott a mal commencé pour les représentantes de la Mauricie, hier au Club de curling du Cap.

En levée de rideau, l'équipe composée de Karine Marchand, Geneviève Marchand, Nancy Doré et Jeannine Marchand s'est inclinée 12-4 contre les championnes de l'an dernier, l'équipe Québec de la skip Nathalie Gagnon.

En soirée, la formation mauricienne a aussi perdu son match en soirée, cette fois 10-3 contre les représentantes de l'Outaouais.

«Nous affrontons les deux meilleures équipes en partant», expliquait Karine Marchand, dont l'équipe a dû être remaniée à la dernière minute après la blessure subie par sa sœur, Jessica, remplacée à pied levé par Jeannine Marchand. «Nous n'avons pas joué

beaucoup ensemble, mais nous allons tenter de conserver une fiche positive», disait-elle.

Dans un tournoi à la ronde, seules les deux premières équipes de chaque groupe accèdent aux quarts-de-finale. «On ne peut pas perdre plus de deux matchs pour espérer continuer», expliquait Marchand, qui a d'ailleurs remporté ce championnat l'an dernier avec le rink de Nathalie Gagnon, celui-là même contre qui elle s'est inclinée, hier. «C'est ça qui fait le plus mal au cœur, ajoute-t-elle, mais je voulais jouer avec ma sœur et ma cousine.»

Recrutée à la dernière minute pour remplacer Jessica, Jeannine Marchand apporte à l'équipe expérience et maturité, puisqu'elle a déjà participé au championnat provincial senior. «Je n'ai jamais joué avec Karine, mais j'étais bien contente qu'elle m'ait demandé de joindre leur équipe. Même si elles n'ont pas joué beaucoup ensemble, ce ne

sont pas de nouvelles venues», prévenait-elle.

Après la nervosité du premier match, les performances devraient s'améliorer, croit-elle. «La première partie est toujours plus difficile à cause du stress. Ensuite, il suffit d'en gagner le plus possible!»

Dans un tournoi de sept jours, les joueuses doivent faire preuve de régularité. «Le plus difficile, c'est de garder la concentration pendant dix bouts à tous les matchs», explique Nancy Doré, qui revient à peine du Championnat canadien mixte à Timmins, en Ontario, où l'équipe du Québec a pris le 4e rang. «La semaine sera longue, reprend-elle, et il ne faut pas se laisser abattre par une défaite.»

«Il faut prendre ça pierre par pierre, bout par bout, reprend Karine Marchand. Si tout le monde fait son travail, ça devrait bien aller.»

La formation de la Mauricie dispu-



PHOTO: SYLVAIN MAYER

L'équipe mauricienne de la skip Karine Marchand éprouve des difficultés au tournoi des Coeurs de Scott, avec deux revers lors de la journée d'hier.

tera deux autres rencontres aujourd'hui. Ce matin dès 8h30, elle affrontera l'équipe Montréal #3, avant de croiser le fer avec les représentantes du

Nord-Ouest, à 16h30.

Douze rencontres sont au programme pour cette 2e journée du Tournoi provincial des Coeurs de Scott. ●



Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUEBEC-CHARLEVILLE					
Le Massif	Poudreuse	0	36	36	100%
Grand-Fonds	Fermé/journée	0	0	14	0%
Mont Ste-Anne	Poudr. compacte	0	60	63	95%
Stoneham	Trav. mécan.	0	30	32	94%
MAURICIE-B.E.					
Mont Carmel	Poudreuse	10	13	13	100%
Ski La Tuque	Neige artific.	0	11	11	100%
St-Mathieu	Fermé/journée	0	0	13	0%
Vallée du Parc	Granulée	0	16	18	89%
ESTRIE					
Bromont	Poudr. compacte	0	52	52	100%
Mont Orford	Mél. poudr./gran.	0	54	54	100%
Mont Sutton	Poudr. compacte	0	53	53	100%
Owl's Head	Poudr. compacte	0	41	43	95%
LAURENTIDES					
Chantecler	Poudr. compacte	0	22	25	88%
Gray Rocks	Poudr. compacte	0	18	22	82%
Mont St-Sauveur	Granulée	0	38	38	100%
Ski Morin Heights	Granulée	0	17	23	74%
Tremblant	Poudr. compacte	0	93	94	99%
LANAUDIERE					
Val St-Côme	Gran. recyclée	0	27	29	93%

© Services Commerciaux MM 2003

BADMINTON

Imbattable, Roxanne

La jeune Roxanne Fraser a profité de la 6e étape du circuit Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway, en fin de semaine à Deux-Montagnes, pour poursuivre sa domination de la catégorie juvénile en remportant une deuxième triple couronne consécutive, et ce même si elle est toujours d'âge cadet. En simple féminin, elle a d'abord défait Kim Vaillancourt, de Gatineau, avant de faire équipe avec Alexandra Gagné pour remporter le double féminin. Enfin, elle a complété son balayage en enlevant le double mixte en compagnie de Vincent Bousquet, compilant une fiche de 22 sets consécutifs sans défaite. Pour ne pas être en reste, son frère Benoît a mérité la médaille d'argent en simple et en double masculin, toujours en catégorie juvénile. Chez les cadets, Sébastien Berniquez a failli causer toute une surprise en forçant le 2e favori du tournoi à disputer un 3e set en première ronde. Enfin, Maxime Olivier a éliminé le 7e favori en première ronde, avant de s'incliner dans la suivante.

TRAMPOLINE

Laissez-passer acquis

Plusieurs athlètes du Club Trampoline Intercité ont décroché leur laissez-passer pour le Championnat québécois, en fin de semaine à Marieville, où elles participaient à la troisième étape du circuit de la Coupe du Québec de trampoline et double mini-trampoline. En classe Provincial A trampoline, Carole-Ann Isabelle a terminé 5e pour obtenir son laissez-passer, et préserver sa 3e place au classement québécois. Jennifer Boucher, quant à elle, a obtenu son standard en double-mini trampoline en classe Provincial B.

SURVOL DU WEEK-END

En classe provincial B trampoline, pas moins de sept compétitrices iront au championnat provincial. Ce sont: Mélina Fortin (or), Maude Mailhot, Joanie Pothier, Julie Côté-Leclerc, Marie-Hélène Fallu, Frédérique Boucher et Roxanne Boisvert-Milette. En classe provincial C, Stéphanie Bournival (or), Jade Boisvert-Milette, Émile Renière, Marie-Pier Desaulniers, Léa St-Pierre et Gabrielle St-Onge ont aussi mérité leur laissez-passer.

Parmi les autres belles performances, soulignons la médaille d'or de Julie Côté-Leclerc en double-mini provincial C, une catégorie dans laquelle Mélina Fortin, Frédérique Boucher, Joanie Pothier, Stéphanie Bournival, Maude Mailhot, Jade Boisvert-Milette et Stéphanie Lessard ont aussi accédé au championnat provincial.

Chez les athlètes en classe Développement catégorie Bronze, Elsa Boudreau a mérité l'or chez les 9 ans et moins.

GYMNASTIQUE

Maude Guérette se distingue

La jeune Maude Guérette a connu un week-end du tonnerre, lors de la compétition invitation de niveau provincial WimGym, en fin de semaine à Beauséjour. La gymnaste de 14 ans, qui n'avait pas vraiment réussi à percer jusqu'à maintenant, a terminé 2e à la table de saut, 1ère aux barres asymétriques, 5e à la poutre et 2e au sol, ce qui lui a valu le premier rang au cumulatif avec un pointage de 36.10. Malheureusement pour elle, cette compétition ne comptait pas pour les sélections provinciales, mais elle aura l'occasion de se reprendre à Trois-Rivières, du 13 au 15 février prochain. «Cette performance lui a vraiment donné confiance, et elle est bien déterminée à faire aussi bien

dans trois semaines», disait son entraîneur, Kathleen Rudisel. En catégorie P3 senior, Andréa Leblanc a remporté une médaille d'argent au sol, tandis que Stéphanie Potvin a ramené le bronze à la table de saut, sa première médaille en carrière en catégorie P-3 Novice.

Pour leur part, les membres du club GymTRM participaient à la finale régionale des Jeux du Québec à Shawinigan, où ils ont récolté pas moins de 38 médailles en catégorie Provincial Québec, dont le championnat en catégorie Argo, Tyro, Novice et Senior.

COURSE AUTOMOBILE

Week-end difficile pour Camirand

Le retour à la monoplace de Marc-Antoine Camirand n'a pas été facile. Inscrit dans le championnat d'hiver FR 2000, le pilote de Saint-Léonard-d'Asson était à Sebring pour disputer deux épreuves en fin de semaine. Sur un circuit qu'il déteste avec ferveur, Camirand a terminé 11e vendredi et 10e samedi, après ce qu'il qualifie de «week-end d'enfer». Déjà le jeudi, une fuite d'huile du moteur l'avait contraint à rater presque toute la journée de pratique, lui qui comptait en profiter pour retrouver le rythme après six mois d'inactivité. «Ce manque de temps de piste m'a suivi tout le week-end, expliquait-il. Dans une série aussi compétitive, il faut absolument se qualifier dans les cinq premiers, sinon on se retrouve avec la meute, et ça devient très difficile de remonter.» Entouré de jeunes loups un peu insoucients - «J'étais comme ça dans le temps» - Camirand a payé cher ses positions de départ en milieu de peloton. «Je pense qu'il n'y a pas une auto qui ne m'a pas accroché.» Dixième au classement des points, il espère bien se reprendre pour les trois dernières courses à Homestead. ●

Stoneham Express

Information et achats :
SPORTS RÉCUPÉRATION
1305, rue Aubuchon, Trois-Rivières

NOUVEAU! Tél. : 371-2116
Achetez vos billets en ligne : www.autobushellie.com

STONEHAM
Horaire régulier
lundi, mercredi,
vendredi et samedi.

36.99 \$*
*plus taxes

MASSIF
Dimanche 1er février 2004
*Taxes en sus. Ces prix incluent la remonte-pente et transport en autobus de la gare.

Adulte **56.99 \$*** Étudiant **51.99 \$***
*plus taxes

Le deuxième rang dans le sac?

Les Estacades reçoivent les Cantonniers à Trois-Rivières-Ouest ce soir

STEVE TURCOTTE

Trois-Rivières

Avec encore six matchs à disputer au calendrier de la saison régulière, les Estacades de Trois-Rivières pourraient à toutes fins pratiques s'assurer de terminer au second rang de la section Koho avec la visite des Cantonniers de Magog, ce soir.

Avant le match, les hommes de Marco Bernard ont déjà une priorité de cinq points sur les Cantonniers et ils ont de plus deux matchs en mains, ce qui laisse déjà bien peu de marge de manoeuvre aux patineurs de l'Estrée.

«Je ne veux pas être celui qui va mettre inuti-

lement de la pression sur les joueurs, mais c'est vrai que ça ne prend pas un cours de maths 536 pour s'apercevoir qu'on a la chance de régler la question dès demain soir (ce soir) avec une victoire», expliquait Bernard. «Je m'attends donc à une forte opposition des Cantonniers qui doivent jouer avec l'énergie du désespoir s'ils souhaitent nous devancer. Les Cantonniers sont aussi poursuivis de près par Lévis et la victoire est doublement importante pour eux, d'où la nécessité d'être vraiment prêts à les affronter.»

En principe, les échelons importent peu aux équipes midget AAA car tout le monde a accès aux séries mais pour Bernard, ce deuxième rang est fort recherché en raison de la pause de deux semaines qui s'y rattachent. «Les détenteurs des deux premiers rangs obtiennent un laissez-passer

pour la première ronde des éliminatoires, un break qui serait bienvenue dans notre cas car on va finir la saison avec une séquence fort exigeante», analysait le jeune pilote. «En tenant compte du tournoi de Drummondville, on pourrait disputer 12 matchs d'ici au 15 février. Dans cette optique, le deuxième échelon est fort attrayant pour nous.»

À noter que le duel Estacades-Cantonniers a été déplacé sur la petite patinoire de l'aréna de Trois-Rivières-Ouest en raison de la présence du tournoi peewee à Cap-de-la-Madeleine. Les Triluviens, qui aiment donner des coups d'épaule, risquent de s'amuser ferme. «Attention, les Cantonniers sont aussi capables de jouer physique. Chose certaine, on doit se préparer pour un match intense», prévenait Bernard. ●



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

L'entraîneur des Estacades, Marco Bernard

Des économies pour le Viking

La Ville de Trois-Rivières consent à réduire le coût du loyer jusqu'à la fin de la saison

PATRICK CHAUVETTE

Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières a consenti à offrir une réduction du coût du loyer au Viking de Trois-Rivières pour le reste de la saison régulière afin de compenser pour des services non rendus depuis la signature du protocole d'entente survenue en juin dernier.

La résolution a été adoptée hier après-midi lors de la réunion du comité exécutif de la Ville de Trois-Rivières. Cette modification au protocole d'entente entre la direction de l'équipe et la Ville prévoit donc une diminution du coût de location du Colisée pendant les joutes et les périodes d'entraînement de l'équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

«Il s'agit d'une compensation financière qui viendra, en quelque sorte, indemniser le Viking pour des services que nous n'avons pu leur accorder à la signature de l'entente en raison de certaines circonstances. Il s'agit simplement d'un juste retour du balancier», a expliqué au *Nouvelliste* Fernand Lajoie, vice-président au comité exécutif à la Ville de Trois-Rivières.

Même si aucun montant d'argent n'a pu être divulgué, hier, au sujet de la réduction ainsi accordée à l'organisation du Viking, nous savons que la direction de l'équipe trifluviennaise réclamait depuis le début de la saison des



IMAGE-MEDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Léo-Guy Morissette

meilleures installations pour les membres de son personnel, pour ses joueurs de même que pour les entraîneurs de l'équipe.

Puisque ces installations ne seront pas prêtes avant le début de la saison prochaine, la Ville de Trois-Rivières a consenti à accorder une réduction du coût du loyer à l'équipe pour

le reste de la saison. Un geste qui a été salué par Léo-Guy Morissette, le propriétaire du Viking.

«Actuellement, c'est évident que nous n'oeuvrons pas dans des conditions idéales au Colisée de Trois-Rivières, a admis l'homme d'affaires. Les infrastructures actuelles causent beaucoup de problèmes à notre personnel. Je pense notamment aux entraîneurs qui n'ont pas encore de bureau, ce qui, à mon avis, est inconcevable pour une équipe de calibre senior majeur», a-t-il poursuivi, en soulignant, au passage, la bonne compréhension des autorités de la Ville concernant le dossier du Viking.

Même si les installations de l'équipe ne pourront être utilisées avant le début de la prochaine saison, Léo-Guy Morissette avance que les récents succès de l'équipe laissent présager de bien belles choses pour la saison numéro deux de l'équipe à Trois-Rivières.

«Nous sommes satisfaits des derniers changements apportés à l'équipe qui, d'ailleurs, joue de mieux en mieux depuis quelques semaines. Par contre, les gens doivent nous laisser la chance de venir au monde et atteindre notre plein potentiel. Il faut du temps pour bâtir une équipe gagnante et je suis convaincu que nous sommes dans la bonne direction», a réitéré le propriétaire du Viking qui n'a, par ailleurs, absolument pas voulu rendre public les changements administratifs survenus récemment à son équipe senior majeur. ●

Pierre Dagenais suspendu pour deux matchs

FRANÇOIS LEMENU

Montréal (PC)

À la lumière d'événements récents, la Ligue nationale entend sévir contre ceux qui agissent de façon irresponsable en matière de bâton élevé. Pierre Dagenais vient de l'apprendre à ses dépens.

L'attaquant du Canadien s'est vu imposer, hier, une suspension de deux matchs par la LNH pour avoir atteint au visage le défenseur Bryan Marchment de son hockey. Le patineur de Blainville va donc rater les rencontres de mardi à Buffalo et de jeudi au Minnesota. Il a néanmoins accompagné l'équipe en voyage puisque la suspension ne lui interdit pas de s'entraîner avec ses coéquipiers. Il en profitera également pour soigner son dos.

Un geste involontaire

L'incident est survenu samedi lors du match entre le Tricolore et les Maple Leafs de Toronto au Centre Bell. Curieusement, les arbitres Dan Marouelli et Kevin Pollock n'ont pas jugé bon d'imposer de pénalité.

«Le geste était involontaire. Il n'y avait rien d'intentionnel, a plaidé Dagenais à son arrivée au Centre Bell, hier. Je ne savais pas que je l'avais atteint à la figure. Je pensais plutôt l'avoir frappé de mon coude.»

Le directeur général Bob Gainey lui a téléphoné dimanche soir afin de le prévenir des intentions de la ligue de le suspendre. Gainey a plaidé sa cause auprès du préfet de discipline de la LNH, Colin Campbell. En vain.

«Marchment est un joueur qui complète ses mises en échec, a expliqué Dagenais. Je l'ai vu venir et j'ai levé les coudes pour me protéger.»

C'est en reprenant sa course que Dagenais a heurté son rival. La reprise télévisée laisse croire que le joueur du Canadien n'a pas fait tous les efforts pour éviter le défenseur des Leafs. C'est sans doute ce qui a incité les autorités de la ligue à sévir.

Un contexte particulier

L'incident est survenu dans un contexte particulier. Les blessures au visage et surtout aux yeux causées par des bâtons élevés sont fréquentes cette saison. Dernièrement, deux joueurs des Leafs, Owen Nolan et Darcy Tucker, ont été blessés aux yeux et ils sont depuis indisponibles.

Ces blessures ont relancé le débat sur le port de la visière. On peut croire qu'il s'agit d'une question de temps avant que la visière ne devienne une pièce d'équipement obligatoire, au même titre que le casque.

«C'a peut-être joué dans la décision de la ligue», a avancé Dagenais.

Une question de respect

De son côté, l'entraîneur Claude Julien s'est gardé de critiquer la décision de la ligue. «C'est certain que nous sommes déçus de perdre Dagenais pour deux matchs. Mais il faut savoir respecter la ligue et ses décisions, a

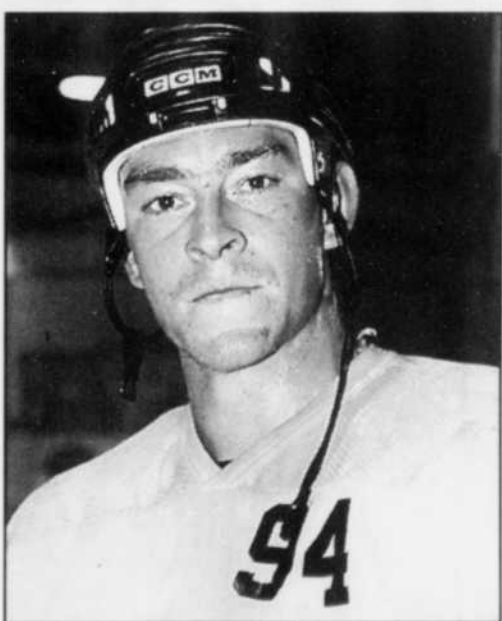


PHOTO: LA TRIBUNE

Pierre Dagenais

commenté Julien. La ligue cherche à sensibiliser les joueurs sur les dangers de porter son bâton trop élevé.»

Julien est par ailleurs favorable au port obligatoire de la visière. «J'encourage nos joueurs, c'est important, a-t-il dit. Il y a plusieurs années, on avait eu le même débat au sujet du casque protecteur. Aujourd'hui, tous les joueurs en portent. Ça va être d'autant plus facile d'imposer que les joueurs portent déjà une visière ou une grille chez les juniors et dans les collèges.»

Julien a quand même tenu à mettre un bémol sur les bienfaits de la visière. «Il me semble que les bâtons sont tenus plus élevés depuis que les joueurs portent la visière. J'ai le sentiment que les joueurs se respectaient davantage lorsqu'ils avaient moins de protection.» ●

Plusieurs blessés chez les Sabres

Montréal

Les Sabres comptent quelques blessés. Les défenseurs Jay McKee (genou) et James Patrick (épaule) ont été blessés lors du match de samedi contre les Flyers de Philadelphie et leur présence contre le Canadien est incertaine.

Le rude Eric Boulton (épaule) pourrait également rater la rencontre après avoir été blessé lors d'un combat survenu dimanche en Caroline. Tim Connelly a subi une commotion cérébrale et sa saison est vraisemblablement terminée. Par contre, Taylor Pyatt est rétabli d'une blessure à un genou et il pourrait affronter le Tricolore.

Les Sabres rentrent d'un voyage de cinq matchs au cours duquel ils ont remporté deux victoires et subi trois défaites.

Derek Roy sera le seul représentant des Sabres lors du week-end du match des étoiles. Roy va participer à la rencontre des espoirs où il retrouvera Michael Ryder, du Canadien. Roy, qui est natif d'Ottawa, a été le deuxième choix des Sabres et le 32e joueur réclamé au repêchage de 2001.

Claude Julien a informé les médias qu'il

n'a jamais été consulté par la direction du Canadien au sujet de l'entraînement de dimanche qui a été tenu au Centre Bell plutôt qu'à la Place des Nations.

«Les joueurs non plus, a-t-il précisé. La décision de tenir l'entraînement au Centre Bell a été prise par la direction. Personnellement, j'étais très content d'être à l'intérieur et d'avoir la chance d'offrir un spectacle à nos partisans.»

Compte tenu du froid, il eut été ridicule d'obliger des centaines de personnes dont des enfants à se rendre tôt sur les lieux afin d'avoir une place dans les tribunes. Le Canadien a pris la bonne décision. ●

Jacques Martin: contrat prolongé

Ottawa (PC) — L'entraîneur-chef des Sénateurs d'Ottawa Jacques Martin a obtenu une prolongation de contrat de plusieurs années, hier. À sa huitième saison complète à la barre de l'équipe, Martin est actuellement l'entraîneur qui a le plus d'ancienneté avec la même équipe dans la LNH. Le palmarès de Martin avec les Sénateurs est de 325-241-93. Il a remporté à une occasion le championnat de l'Association de l'Est et trois fois le titre de la section Nord-Est. Martin est devenu le 13e entraîneur dans l'histoire de la LNH à inscrire 300 victoires avec la même équipe quand les Sénateurs ont blanchi les Mighty Ducks d'Anaheim 3-0, le 17 octobre. Âgé de 51 ans et originaire de St. Pascal, en Ontario, Martin a figuré parmi les finalistes au trophée Jack Adams décerné à l'entraîneur de l'année à quatre reprises.

Belfour et Hejduk se distinguent

New York (PC) — Le gardien Ed Belfour des Maple Leafs de Toronto a été nommé le joueur défensif de la semaine dans la LNH après avoir mérité trois victoires tandis que Milan Hejduk de l'Avalanche du Colorado s'est imposé comme le joueur offensif.

Belfour a entrepris sa semaine en blanchissant les Islanders de New York 2-0, mardi dernier. C'était son cinquième jeu blanc de la saison et son 70e en carrière. Le lendemain soir, il a repoussé 21 tirs dans un gain de 2-1 aux dépens des Capitals de Washington avant de conclure la semaine avec une prestation de 14 arrêts dans la victoire de 4-1 contre le Canadien de Montréal.

Hejduk a pour sa part amassé trois buts et cinq mentions d'aide en quatre matches lorsque l'Avalanche a compilé un dossier de 3-0-1-0 pour se hisser en tête du classement général de la LNH.

Jason Smith: fracture de la cheville

Edmonton (PC) — Le capitaine des Oilers Jason Smith s'est infligé plus qu'une entorse à la cheville gauche quand il a culbuté le long de la bande, le 30 décembre. Le thérapeute athlétique Ken Lowe a découvert pendant le week-end que Smith souffrait également d'une fracture. Smith a raté 13 matches.

Jovanovski ratera deux semaines

Vancouver (PC-AP) — Le défenseur des Canucks de Vancouver Ed Jovanovski ratera au moins de deux semaines en raison d'une entorse à l'épaule. Jovanovski s'est blessé dimanche soir lors de la victoire de 4-1 contre les Predators de Nashville. Il a donné lourdement contre la bande en faisant une chute avec l'attaquant Martin Erat.

Jovanovski a réussi sept buts et obtenu 14 passes cette saison. L'an passé, il a pris part au match des étoiles et il a terminé cinquième pour l'obtention du trophée Norris remis au meilleur défenseur. Pour le remplacer dans la formation, les Canucks ont rappelé le défenseur Jaroslav Obsut du Manitoba dans la Ligue américaine.

Les Alouettes échantent Stokes

Montréal (PC) — Les Alouettes ont échangé hier le receveur et spécialiste des retours de botté Keith Stokes aux Blue Bombers de Winnipeg. Les Alouettes ont aussi cédé leur choix de cinquième ronde au repêchage des joueurs collégiaux de 2004. En retour, ils ont reçu le deuxième choix des Blue Bombers en 2005, leur troisième choix en 2004 et un joueur inscrit sur leur liste de négociation.

La saison dernière, Stokes a saisi 33 passes pour des gains de 429 verges et deux touchés en plus de gagner 71 verges à la suite de 19 courses au sol. Il a aussi retourné 60 bottés de dégagement pour des gains de 539 verges et un touché en plus d'avoir effectué 23 retours de botté d'envol pour 455 verges et neuf courses à la suite de placements ratés pour 506 verges et deux touchés.

En plus de Stokes, les Alouettes ont aussi échangé le demi défensif Omar Evans aux Stampedeers de Calgary en retour du demi défensif Kelly Malveaux. En 15 matchs la saison dernière, Evans a totalisé 42 plaqués et il a rabattu sept passes. ●

LIGUE DE HOCKEY MIDGET AAA

LES ESTACADES

SAISON RÉGULIÈRE

MARDI 27 JANVIER 19 h 30

À L'ARÉNA DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST

LES ESTACADES REÇOIVENT LES CANTONNIERS DE MAGOG

Bienvenue à tous !

Entrée pour tous : Adultes : \$5, Étudiants (avec carte) : \$3, Enfants (12 ans et moins) : 1\$,

LE MIDGET AAA

À l'aréna de Trois-Rivières-Ouest

LE FOOTBALLEUR QUÉBÉCOIS AU SUPER BOWL

Deitan Dubuc n'en revient pas de ce qu'il lui arrive

PHILIPPE REZZONICO

Houston (PC)

Il y a moins d'un an, le Québécois Deitan Dubuc était repêché par les Seahawks de Seattle. Cette semaine, il se présente au Super Bowl avec les Panthers de la Caroline. Belle progression.

«Je n'avais jamais pensé aller au Super Bowl comme spectateur, encore moins comme joueur», précise Dubuc, visiblement très heureux de la tournure des événements.

«Il y a des gars au sein de cette équipe qui jouent dans la NFL depuis 15 ans et qui n'ont pas encore participé au Super Bowl, ajoute l'entraîneur qui est intégré à l'équipe d'entraînement des Panthers. Mettons qu'il y a pas mal de gars qui ont hâte.»

L'entraîneur des Panthers, John Fox, qui a redressé en deux ans une équipe ayant une fiche de 1-15, a livré à ses joueurs avant leur arrivée à Houston un message que Dubuc qualifie de capital.

«Il nous a dit: 'On ne s'en va pas au Super Bowl. Nous sommes le Super Bowl.' Je pense que

ça met les choses en perspective. C'est simple, mais c'est énorme.»

Comme tous ceux qui ont vu la grande classique du football américain au petit écran, Dubuc, âgé de 27 ans, sait que le Super Bowl est gigantesque à tous points de vue.



Dubuc, originaire de Montréal, a joué avec les Spartiates du Vieux-Montréal et il a porté durant près de cinq ans l'uniforme des Wolverines du Michigan. Repêché par les Seahawks, il a connu un camp d'entraînement du tonnerre avec la formation dirigée par Mike Holmgren, captant 13 passes en quatre matchs hors-concours.

«Les Seahawks avaient d'autres besoins au

moment des coupures. Il leur fallait un secondaire de plus, explique le colosse de six pieds, cinq pouces, 265 livres. Ils m'ont laissé aller en me disant qu'ils allaient me remettre sous contrat dans trois semaines. Je ne leur en veux pas. Le football, c'est une business.»

Sauf que Dubuc savait que d'autres formations avaient besoin de receveurs.

«J'ai appelé mon agent pour qu'il contacte les Panthers. Le jour même, j'étais dans un avion qui volait vers Charlotte. C'était formidable de se sentir désiré de la sorte. Si je n'avais pas posé ce geste, je crois que je m'en mordrais les doigts aujourd'hui.»

Membre de l'équipe de réserve des Panthers, Dubuc est lucide. Ses chances de disputer le Super Bowl sont pratiquement nulles.

«Disons qu'il y a 99,9 pour cent des chances pour que je ne joue pas, dit le receveur en riant. Mais l'entraîneur m'a appris avant d'arriver que j'allais pratiquer avec l'équipe numéro un en début de semaine. Je ne sais pas pour quelle raison, mais ça va bien aller parce que je pratique toujours contre la défensive numéro un.»



PHOTO: AP

Jake Delhomme, le quart des Panthers de la Caroline, à l'entraînement hier à Houston.



ANAHEIM											
Joueur	MJ	B	P	Pts	PM	DN	G	E	T	Pct.	
Fedorov	45	18	35	26	4	1	2	1173	92		
Sykes	50	15	30	4	20	4	0	1177	85		
McDonald	47	15	24	12	4	2	0	1168	85		
Ruzhnikov	47	15	24	12	4	2	0	1168	85		
Lavie	43	17	20	2	22	2	0	1161	83		
Kovalev	38	8	17	3	21	1	1	1161	83		
Havard	47	14	15	15	12	1	0	1158	81		
Chabot	45	11	16	16	1	0	0	1157	77		
Quinn	28	4	14	14	1	0	0	1156	74		
Forsberg	50	14	11	3	28	1	1	1154	73		
Vanek	43	2	7	9	1	0	0	1154	73		
Saw	50	6	2	6	4	0	0	1152	67		
Kopitar	48	2	3	13	2	0	0	1151	65		
Kovalev	44	1	3	4	26	0	0	1149	49		
Canary	37	1	2	3	12	18	0	1142	24		
Hornquist	19	2	2	3	12	18	0	1138	18		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1137	83		
Giguere	32	0	1	1	0	0	0	1130	0		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Burner	32	8	17	3	21	1	1	1130	83		
Severson	4	0	0	0	0	0	0	1130	0		
Kuntz	15	0	0	0							

STATISTIQUES



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY



SAISON 2003-2004

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION NORD-EST

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Toronto	50	27	12	8	3	137	119	65	13	7	2	14	8	6	3	G-3
Ottawa	49	27	12	7	3	167	102	64	16	9	4	11	6	3	G-3	
Boston	50	22	14	10	4	122	118	58	9	9	7	13	9	3	P-2	
MONTREAL	50	24	18	6	2	123	108	56	13	9	4	11	1	2	P-2	
Buffalo	51	20	25	5	1	120	132	46	11	10	3	9	16	2	G-1	

SECTION ATLANTIQUE

	SECTION A - Home										Domicile					Exterieur					
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq					
Philadelphia	51	25	11	10	5	139	113	65	15	7	2	10	9	8	G-3						
New Jersey	48	25	12	10	1	111	86	61	13	9	3	12	4	7	G-2						
NY Islanders	49	24	20	4	1	140	123	53	17	8	0	7	13	4	G-2						
NY Rangers	50	19	20	7	4	133	142	49	10	12	3	9	12	4	G-1						
Pittsburgh	50	11	31	5	3	99	183	30	7	14	3	4	20	2	P-6						

SECTION SUD-EST

	Domicile								Exterieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Tampa Bay	48	23	16	6	3	123	109	55	11	9	3	12	10	3	3	G-2
Atlanta	51	21	23	5	2	141	150	49	13	11	3	8	14	2	2	P-2
Florida	51	17	21	10	3	112	136	47	10	11	5	7	13	5	5	P-1
Caroline	50	16	23	9	2	93	123	43	10	12	6	5	13	3	3	P-2
Washington	50	14	29	5	2	118	157	35	8	14	3	6	17	2	2	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	Domcile									Exterieur						
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Detroit.....	52	28	15	7	2	165	122	65	18	4	2	10	13	5	N-1	
St. Louis.....	48	25	16	6	1	120	115	57	15	5	5	10	12	1	P-3	
Nashville.....	50	24	18	6	2	118	127	56	16	6	4	8	13	2	P-1	
Columbus.....	49	14	25	7	3	100	138	38	11	11	4	3	17	3	G-1	
Chicago.....	50	12	26	7	5	108	145	36	9	11	4	3	20	3	P-1	

SECTION NORD-OUEST

	Domestic									Exterieur						
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Colorado.....	49	28	11	8	2	153	111	66	14	8	2	14	5	6	G-1	
Vancouver.....	50	27	14	7	2	144	113	63	13	7	5	14	9	4	G-2	
Calgary.....	48	24	17	4	3	115	103	55	13	10	3	11	10	1	P-1	
Minnesota.....	51	17	20	14	0	110	115	48	10	10	6	7	9	8	P-2	
Edmonton.....	50	19	22	8	1	125	131	47	11	11	3	8	12	5	P-2	

SECTION PACIFIQUE

	Domcile								Exterieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
San Jose.....	50	23	12	11	4	123	104	61	11	7	7	12	9	4	G-1	
Dallas.....	52	23	10	9	0	104	114	55	13	6	5	10	14	4	N-1	
Los Angeles.....	49	19	15	10	5	128	124	53	10	9	6	9	11	4	G-1	
Phoenix.....	48	18	15	13	2	123	124	51	8	9	3	10	8	10	G-2	
Anaheim.....	50	15	22	8	5	104	131	43	9	9	6	6	18	2	P-1	

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne (Dp) défaite en prolongation.

CALENDRIER

Samedi 24 janvier

Buffalo 1 Philadelphia 2	Florida 2 Boston 1
Toronto 4 Montreal 1	N.Y. Islanders 3 Atlanta 0
Chicago 3 Columbus 4	Colorado 5 Pittsburgh 3
Dallas 3 St. Louis 2	Detroit 2 Phoenix 5
Tampa Bay 6 Calgary 2	Nashville 2 Edmonton 3
Anaheim 2 Los Angeles 4	Minnesota 0 San Jose 4

Dimanche 25 janvier

Buffalo 4 Carolina 2	Atlanta 4 Washington 1
Atlanta 2 New Jersey 3	Nashville 1 Vancouver 4
Florida 2 N.Y. Islanders 5	Toronto 2 Dallas 2
Minnesota 2 Los Angeles 2	Chicago 2 St. Louis 3

Mardi 26 janvier

Montreal 1 Buffalo 19h00	Boston 1 N.Y. Islanders 19h00
New Jersey 1 Columbus 19h00	Caroline 1 Toronto 19h30
Tampa Bay 1 Pittsburgh 19h30	Verdun 1 Sherbrooke 20h00
Calgary 1 Phoenix 21h00	Chicago 1 Vancouver 22h00

Mercredi 27 janvier

Washington 1 N.Y. Rangers 19h00	Philadelphia 1 Atlanta 19h00
St. Louis 1 Atlanta 19h30	Ottawa 1 Dallas 20h30
Los Angeles 1 Anaheim 22h30	Calgary 1 San Jose 22h30

Jeudi 28 janvier

Washington 1 Carolina 19h00	Pittsburgh 1 Tampa Bay 19h00
Nashville 1 Columbus 19h00	New Jersey 1 Detroit 19h30
N.Y. Islanders 1 Boston 19h30	Vancouver 1 St. Louis 20h00
Montreal 1 Minnesota 20h00	Edmonton 1 Phoenix 21h00
Ottawa 1 Los Angeles 22h30	Colorado 1 Anaheim 22h30

Vendredi 29 janvier

Buffalo 1 N.Y. Rangers 19h00	Toronto 1 Atlanta 19h30
San Jose 1 Dallas 20h30	Chicago 1 Calgary 22h00
Colorado 1 Anaheim 22h30	Philadelphia 1 Pittsburgh 13h00
Boston 1 Montreal 14h00	N.Y. Rangers 1 Buffalo 19h00
Ottawa 1 Toronto 19h00	Florida 1 N.Y. Islanders 19h00
Vancouver 1 Washington 19h00	Caroline 1 Detroit 19h00
Minnesota 1 Columbus 19h00	Atlanta 1 Tampa Bay 19h30
New Jersey 1 St. Louis 20h00	San Jose 1 Nashville 20h00
Dallas 1 Phoenix 21h00	Los Angeles 1 Edmonton 22h00

Samedi 30 janvier

Philadelphia 1 Pittsburgh 13h00	Boston 1 Montreal 14h00
N.Y. Rangers 1 Buffalo 19h00	Ottawa 1 Toronto 19h00
Florida 1 N.Y. Islanders 19h00	Vancouver 1 Washington 19h00
Caroline 1 Detroit 19h00	Minnesota 1 Columbus 19h00
Atlanta 1 Tampa Bay 19h30	New Jersey 1 St. Louis 20h00
San Jose 1 Nashville 20h00	Dallas 1 Phoenix 21h00
Los Angeles 1 Edmonton 22h00	Colorado 1 Anaheim 22h30

LES MARQUEURS

(Parties d'hier non comprises)

	B	A	Pts
Naslund, Vcr	27	33	60
Lang, Wash	23	35	58
Kovalchuk, Atl	26	30	56
Tangway, Col	17	39	56
Hossa, Ott	23	52	55
Sakic, Col	21	31	52
Alfredsson, Ott	21	29	50
Datsyuk, Det	23	26	49
Saint-Louis, TB	22	27	49
Hejduk, Col	24	24	48
Tkachuk, StL	19	28	47
Doan, Phx	18	29	47
Sundin, Tor	17	30	47
Hull, Det	17	29	46
Jagr, Wash-NYR	16	29	45
Nagy, Phx	21	23	44
Bertuzzi, Vcr	14	30	44
Thornton, Bos	11	33	44
Demita, StL	17	26	43
Gonchar, Wash	5	38	43
Recchi, Phx	18	24	42
Weight, StL	10	32	42

HOCKEY — LAH

Ligue américaine de hockey

Classement 2003-2004

Association de l'Est

	Mj	Pts
1. x-Toronto	50	65
2. x-Philadelphia	51	65
3. x-Tampa Bay	48	55
4. Ottawa	49	61
5. New Jersey	48	61
6. Boston	50	58
7. Montreal	50	56
8. NY Islanders	49	53
9. NY Rangers	50	49
10. Atlanta	51	49
11. Florida	51	47
12. Buffalo	51	46
13. Caroline	50	43
14. Washington	50	35
15. Pittsburgh	50	30

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Colorado	49	66
2. x-Detroit	52	65
3. x-San Jose	50	61
4. Vancouver	50	63
5. St. Louis	48	57
6. Nashville	50	56
7. Calgary	48	55
8. Dallas	52	55
9. Los Angeles	49	53
10. Phoenix	48	51
11. Minnesota	51	48
12. Edmonton	50	47
13. Anaheim	50	43
14. Columbus	49	38
15. Chicago	50	36

x occupe le premier rang de leur section.

HOCKEY — JR AAA

Ligue junior AAA

Section Sherwood

Ligue junior AA							
Section Sherwood							
	Mj	G	P	N	Dp	B	
Longueuil.....	41	27	10	2	2	2	
Coaticook.....	40	18	14	2	6	1	
C. Champlain..	41	18	16	4	3	1	
Contrecoeur...	39	15	20	0	4	1	

Section Drolet

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
St-Eustache	42	23	7	0	2	206	134	68
St-Jérôme	40	23	12	2	2	187	179	50
Terrebonne	40	22	12	3	3	160	130	50
C. Laflèche	41	13	21	1	6	147	200	33

Section Inglesco

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Valleyfield	40	24	11	1	4	201	160	53
Lachine	40	22	12	0	6	213	184	50
Kahnawake	40	24	3	3	3	259	232	26
Ille-Perrot	38	6	27	2	3	132	221	17

Note: L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et le match est inscrit dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

Samedi 24 janvier

C. Champlain 6 C. Laflèche 1	C. Laflèche 5 Ille-Perrot 4 (P) (à Rigaud)
Contrecoeur 3 Saint-Eustache 5	Saint-Jérôme 3 Terrebonne 3

Lundi 26 janvier

Saint-Eustache 5 Longueuil 0	Longueuil 1 C. Laflèche 19h30
Terrebonne 4 C. Champlain 19h30	Ille-Perrot 1 Valleyfield 19h30

Jeudi 29 janvier

C. Laflèche 1 Kahnawake 19h45	C. Champlain 1 Coaticook 20h00
Contrecoeur 1 Lachine 20h00	

Vendredi 30 janvier

C.C. LeMoine 39 31 5 2210 111 64	Régents L-L-L 38 25 10 3175 119 53
Gatineau 36 17 17 2140 154 36	Amos 36 16 17 2138 151 35
E.E. Montpetit 37 14 19 4125 159 32	West Island 36 10 23 3130 178 23

Section Koho

Trois-Rivières 7 C.C.-Lemoyne 6
Mardi 27 janvier
Magog à Trois-Rivières, 19h30.
(Aréna de Trois-Rivières-Ouest)
Vendredi 30 janvier
C.C.-Lemoyne à E.E.-Montpetit, 19h30.
Levis au C.A.-Girouard, 19h30.

Dimanche 25 janvier

Amos 5 E.E. Montpetit 3	C.A. Girouard 8 Levis 0
Trois-Rivières 7 C.C. LeMoine 6 (P)	Magog 1 Trois-Rivières 19h30
Jonquière 1 Magog 19h30	Trois-Rivières 1 Jonquière 14h00
West Island 1 C.A. Girouard 16h00	Amos 4 C.A. Girouard 16h00

Lundi 26 janvier

Levis 1 Jonquière 13h00	Amos 4 E.E. Montpetit 13h00
L-L-L 1 Gatineau 14h00	Trois-Rivières 1 St-François 19h00

HOCKEY — MIDGET AAA

Ligue midget AAA

Section C.C.M.

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
C.C. LeMoine	39	31	5	1	169	77	63	
Régents L-L-L	38	25	10	3	175	119	53	
Gatineau	36	17						

Arts et Culture

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

POUR ORNER LA NOUVELLE MAISON DE LA CULTURE

Une oeuvre de Roger Gaudreau choisie

Trois-Rivières



FRANÇOIS HOUDE

Le choix de l'oeuvre d'art qui ornera le hall d'entrée de la nouvelle Maison de la Culture est fait: c'est une pièce suspendue de l'artiste Roger Gaudreau qui a été sélectionnée dans le cadre de l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

On en fera officiellement l'annonce aujourd'hui lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville alors que sera dévoilée la maquette de l'oeuvre et qu'on dévoilera son titre.

La sélection finale s'est faite lors de la réunion du jury le 13 janvier dernier.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le sculpteur stéphanois Roger Gaudreau a vu son projet retenu pour orner le hall d'entrée de la nouvelle Maison de la culture.

Outre M. Gaudreau, deux autres artistes étaient en lice soit Richard Purdy, de Saint-Élie-de-Caxton et André R. Du Bois, de Rivière-du-Loup. Roger Gaudreau est un artiste résident de Saint-Étienne-des-Grès.

Il a été sélectionné à plusieurs reprises pour des oeuvres dans le cadre du programme d'intégration dont une pour la Bibliothèque nationale du Québec présentement en construction en plus de voir plusieurs de ses oeuvres exposées aux quatre coins du monde.

Le jury de sélection du programme trifluvien était composé d'Alain Gamelin, président de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, Michel Jutras, directeur des arts et de la culture à la Ville de Trois-Rivières, Richard Beauchamp, architecte responsable du projet de rénovation de la maison de la Culture, de René Taillefer et Danielle April, tous deux nommés à

partir d'une banque d'artistes élaborées par le ministère de la culture pour siéger sur des comités de sélection ainsi que Francine Guay, fonctionnaire provinciale responsable du programme d'intégration. Finalement, Claude Touzin, directeur de cabinet du maire trifluvien siégeait sur le comité à titre d'observateur.

Dans le processus, rappelons que c'est le propriétaire de l'oeuvre, dans ce cas-ci la Ville de Trois-Rivières, qui a fait connaître ses exigences quant aux paramètres de l'oeuvre désirée; c'est donc elle qui a dicté qu'il s'agisse d'une oeuvre suspendue qui soit installée dans le hall d'entrée de la nouvelle Maison de la culture.

Le coût de la pièce en tant que telle est de 61 571 \$ plus les taxes. À ce montant, il faut additionner 2500 \$ octroyés à chacun des trois artistes candidats pour la réalisation d'une maquette de leur projet sans compter divers frais

administratifs pour un total global de 95 339 \$ pour l'ensemble du projet. Taxes incluses.

«Nous sommes très contents de notre choix et nous avons hâte de le faire découvrir au public», de commenter Michel Jutras hier. À savoir si le jury a pris en compte la controverse suscitée par l'oeuvre qui se trouve aujourd'hui devant le Palais de justice trifluvien, M. Jutras a été catégorique.

«Non, cela n'a pas joué dans notre décision. D'abord, trois des membres du jury ne sont pas de la région et n'ont donc pas été conscients de la controverse que *Le témoin* a suscité ici. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser certaines opinions individuelles dicter nos choix. D'ailleurs, l'oeuvre controversée passe déjà mieux maintenant. Je crois qu'elle va finir par plaire à la vaste majorité des gens, surtout depuis qu'elle est illuminée le soir comme elle avait été conçue.»

Une lourde commande

Le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle en Mauricie du 27 au 30 mai

STÉPHAN FRAPPIER

Trois-Rivières

À u cours de ses quatre premières années d'existence, le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle était présenté dans son lieu de naissance, à Rivière-du-Loup. À l'aube de son cinquième anniversaire, l'événement est sur le point de vivre un changement de cap majeur. En effet, ce grand rassemblement d'artistes en herbe aura à l'avenir un caractère itinérant et c'est à la Mauricie que revient l'honneur et la responsabilité d'asseoir les bases de cette nouvelle vocation. Un gros défi, certes, mais qui devrait être efficacement relevé si on en juge par la mobilisation du milieu en vue de cette édition historique qui sera présentée conjointement par Trois-Rivières et Shawinigan du 27 au 30 mai prochain.

En fait, six partenaires majeurs sont associés à ce cinquième Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle qui aura des retombées économiques de plus d'un million de dollars sur la région mauricienne. Il s'agit des villes de Trois-Rivières et de Shawinigan, de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie, des commissions

scolaires de l'Énergie et du Chemin-du-Roy ainsi que des écoles secondaires privées de la région.

Dans son allocution, le président du conseil d'administration, Benoît LaRue, a d'ailleurs tenu à signaler l'esprit de partenariat qui a permis de réaliser ce beau et grand projet. «La Corporation du rendez-vous panquébécois Mauricie tient à témoigner à quel point la synergie issue du partenariat entre ces six institutions s'est avérée stimulante pour les administrateurs et les jeunes artistes», a-t-il indiqué.

En tout, le conseil d'administration bénéficiera d'un montant de 375 000 \$ pour mener à bien cette aventure et il ne manquerait qu'environ 20 000 \$ pour boucler le budget. «Et d'autres partenaires devraient se joindre à nous dans les prochains jours», explique la directrice générale, Francine Lemay, une femme impliquée dans le volet régional de Secondaire en spectacle depuis plusieurs années.

Parmi les nombreux partenaires qui ont décidé de s'associer à l'événement, Francine Lemay a notamment signalé l'implication du Conseil régional de développement de la Mauricie (35 000 \$), du Fonds jeunesse Québec (41 711 \$), de Richelieu International, de Cogeco



PHOTO: KRISTINE BUISSON

Des gens fiers d'être associés au 5e Rendez-vous panquébécois qui sera présenté en Mauricie du 27 au 30 mai: Benoît LaRue (président du conseil d'administration), Julie Boulet (président d'honneur) et Francine Lemay (directrice générale). À droite, on aperçoit Magalie Tardif et Philippe Perron qui prendront part à la sélection régionale de Secondaire en spectacle et qui ont démontré leur savoir-faire lors de la conférence de presse d'hier.

Câble et TQS qui donneront une visibilité de choix aux meilleurs artistes de niveau secondaire au Québec, à Emploi-Québec qui a permis d'assurer une permanence au sein de l'organisation et, bien sûr, au gouvernement du Québec qui a enlevé un poids énorme sur les épaules des organisateurs en confirmant récemment son implication financière évaluée à environ 60 000 \$.

D'ailleurs, la présidence d'honneur de l'événement a été confiée à la députée de Lavoie, ministre déléguée aux Transports et responsable de la région de la Mauricie à l'Assemblée nationale, Julie Boulet.

En principe, la Mauricie aura le contrat de présenter le même événement l'an prochain, question d'élaborer

un modèle qui pourrait éventuellement servir de référence aux autres régions qui aimeraient assurer la relève.

Il va sans dire que l'implication gouvernementale devra devenir un investissement récurrent pour assurer la viabilité de cet événement qui rejoint pas moins de 275 000 jeunes sur une population étudiante de 479 000 au Québec. Pour le reste, l'organisation mauricienne compte bien mettre en place un cadre bien précis qui servira de modèle dans les années à venir.

Le Rendez-vous québécois de Secondaire en spectacle est un véritable happening au Québec. Durant les quatre jours de l'événement, ce sont tout près de 1000 jeunes provenant de 280 écoles secondaires qui viendront dé-

montrer leur savoir-faire en Mauricie. Les vendredi et samedi soirs, deux grands galas seront présentés simultanément à la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières et au Centre des arts de Shawinigan. L'ouverture officielle est prévue à l'aréna Jacques-Plante le 27 mai. D'ici là, les finales régionales battront leur plein et la sélection finale aura lieu les 30 juin et 1er mai au Séminaire de Trois-Rivières.

L'OSTR remporte le prix «Concert de l'année en région»

Trois-Rivières (SF)

Toute l'histoire entourant l'annulation du concert Double passion est venue porter ombrage à une excellente nouvelle que la direction de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières a apprise, dimanche soir, lors du Gala des prix Opus présenté par le Conseil québécois de la musique au Gesù de Montréal.

Pour une deuxième année consécutive, Gilles Bellemare et ses musiciens ont reçu l'Opus honorant le meilleur concert de l'année présenté en région.

C'est le concert *Contes en musique*, qui a eu lieu le 29 septembre et le 6 octobre 2002, qui a attiré l'attention du comité de sélection. Ce programme,

qui mettait en vedette la soliste Kim Yaroshevskaya et la pianiste Denise Trudel, incluait *Ma Mère l'Oye* de Ravel ainsi que les créations *Les nouvelles aventures* pour piano et orchestre de Denis Dion et *Le petit air* de Gilles Bellemare et Kim Yaroshevskaya.

Le maestro Gilles Bellemare était évidemment fier de recevoir ce prix et de le partager avec la grande famille de l'OSTR. «C'est vraiment un bel hon-

neur», s'exclame-t-il avec fierté. «C'est un élément de fierté d'être ainsi récompensé par nos pairs. C'est la preuve qu'on livre la marchandise.»

«Depuis plusieurs années, l'OSTR propose des programmes et des interprétations de très haut calibre» poursuit Gilles Bellemare. «Remporter ce prix signifie que la communauté musicale québécoise reconnaît le travail accompli, et nous en sommes très fiers.»

Rappelons en terminant qu'il s'agit du troisième Opus attribué à l'OSTR ou à un de ses membres. Dimanche soir dernier, l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières était en nomination dans trois autres catégories: Concert de l'année - musique moderne, contemporaine (concert *Contes en musique*), Concert de l'année - régions (concert *Les étoiles de demain*) et Création de l'année (*Le petit air*).

Cinéma fleur de lys
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277

Programmation
du 23 janvier au 29 janvier 2004
OUVERTURE EN APRÈS-MIDI • VENDREDI • SAMEDI & DIMANCHE

VOICI POLY, v.f., 90 min, (R) Vendredi
au dimanche: 12 h 30, 14 h 30,
16 h 30, 18 h 30 et 21 h 15. Samedi
au dimanche: 19 h 30 et 21 h 15.

COFFET PAPIERON, v.f., 105 min, (13 ans et +)
Vendredi au dimanche: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.
Samedi au dimanche: 19 h 30 et 21 h 30.

PETER PAN, v.f., 115 min, (R) Vendredi
au dimanche: 12 h 30.

RETOUR À COLD MOUNTAIN, v.f., 134 min,
12 ans et +. Vendredi au dimanche: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 30. Samedi
au dimanche: 19 h 30 et 21 h 30.

21 GRAMMES, v.f., 124 min, (13 ans et +)
Vendredi au dimanche: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Samedi
au dimanche: 19 h 30 et 21 h 30.

ANNIE BRICOU: LES FONDS MARINS, v.f., 78 min, (R) pour les enfants. Vendredi
au dimanche: 12 h 30.

LE SÉSIGNER DES ANNEAUX 3 (AJ), v.f., 218 min, (R) découvrable aux jeunes
adultes. Vendredi au dimanche: 15 h, 19 h 30. Samedi au dimanche: 19 h 30.

IMPACT FATAL, v.f., 84 min, (R) découvrable aux jeunes adultes. Vendredi au dimanche: 15 h 30, 21 h 30. Samedi au dimanche: 19 h 30.

NEZ ROUGE, v.f., 114 min, (R) Vendredi
au dimanche: 12 h 30, 15 h 30. Samedi au dimanche: 19 h 30.

LE PROJET D'ALEXANDRA, v.f., 103 min, (16 ans et +)
Vendredi au dimanche: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Samedi au dimanche: 19 h 30 et 21 h 30.

JE M'EN VAIS, v.f., 105 min, (13 ans et +)
Vendredi au dimanche: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Samedi au dimanche: 19 h 30 et 21 h 30.

Jourdi Parents-Bébé: 12 h 30.

BIG FISH: LA LÉGENDE DU GROS POISSON, v.f., 125 min, (R) Vendredi au dimanche: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Samedi au dimanche: 19 h 30 et 21 h 30.

3018397

Place BIERMANS CINÉMA
1553, rue Biermans, Shawinigan
• Info film : (819) 539-8899 •
8 salles ultra modernes
• Sièges inclinables. •

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
Maintenant ouvert le vendredi toute la journée!
CINÉMA DU CAP
300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
INFO-HORAIRE: 693-9899

Télé-Québec
telequebec.tv
Ça change de la télé



Ce soir 21 h
Surdose d'action.
24 heures chrono
Rick et Kim au cœur d'un trafic de drogue. Bauer, sur une nouvelle piste.

19 h 30



Diabolo menthe
Avec Lise Dion...
Animation: François Étienne Paré
Réalisation-coordination: Lynn Plunneuf

4001382

GRIPPE AVIAIRE

Les experts lancent des appels au calme

ANDRÉ DUCHESNE

La Presse

Avec sept décès chez les humains, huit pays atteints, des millions de poulets abattus, des frontières se fermant aux importations et une course au vaccin qui s'amorce, l'épidémie de grippe aviaire qui ravage présentement l'Asie sème l'inquiétude, en dépit des appels au calme répétés des experts.

Le décès annoncé tard dimanche d'un garçon de 6 ans en Thaïlande était le septième imputable au virus selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Six autres personnes sont mortes au Vietnam et plusieurs autres décès sont considérés comme suspects.

Pendant ce temps, l'Indonésie et, surtout, le Pakistan, se sont ajoutés à la liste des pays affectés par la propagation de cette grippe dite du poulet, dont les effets pathogènes sur les volailles sont extrêmement virulents.

Le Pakistan a reconnu hier qu'environ 3,5 millions de poulets avaient été retrouvés morts dans quelque 3000 fermes d'élevage de la région de Karachi depuis la fin de novembre.

«Ils ont certainement besoin d'aide; certains pays ont besoin d'un soutien financier et certains ont indiqué qu'il pourrait y avoir un manque d'équipement d'abattage», souligne Iain Simpson, porte-parole de l'OMS.

La grippe aviaire continue de se propager

La Thaïlande a confirmé le premier décès d'une personne infectée par la grippe du poulet, lundi, tandis que l'Indonésie admettait que des millions de poulets sont morts de la maladie ces derniers mois.

Corée du Sud: 1,1 million de poulets et de canards abattus

Vietnam: six personnes décédées; plus de 3 millions de poulets abattus

Thaïlande: un garçon mort, deux enfants infectés, six cas suspects; environ 9 millions de poulets détruits

Japon: plus de 10 000 poulets morts; des dizaines de milliers de poulets abattus

Taiwan: 50 000 poulets tués par une souche moins forte du virus

Cambodge: des milliers de poulets morts

Indonésie: des millions de poulets morts ces derniers mois

SOURCES: AP, OMS

Mutation du virus

Ce qui inquiète le plus les experts est la mutation possible du virus et l'apparition de cas de contamination d'un humain à un autre.

Dans un tel cas, les risques d'une propagation se multiplient, ce qui est susceptible de provoquer une pandémie.

«Il faut faire attention de ne pas

s'embarquer dans une campagne de peur, indique Gilles Dulac, vétérinaire et responsable de la section des maladies exotiques à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).»

Bien sûr, il y a des risques et les gens de l'OMS sont inquiets, mais en règle générale, on a affaire à un virus qui résiste mal à son environnement et a de la difficulté à se répliquer.»

L'OMS n'est pas non plus sous le

coup de la panique. Hier, ses dirigeants n'émettaient aucune restriction particulière quant aux voyages dans les huit pays touchés (Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Indonésie, Taiwan, Japon, Corée du Sud, Pakistan). On demandait toutefois aux voyageurs d'éviter de visiter les marchés publics et les fermes de volailles, des conseils repris par plusieurs pays, dont le Canada.

Oiseaux, cochons, humains

La grippe aviaire compte 15 sous-types dont deux - H5 et H7 - sont beaucoup plus pathogènes que les autres. La volaille asiatique est présentement ravagée par le sous-type H5N1 reconnu non seulement pour sa mutation rapide, mais aussi pour sa capacité à acquérir les gènes de virus affectant d'autres espèces d'animaux.

Autrement dit, le virus du poulet peut se croiser avec le virus grippal d'un autre animal (le porc, par exemple) et développer un virus mutant inconnu et imprévisible. Or, dans les marchés publics asiatiques, les conditions d'hygiène laissent à désirer et il y a promiscuité entre animaux. Si un virus mutant se développait, les experts devraient rapidement reconnaître ses caractéristiques génétiques pour trouver un vaccin. On n'en est heureusement pas encore là.

La contamination entre animaux ou

entre animaux et humains fait suite à des contacts fréquents et prolongés, par le toucher répété de fientes ou par inhalation. Il y a risque de contamination par alimentation lorsque la viande n'est pas assez cuite. À 70 degrés Celsius, le virus meurt.

Le Canada n'importe pas de viande des pays concernés en raison d'une autre maladie, dite de Newcastle. Une exception cependant: la viande de poulet (un million de kilos en 2003) importée de Thaïlande. «Mais cette viande est d'abord cuite à 80 degrés C et est scellée», assure Gilles Dulac.

Pas une première

Ce n'est pas la première fois que la planète est aux prises avec une épidémie de la sorte. La pire tragédie fut l'épidémie de grippe espagnole qui a fait entre 20 et 50 millions de morts en 1919. On croit qu'il s'agissait alors d'un virus de grippe porcine.

Une autre pandémie avait fait 98 000 morts aux États-Unis en 1957 et une troisième, dite grippe de Hong Kong, avait causé la mort de 18 000 personnes en France en 1968.

Une grippe aviaire avait causé la mort de six personnes et forcé l'abattage de tous les poulets de Hong Kong en 1997. «La plupart des experts de la grippe reconnaissent également que l'abattage rapide de toutes les volailles de Hong Kong a évité une pandémie», lit-on sur le site de l'OMS. ■

PRIMAIRE DU NEW HAMPSHIRE

L'Irak marque le sprint final

RICHARD HÉTU

La Presse

Un vétéran du Vietnam, se disant «très horrifié» du vote du sénateur John Kerry en faveur de la guerre en Irak, a demandé au candidat présidentiel de s'expliquer, hier après-midi, dans un auditorium du Keene State College, dans le sud-ouest du New Hampshire.

Kerry s'est expliqué, disant que son vote n'était «pas spécifiquement pour la guerre, mais pour un processus» qui forcerait Saddam Hussein à reconnaître les inspecteurs de l'ONU en Irak. Il croyait que le dictateur de Bagdad possédait des armes de destruction massive.

«Le président Bush avait promis d'aller devant l'ONU, de mettre en place une vraie coalition internationale et de n'utiliser la force qu'en ultime recours. Il a brisé chacune de ses promesses. Il s'est précipité dans la guerre», a dit le sénateur du Massachusetts, favori pour remporter ce soir la primaire du New Hampshire, test clé dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre.

La réponse a semblé satisfaire le vétéran, qui a levé un pouce en direction de Kerry. Mais l'ancien gouverneur

Howard Dean n'a pas été aussi complaisant.

Dean contre-attaque

Au dernier jour de la campagne, l'ex-favori s'est porté à l'attaque en critiquant le «jugement» du sénateur du Massachusetts en matière de politique étrangère.

«Il a voté non à la guerre du Golfe en 1990 et il a voté oui à la guerre en Irak en 2002. Je pense que c'aurait dû être l'inverse. Où était Kerry quand George Bush disséminait sa désinformation?» a demandé Dean, hier matin, lors d'un petit-déjeuner dans un hôtel de Nashua.

Comme vient de le confirmer l'inspecteur américain David Kay, aucune arme de destruction massive ne se trouvait en Irak au moment de l'invasion américaine.

Candidat antiguerre, Dean n'a pas abandonné l'espoir de coiffer Kerry au fil. Les électeurs du New Hampshire ont la réputation de changer d'idée à la dernière minute. Et l'ancien gouverneur du Vermont semble s'être remis de sa contre-performance et de son discours guttural de l'Iowa, où il a terminé au troisième rang dans les caucuses, loin derrière Kerry et le sénateur John Edwards.

La diversité chez les prétendants démocrates à la présidence américaine

Courts portraits des sept candidats démocrates dans la course à la présidence américaine de 2004

	Wesley Clark	Howard Dean	John Edwards	John Kerry	Dennis Kucinich	Joe Lieberman	Al Sharpton
Âge:	59 ans	55 ans	50 ans	60 ans	57 ans	61 ans	48 ans
Formation:	baccalauréat, West Point; bourse Rhodes, Oxford; maîtrise en science militaire.	baccalauréat, Yale; diplôme en médecine, Albert Einstein College of Medicine.	baccalauréat, North Carolina State University; diplôme de droit, University of North Carolina.	baccalauréat, Yale; diplôme de droit, Boston College.	baccalauréat et maîtrise, Case Western Reserve University.	baccalauréat et diplôme de droit, Yale.	deux années d'études au Brooklyn College.
Citation:	«Je suis préoccupé par la gouvernance du pays. Il y a beaucoup à faire au chapitre des politiques.»	«Je suis motivé par le message que je véhicule, non par des considérations d'ordre stratégique.»	«Les gens ont soif de nouvelles idées qui pourront résoudre les problèmes qu'ils ont dans la vie.»	Ce qui importe pour les gens, c'est qui vous êtes, ce que vous considérez comme important, et ce pour quoi vous vous battez.»	«Je suis un démocrate FDR (qui a les mêmes valeurs que F.D. Roosevelt) et je crois que notre parti a besoin de retourner aux conditions économiques qui permettraient à chacun de réussir.»	«J'ai l'intention de parler sans détour au peuple américain et de lui montrer que je suis un démocrate d'un autre genre.»	«Je fais campagne pour devenir président des États-Unis afin que toutes les voix soient entendues.»

SOURCE: AP

AP-PC

Kerry en avance

Étant donné l'imprévisibilité des électeurs du New Hampshire, les sondages doivent être pris avec un grain de sel. Celui publié hier par le quotidien *USA Today*, CNN et l'institut Gallup, donne à Kerry 36% des votes contre 25% pour Dean. D'autres prédisent une victoire encore plus éclatante au sénateur, qui éclipserait son principal rival par 20 points ou plus.

Mais un autre sondage publié hier par l'institut Zogby donne un écart beaucoup plus étroit entre les deux candidats. Kerry est crédité de 31% contre 28% pour Dean. Selon ce même sondage, le général à la retraite Wesley Clark arrive à la troisième place avec 13% des votes. Il devance les sénateurs Edwards (12%) et Lieberman (9%).

Près de 700 000 électeurs

Quelque 691 000 électeurs auront le droit de vote dans cette primaire qui soulève un grand intérêt au New Hampshire. Suivant la loi électorale de

Un bon week-end pour Dean

En attaquant le jugement de Kerry sur la politique étrangère, Dean est revenu au thème qui a propulsé sa candi-

dature, une opposition déterminée à la guerre en Irak. De façon indirecte, il a aussi rappelé la propension du sénateur du Massachusetts à adopter des positions à géométrie variable.

Après une semaine désastreuse, Dean a connu un bon week-end, faisant campagne avec sa femme Judy, celle-là même qui ne devait pas servir d'accessoire électoral.

Hier matin, à Nashua, une foule d'environ 200 personnes a applaudi à tout rompre Judy Dean, qui s'est fait connaître de l'Amérique entière en accordant une entrevue avec son mari à la journaliste Diane Sawyer, de la chaîne ABC, jeudi soir dernier. Dans cette entrevue, Judy avait témoigné du bon caractère de son mari, assurant que son cri primal de l'Iowa ne le représentait pas.

S'adressant aux nouveaux fans de sa femme, Dean a déclaré: «Je ne pensais pas qu'elle deviendrait une rockstar. Merci pour ces applaudissements. Ça me fait tellement plaisir que j'ai le goût de crier.» ■



PHOTO: AP

LE QUEEN MARY 2 ARRIVE À BON PORT

Le Queen Mary 2 est arrivé à bon port. Après deux semaines de traversée transatlantique, le plus grand paquebot du monde a rallié hier le port de Port Everglades, en Floride, achevant ainsi sa croisière inaugurale. Des centaines de curieux s'étaient massés sur les rives et dans les gratte-ciel voisins pour admirer ce géant des mers qui a coûté la bagatelle de 800 millions de dollars, tandis que des dizaines d'hélicoptères des forces de sécurité et des chaînes de télévision survolaient le port et qu'une banderole géante tirée par un petit avion proclamait: «Fort Lauderdale souhaite la bienvenue au QM2».

CONCOURS

MOT MOT

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Jeu

No 2

du 24 janvier au 6 février 2004

aimés les fleurs

un total de
12 000\$
à gagner

Pour jouer...

Découpez et accumulez le(s) mot(s) publié(s) ci-dessus dans Le Nouvelliste du 26 janvier au 6 février. Reconstituez la citation sur le coupon publié le 24 janvier et postez le tout à l'adresse indiquée.

Il y aura 7 jeux consécutifs avec des citations différentes composées de 11 mots ou groupe de mots chacune entre le 12 janvier et le 16 avril 2004.

Participez à tous les jeux !

1000\$
à chacun des 7 tirages suivants :
30 janvier, 13 et 27 février,
12 et 26 mars ainsi que le
9 et 23 avril 2004

et

un grand prix de
5000\$
Tirage le 23 avril 2004

Conditions de participation :

Aucun fac-similé accepté. Un seul coupon par enveloppe. Les mots ou groupes de mots doivent être collés sur le coupon de participation.

Vous devez être abonnés au journal Le Nouvelliste. Les gagnants doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Les règlements complets sont disponibles au journal Le Nouvelliste de Trois-Rivières. Le concours est ouvert aux 18 ans et plus.

Pour vous abonner au journal **Le Nouvelliste**
376-2000 ou 1 877 933-2506

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

2010146

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

BOILEAU, M. Marcel
79 ans, Trois-Rivières-Ouest

GÉLINAS, M. Rosaire
83 ans, Cap-de-la-Madeleine

LACROIX ROUSSEAU, Mme Lilianne
74 ans, Lac-à-la-Tortue

LAFRENIÈRE, M. Marcel
83 ans, Cap-de-la-Madeleine

LONGVAL, M. Bernard
56 ans, Cap-de-la-Madeleine

MARCOUX, M. Léo
69 ans, Trois-Rivières



**BOILEAU
M. MARCEL**
1924 - 2004

Au pavillon Saint-Joseph du CHRT, le 25 janvier 2004, est décédé à l'âge de 79 ans et 10 mois, M. Marcel Boileau (retraité d'Hydro-Québec), époux de Monique Pronovost, demeurant à Trois-Rivières-Ouest. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée**
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 31 janvier, à 11h en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Monique; ses enfants : Louise (Jean-Pierre Lauzier), Hélène, Jeannine (René Hébert), Guy (Maude Robert); ses petits-enfants : François Lauzier, Vanessa et Simon Hébert; ses sœurs et frères, belles-sœurs et beaux-frères : Marguerite Boileau-Forcier, Jeanne Boileau-Gélinais, Claire Boileau, Rosario Boileau (Suzette Parmentier), Antonin Boileau (Jeanne Séguin), Madeleine Boileau (Luigi Rondeau), Paul Boileau (Solange Comeau), Jean-Pierre Boileau (Pierrette Bessette), René Morissette (Alice Spénard), Raymonde Pronovost-Kegle, Marie-Paule Pronovost, Pierrette Pronovost (Lucien Bourgeois), Thérèse Pronovost-Garceau, Claudette Pronovost (André Guillemette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHRT.

Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrrouseau.com

BOULANGER-GARAND, MME MARIE-LOUISE

ERRATUM

Dans l'avis de décès paru le lundi 26 janvier, on aurait dû lire : La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel et médecin du 2e étage de la Résidence de la Saint-Maurice. Le Nouvelliste s'excuse auprès de la famille.



**GÉLINAS
M. ROSAIRE**

Au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 24 janvier 2004, est décédé à l'âge de 83 ans et 8 mois, M. Rosaire Gélinais, époux de Mme Hélène Boisclair, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibaut
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 28 janvier, à 11h en l'église de Saint-Séver. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Saint-Séver.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Hélène Boisclair; sa fille, Carmen (Carol Tremblay); ses petits-enfants : Martin Tremblay (Jocelyne Légaré), Caroline Tremblay (Jean Hamel); ses arrière-petits-enfants : Jérôme et Xavier Tremblay, François Hamel; ses sœurs : Monique (Jean Gélinais), Suzanne (Germain Gélinais); son frère, Jules Gélinais (Jacqueline Lacerre); ses belles-sœurs et beaux-frères : Aline Lamy (Fernand Gélinais) et Jean-Louis Gélinais (Lucien Boisclair (Françoise Chénier), Lucienne Boisclair (feu Léon Gravel), Julien Boisclair (Jackie Cushing), Denise Boisclair (feu Maurice Paillet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHRT.

traduire par un don à la Société canadienne du cancer (C.P. 431, Cap-de-la-Madeleine, Qc. G8T 7W6). Renseignements : (819) 375-2414. Télécopieur : (819) 375-2695. Courriel : cfchateaudun@videotron.ca



**LACROIX
ROUSSEAU
MME LILIANNE**

Entourée de l'amour des siens, tout doucement et sans bruit, elle est montée vers la lumière, rejoignant celui qu'elle aimait. Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le 25 janvier 2004, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lilianne Rousseau, épouse de feu Aurélien Lacroix, demeurant à Lac-à-la-Tortue. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

**Coopérative funéraire
Jean Carboneau**
1250, 6e Avenue
Grand-Mère

Heure d'accueil : mercredi, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le mercredi 28 janvier, à 14h en l'église Saint-Théophile de Lac-à-la-Tortue.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Lac-à-la-Tortue à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants adorés : Alain (Ginette Trepanier), Ginette (Alain Beaudoin), France (Paul-Maurice Bellemare), Sylvie (Jacques Marcouiller); ses petits-enfants : Philippe, Valérie, Simon, Olivier, Sammy, Leanne, Vanessa et Guillaume; sa sœur, Carmen (feu Raymond Buisson); ses frères : Gratien (feu Colette Hamelin), Prudent (Raymond Lafontaine), Raymond (Madeleine Tournant), Jean-Guy (Florence Lynch); ses belles-sœurs et son beau-frère : Marie-Claire (Henri Bonenfant), Jeannine (Augustin Roy), Liliane (Donald Blouin), Madeleine (Gilles Simard), Ghislaine, Yolande (Réginald Leclerc), Suzanne (Maurice Matte), Pierre-André (Nicole Dallaire), Aline (Laurent Perron), Monique (Guy Nadeau), Maurice Berthiaume; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation du CHCM seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 538-8555. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funjcarbo@qc.airsa.com



**LAFRENIÈRE
M. MARCEL**

À l'unité des soins palliatifs du Centre de santé Cloutier-du-Rivage de Cap-de-la-Madeleine, le 23 janvier 2004, paisiblement et entouré de sa famille, nous a quitté à l'âge de 83 ans, M. Marcel Lafrenière, époux de Mme Laurence Pagé, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s, à partir de 14h, mardi, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mercredi 28 janvier, à 14h en l'église Saint-Eugène de Cap-de-la-Madeleine suivies de l'inhumation au cimetière Sainte-Famille.

Il est allé rejoindre son fils Jean-Paul. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Laurence Pagé; sa belle-fille Suzanne Cloutier (Isabelle, Maryse et Martin); ses enfants : Maurice (Micheline Houle) et leurs enfants : Julie et Éric; René et ses enfants : Manuel, Nadia et Étienne; Denise (Jean Doucet) et leurs enfants : Fanny et Olivier; Louise (André Gervais) et leurs enfants : Marc-André et Louis-Philippe; Johanne (Pierre Benoît) et leurs enfants : Marie, Emilie, Jean-François et Jacinthe; Luce et ses enfants : Pierre-Luc et Louis-Michel Charland; Lucie (Pierre Veillette) et leur fille : Mylène; Guy (Lise Beaudoin); ses huit arrière-petits-enfants : William et Jeffrey Pelletier, Félix et Emily Lafrenière, Alexis et Zachary Lavoie, Alexandre Charland et Emile Sauvageau; ses frères et sœurs : Yvette (feu Lucien Lafrenière), Juliette (feu André Chénier), Monique, feu Jean-Louis (Françoise Chénier), Gérard, Jeannine (Roger Trudel), Réal (Claire Garceau), feu Robert (Thérèse Dessureault), feu Suzanne (Armel Lévesque); ses beaux-frères et belles-sœurs : Charles-Édouard Pagé (Rose-Eva Rioux), Yvette Pagé (feu Welly Montmabault); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux ami(e)s et anciens compagnons de travail de Corus. Une profonde reconnaissance au Dre Agathe Blanchette et à toute son équipe, ainsi qu'au Dre Catherine Lemay. Vos dons seront remis à l'Unité des soins palliatifs du Centre de santé Cloutier-du-Rivage.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715. Courriel : jdgarnau@arborrememorial.com



**LONGVAL
M. BERNARD**
1947 - 2004

Paisiblement, entouré des siens, au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 23 janvier 2004, est décédé à l'âge de 56 ans et 2 mois, M. Bernard Longval, époux de Mme Pauline D'Amours, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

**Résidence funéraire
André T. Bélard enr.**
1190, boul. Saint-Louis
Saint-Louis-de-France

Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mardi 27 janvier, à 14h en l'église de Saint-Maurice. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame de Saint-Maurice.

À son départ, M. Longval, laisse outre son épouse Mme Pauline D'Amours, ses fils : Éric et Jean-François Longval; sa filleule Dominique Longval; son frère M. Gaston Longval (Mme Raymond Emond); ses beaux-frères et belles-sœurs : M. René D'Amours (Mme Denise Rochefort), Mme Anne-Marie D'Amours (M. Maurice Brûlé), Mme Colette D'Amours, Mme Claudette D'Amours (M. Jean-Guy Brousseau), Mme Guylaine D'Amours (M. Jean-Pierre Lacommande), M. Benoît D'Amours, M. Gaston D'Amours; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Pour renseignements : (819) 372-0407. Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.



**MARCOUX
M. LÉO**

À la Résidence Louis-Denoncourt du CHSLD Le Trilluvien, le 23 janvier 2004, est décédé à l'âge de 69 ans et 2 mois, M. Léo Marcoux, fils de feu Léonard Marcoux et de feu Marguerite Gignac, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.**
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mercredi 28 janvier, à 13h 30 en l'église Sainte-Marguerite de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens. Les cendres seront déposées au columbarium Julien Philibert.

Le défunt laisse dans le deuil, son fils, Denis, Nathalie Cossette et leurs enfants Brian et Roxanne; sa fille, Christiane (Daniel St-Yves) et leur fille Caroline; ses sœurs et frères : Jeannine (Jacques Landry), Yvon (Estelle Courteau), Roland (feu Nicole Mongrain), Nicole (André Lacoursière), Claudette (Denis Fréchette); ses belles-sœurs : Carmen Melançon (feu Marcel Marcoux), Denise Cormier (feu Réjean Marcoux); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, dont les hommes à chevaux de Trois-Rivières. La famille désire exprimer sa reconnaissance à sa petite sœur Claudette, qui l'accompagne jusqu'à la fin. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com

MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE



Depuis un an, tu n'es pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Le fil n'est pas coupé, tu es toujours dans nos pensées. Ton nom est prononcé à la maison comme il l'a toujours été et nous voulons continuer à rire de ce qui nous faisait rire ensemble. Nous savons que tu nous attends et que tu veilles sur nous.

Mme MARGUERITE LAFONTAINE
1929 - 2003

En ta douce mémoire, une messe sera célébrée le samedi 31 janvier 2004 à 17h en l'église de Saint-Lambert, 41, rue Lorne. Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille de Lionel Lacoursière.

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone : (819) 376-2501
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2506

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine	
Prix de vente au camelot :	3,25 \$
+ part du camelot :	0,70 \$
+ TPS DE 7% :	0,28 \$
+ TVQ DE 7,5% :	0,32 \$
TOTAL :	4,55 \$

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale	
Prix de vente au livreur motorisé :	3,41 \$
+ part du camelot :	0,72 \$
+ TPS DE 7% :	0,29 \$
+ TVQ DE 7,5% :	0,33 \$
TOTAL :	4,75 \$

LIVRAISON À DOMICILE			
PAYÉ À L'AVANCE :	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	195,00	102,18	51,09
T.P.S.	13,65	7,15	3,58
T.V.Q.	15,65	8,20	4,10
TOTAL	224,30	117,53	58,77

PAR LA POSTE			
Partout au	Canada	12 mois	6 mois
PRIX	395,20	225,16	158,08
T.P.S.	27,66	15,76	11,07
T.V.Q.	31,71	18,07	12,69
TOTAL	454,57	258,99	181,84

Rédaction	376-2501 ext. 233
Service aux abonnés	376-2000
Sports	376-2501 ext. 237
Nécrologie	376-2223

BUREAUX RÉGIONAUX	
Centre Mauricie	376-2000
Zone estérienne	1-877-933-2506

Trois engagements des libéraux n'ont pas été réalisés

NORMAN DELISLE
Québec (PC)

Trois engagements pris par les libéraux du premier ministre Jean Charest avant l'élection demeurent toujours lettre morte.

Alors qu'ils étaient dans l'opposition, les libéraux de M. Charest avaient énoncé ces trois engagements par la présentation de projets de loi pour les soutenir. Ces projets de loi n'ont pas été soumis de nouveau à l'Assemblée nationale depuis la prise de pouvoir par les libéraux en avril dernier.

Le premier projet de loi, concerne la procédure de nomination de certaines personnes élues par l'Assemblée nationale. Ce projet de loi, numéroté 190, avait été présenté par le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, devenu ministre de l'Environnement dans le gouvernement Charest.

Le député Mulcair suggérait que les personnes élues à certains postes par l'Assemblée nationale fassent l'objet d'une procédure de sélection en vertu de laquelle les candidats défileraient devant un comité qui analyserait leur compétence.

Il y a huit catégories de personnes élues à leur poste par l'Assemblée nationale : les membres de la Commission d'accès à l'information, de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, de la Commission de la représentation électorale, de la Commission de la fonction publique, de même que le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le secrétaire général et le juriconsulte de l'Assemblée nationale et le Directeur des élections.

Le 18 décembre dernier, le premier ministre Jean Charest a fait élire de fa-

çon intérimaire Mme Diane Boissinot à la présidence de la Commission d'accès à l'information, mais sans que la procédure mise de l'avant par son parti ne soit suivie.

En 2001, un autre libéral, Claude Béchard député de Kamouraska-Témiscouata, qui est devenu ministre de la Solidarité sociale, avait présenté un projet de loi pour permettre au Vérificateur général d'enquêter sur les plaintes des citoyens concernant le traitement des forêts.

En vertu de ce projet de loi, que les libéraux n'ont pas adopté une fois au pouvoir, une enquête du Vérificateur sur la protection des forêts aurait pu être annoncée sur une simple plainte d'un citoyen.

Enfin, un troisième projet de loi avait été soumis à l'Assemblée nationale par l'opposition libérale en 2001. Il s'agissait d'un projet de loi sur les régimes de retraite, présenté par le député de Verdun, le libéral Henri-François Gauthier.

Ce dernier voulait corriger ce qu'il considérait être une «iniquité» dans une loi votée par le gouvernement du Parti québécois. La loi faisait en sorte que seuls les travailleurs et les dirigeants d'une entreprise avaient leur mot à dire sur la gestion des surplus du régime de retraite de cette entreprise.

Le projet de loi Gauthier visait à donner également une voix aux retraités eux-mêmes sur la gestion des surplus, compte tenu qu'ils avaient contribué à l'accumulation de ces excédents.

Le projet de loi a été réinscrit en préavis à l'agenda de l'Assemblée nationale le 5 novembre dernier, mais n'a pas été déposé en Chambre. ■

MARIAGES ENTRE CONJOINTS DE MÊME SEXE

En Cour d'appel

LIA LÉVESQUE
Montréal (PC)

La cause du mariage entre conjoints de même sexe s'est une fois de plus retrouvée devant les tribunaux, hier à Montréal, cette fois sans la participation du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral ayant choisi de se désister de l'appel du jugement en faveur des mariages gais, les groupes religieux se sont retrouvés seuls, hier, devant la Cour d'appel à Montréal.

Le juge Michel Robert a lui-même souligné qu'il s'agissait d'une «situation inédite». En effet, le Procureur général ne se porte plus à la défense de la loi, ayant préféré la voie politique, alors que les groupes religieux veulent le faire à sa place.

Plutôt que d'en appeler des décisions des tribunaux inférieurs, le gouvernement fédéral a choisi de rédiger un projet de loi légalisant les mariages entre conjoints de même sexe et l'a soumis à la Cour suprême, sollicitant son avis. Auparavant, des tribunaux de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique avaient statué que le fait d'exclure les couples de même sexe de la définition traditionnelle du mariage enfreignait le droit à l'égalité reconnu par les chartes.

«Nous, on veut se marier», s'est exclamé M. Michael Hendricks, aux côtés de son conjoint René Leboeuf, en s'adressant aux journalistes à sa sortie du tribunal. Ce couple est à l'origine de la cause.

M. Hendricks a déploré le fait que «le gouvernement du Québec a inventé l'union civile, qui donne les effets du mariage mais non le mariage», alors que lui et son conjoint veulent se marier. Or, tant que la cause se trouve en appel, le couple ne peut se marier. «Ils ont tout fait que pour que nous ne puissions nous marier», a-t-il reproché aux groupes religieux.

Ces groupes ont tenté de convaincre la Cour d'appel de les entendre et de trancher en leur faveur, même si la Cour suprême est déjà saisie du dossier, à la demande du gouvernement fédéral.

De son côté, M. Eric Lanthier, de la Coalition protestante évangélique pour le mariage, a dit estimer que la population appuie sa position et celle des groupes qui défendent la définition traditionnelle du mariage. Il a déploré le fait qu'un débat public ne soit pas vraiment tenu sur cette question. «Il manque un peu de débat, de brassage d'idées», a-t-il confié aux journalistes à sa sortie du tribunal.

Quand on lui rappelle que le gouvernement fédéral a déjà dit qu'il ne contraindrait pas les Églises à célébrer des mariages contre leur gré, il réplique que si on change la définition traditionnelle du mariage, «dans les livres d'école, par exemple, dire qu'une famille est composée d'une mère et d'un père deviendrait discriminatoire».

Après avoir entendu les parties, la Cour d'appel a finalement pris la cause en délibéré. ■

Mariage d'un ancien ministre avec son conjoint

Victoria (PC)

L'ex-ministre Ted Nebbeling, de la Colombie-Britannique, a révélé hier qu'il a épousé son conjoint de même sexe, avec lequel il vit depuis 32 ans, en novembre dernier, à Vancouver.

Agé de 59 ans, M. Nebbeling était ministre d'État de la Colombie-Britannique et responsable des Jeux olympiques d'hiver 2010 jusqu'à ce que le premier ministre, Gordon Campbell, effectue un remaniement de son cabinet, lundi. M. Nebbeling n'est plus membre du cabinet.

M. Nebbeling, qui croit avoir été le premier ministre, où que ce soit, à avoir épousé son conjoint de même sexe, a expliqué qu'il avait l'intention de rendre son mariage public le mois prochain, après avoir rencontré ses collègues, à l'ouverture des travaux de

l'Assemblée législative, mais qu'une fuite avait ébruité la nouvelle.

Il a dit avoir parlé au premier ministre Campbell, la semaine dernière, et a ajouté que celui-ci l'avait félicité. M. Nebbeling a indi-

qué qu'il ne connaissait pas encore les réactions du caucus libéral.

Le politicien a expliqué que lui et son partenaire, Jan Holmberg, âgé de 63 ans, avaient décidé de se marier peu de temps après qu'un tribunal provincial eut rendu les mariages homosexuels légaux en Colombie-Britannique, en juillet 2003. ■



**Ted
Nebbeling**

Pour l'amour des
enfants handicapés

ENVOYEZ DON



**100 TIMBRES
DE PAQUES**
1 800 263-1969

LES GENS D'ici

COURRIEL : GENSICI@LENOUVELLISTE.QC.CA



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

La Fondation des maladies du coeur en campagne

La Fondation des maladies du coeur Centre-du-Québec a récemment procédé au lancement de sa campagne de financement sous le thème *Affiche ton coeur*. De gauche à droite, Lysette Boivin, directrice générale de la Fondation, Raymond Saint-Cyr, promoteur de Bécancour, Bruno Rivard, président régional de la Fondation, Louise Lamothe, directrice de la Vie étudiante du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, Francine Maillette, bénévole et représentante de secteur section Nicolet, Sainte-Monique et Grand-Saint-Esprit et Fernande Smith-Richard, présidente de la Fondation section Nicolet.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Soirée Bien-cuit pour le président Piché

L'équipe du carnaval de Gentilly a procédé, samedi soir dernier, à la soirée Bien-cuit du président Luc Piché. Durant toute une soirée, on a rendu hommage au président de la 35^e édition, de manière parfois loufoque, d'autres fois touchante. Sur la photo, le président Luc Piché était soutenu par ses collaborateurs, soit Alain Bourque, vice-président et organisateur du Bien-cuit, Lucie Richard, vice-présidente et organisatrice du Bien-cuit, Johanne Baril, conjointe du président et organisatrice du Bien-cuit et Donald Tapp, co-organisateur du Bien-cuit.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Premiers soins à la ferme

Financement agricole Canada (FAC) et l'Ambulance Saint-Jean unissent encore une fois leurs efforts pour offrir le programme *Premiers soins à la ferme*. Le but du programme est d'enseigner des techniques de survie aux jeunes. Cette année, la formation sera offerte à 1500 élèves canadiens. De passage à l'école Omer-Jules Desaulniers de Yamachiche, les responsables du programme ont remis des trousseaux de premiers soins aux enfants. De gauche à droite, Robert Gélinais, agronome et conseiller en financement, Alexandra Lacombe, gagnante de la trousse, Micheline Blais, instructeur en premiers soins pour Ambulance Saint-Jean, Karine Lampron, élève et Danielle Lemieux, directrice de l'école.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Coop-Omni de l'école Les Pionniers

L'école Les Pionniers de Trois-Rivières a inauguré sa Coop-Omni cette semaine. Son conseil d'administration est formé de Samuel Gauvin-Saint-Pierre, président, Jean-Benoît Savard, secrétaire, Paul Ricard, vice-président, Jean-William Guimond, responsable marketing, Marc-André Cantin, responsable de l'aspect social, et François Chagnon, trésorier.

RENDEZ-VOUS

INFORMATION@LENOUVELLISTE.QC.CA

ACTIVITÉS

■ **MAISON GRANDI-OSE**: le 30 janvier, 18h30 à 21h30, soirée bandes dessinées, pour les handicapés de 12 à 21 ans, au 440, Latreille, Cap-de-la-Madeleine. Apporter une BD ou une histoire appréciée. Coût: 10\$. Info: 373-7440.

■ **CENTRE ADRIENNE-ROY**: ateliers d'initiation à l'informatique offerts par La Cité des Mots, les jeudis, 13h30, rue Lavergne, Shawinigan, à compter du 12 février. Maximum 7 personnes. C'est gratuit. Info: 539-9285.

AÎNÉS

■ **ST-LÉON**: activités tous les mardis, 13h, au couvent. Ce soir, souper du mois. Info: 228-2210.

■ **CLUB DE NICOLET**: au Centre Catholique de Nicolet, souper-danse avec Ginette, le 30 janvier à 18h. Réservation: 293-2026, 293-4998 ou 293-2702.

CHEVALIERS DE COLOMB

■ **CONSEIL 9956**: à St-Louis-de-Fran-

ce, assemblée mensuelle, le 28 janvier à 19h30. Info: 325-2120.

CLUBS SOCIAUX

■ **RENDEZ-VOUS FÉMININS**: à la salle Le Châtelain, rue Thibault nord, Cap-de-la-Madeleine, souper en compagnie du commandant Robert Piché, le 4 février, 18h30. Réserver avant le 30 janvier au 378-8002.

COLLECTES DE SANG

■ **ST-AURICE**: le 29 janvier, de 13h30 à 20h, à la salle municipale, 2431, rang St-Jean. Parrainée par l'Affaïs et l'Âge d'or. Objectif: 100 donneurs. Info: 373-7188.

ENTRAIDE

■ **MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX**: «Parents d'ado: une traversée». Série de 9 rencontres pour les parents des 12-18 ans, un soir par semaine à compter de février. Jour et lieu à déterminer selon les inscriptions. Coût: 10 \$ (individuel ou couple) et 2 \$ pour la carte de membre par personne.

■ **ARTISANS DE PAIX**: on va chercher meubles, appareils ménagers, articles divers et vêtements dont vous voulez vous débarrasser. Il suffit de composer le 371-3366.

■ **CAB DU RIVAGE**: recherche bénévoles intéressés à remplir des déclarations de revenus simples pour personnes à faible revenu. Formation gratuite par des spécialistes en février. Info: 373-1261.

■ **PHOBIES-ZÉRO**: tous les mardis, 19h30 à 21h30, église St-James, 811, des Ursulines, Trois-Rivières, groupe de soutien et d'entraide pour personnes, jeunes ou adultes, souffrant de troubles anxieux. Info: (514) 276-3105 (7 jours / 24 heures) ou www.phobies-zero.qc.ca.

PÉTANQUE

■ **AMIS STE-MARTHE**: tous les mardis et jeudis, journée des aînés. Trois parties au total des points. Un capitaine et deux à la pige. Inscription: 12h30

à 13h30. Coût: 2\$. Info: 373-3666.

RENCONTRES

■ **CENTRE RESSOURCES NAISSANCE**: au 1295, boul. des Forges, Trois-Rivières, série de six rencontres gratuites sur la sexualité, animées par Ménaïk Bleau finissant à l'UQAM. Les mardis, 19h à 21h30, du 10 février au 23 mars. Inscription et info: 370-3822.

RETRAITÉS

■ **CANADIEN PACIFIQUE**: aujourd'hui, rencontre au Pavillon Lavolette, 6455, Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest. Info: 375-1742.

WHIST MILITAIRE

■ **CHEVALIERS DE COLOMB**: tous les mardis, 19h15, au 163, Lorette, Cap-de-la-Madeleine.

ÉMOTIFS ANONYMES

■ **GRUPE HARMONIE**: tous les mardis, 20h, école Chapais, 775, Berlinguet, Cap-de-la-Madeleine, rencontre

pour personnes avec problèmes émotifs. Info: 371-1911 ou 379-3214, code 370-0676.

■ **GRUPE SIMPLICITÉ**: tous les mardis, 20h, sous-sol de l'église Christ-Roi, 1250, Notre-Dame, Shawinigan, rencontre pour personnes avec problèmes émotifs. Info: 371-1911 ou 379-3214, code 370-0676.

ÂGE D'OR

■ **DES CÈDRES SHAWINIGAN**: le 28 janvier, 17h30, au Centre communautaire, souper mensuel. Coût: 10 \$ membres, 15 \$ non-membres ou 5 \$ pour la soirée. Info: 537-6528.

■ **AFFILIÉ GRAND-MÈRE**: le mardi, 13h30, à la salle Sérénité, sur la 5^e Avenue, assemblée régulière et danse.

■ **LE ROCHER**: bingo le mardi à 13h30 et cours de danse de ligne avec Réjeanne et Gérard Boutin, tous les jeudis et vendredis. Info 538-4888. ●



DEMAIN	Jeudi
MAX: -11 MIN: -20 PREC. 40%	MAX: -16 MIN: -26 PREC. 60%
Vendredi	Samedi
MAX: -17 MIN: -18 PREC. 60%	MAX: -12 MIN: -18 PREC. 60%

AU QUÉBEC					
Baie-Comeau	Sol	-15/-18	Rivière-du-loup	Sol	-16/-19
Barrage Gouin	Var	-22/-28	Saguenay	Sol	-20/-25
Chibougamau	Var	-22/-28	St Georges	Sol	-15/-22
Gaspé	Var	-10/-14	St-Hubert	Nua	-13/-18
Gatineau	Nei	-11/-16	St-Yacinthe	Nua	-13/-18
Iles de la Mad.	Nei	-9/-9	St-Jean	Var	-14/-19
Joliette	Var	-11/-18	St-Jérôme	Nua	-11/-17
La Grande	Var	-23/-28	Sept-Iles	Sol	-14/-14
La Malbaie	Sol	-15/-17	Sorel	Sol	-13/-21
Maniwaki	Nei	-10/-18	Val d'Or	Nei	-17/-21
Québec	Sol	-15/-22	Valleyfield	Nua	-13/-18
Rimouski	Sol	-17/-20	Victoriaville	Sol	-14/-22

LE SOLEIL	
7h19	16h47
LE VENT	
NE 10 km/h	
FACTEUR VENT	
-19	
INDICE UV	
1 (Bas)	
LA LUNE	
29 janv	06 fév
13 fév	20 fév

AU SOLEIL					
Acapulco	Sol	31/24	Martinique	Sol	28/21
Bermudes	Plu	21/18	Myrtle Beach	Ven	11/-2
Barbades	Sol	29/23	Montego Bay	Sol	29/21
Cancun	Plu	31/20	Orlando	Ave	19/4
Fort Lauderdale	Ora	26/10	Puerto Plata	Sol	29/19
Freeport	Ave	26/21	Puerto Vallarta	Sol	26/17
Key West	Ora	25/15	Tampa	Ave	22/5
La Havane	Plu	29/19	West Palm B.	Ora	25/8

LE MONDE					
Amsterdam	Nua	4/1	Madrid	Ave	13/8
Athènes	Plu	19/6	Mexico City	Sol	22/6
Bruxelles	Nua	3/1	Moscou	Nei	-10/-10
Buenos Aires	Var	29/26	New York	Mei	-2/-3
Hong Kong	Sol	17/13	Paris	Nei	2/0
Lisbonne	Plu	18/15	Rio	Sol	31/27
Londres	Plu	4/4	Rome	Plu	12/10
Los Angeles	Sol	17/9	Tokyo	Ave	7/3

AU CANADA		
Calgary	Var	-30/-33
Charlottetown	Sol	-13/-14
Edmonton	Sol	-33/-35
Fredericton	Sol	-11/-22
Halifax	Sol	-9/-12
Ottawa	Nei	-11/-16
Québec	Sol	-15/-22
Régina	Var	-29/-33
Saint-Jean	Nei	-4/-5
Toronto	Nei	-3/-8
Victoria	Plu	6/2
Yellowknife	Var	-31/-32

LES MARÉES			
La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
1h30	1.7	2h35	1.2
10h10	0.9	12h05	1
13h55	1.5	15h05	1.2
22h10	0.8	23h55	1

ALMANACH		
Max	Normal	-7"
Min	Normal	-18"
Max	Record	8"
Min	Record	1994 -38"

-19	
INDICE UV	
1 (Bas)	
LA LUNE	
	
29 janv	06 fév
	
13 fév	20 fév